

MISSION A L'ETHNOLOGIE

**Image, imagerie, imaginaire :**

**Le Label des VPAH dans le Languedoc-Roussillon**

*La mise en réseau des communes et la mise en label des  
identités*

(2003 /2004)

**ARDEC / Association CAPTE**

**Direction scientifique Rachid Amirou  
Professeur des universités**

## Introduction

La mise en label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » peut être un bon indicateur des enjeux de développement culturel que vit la société française de ce début de siècle, elle renvoie d'abord à une politique du patrimoine qui ne cesse de se transformer et de changer, elle agit ainsi comme un « révélateur » des enjeux culturels et sociétaux qui se profilent derrière toutes les politiques de valorisation touristique et économique du patrimoine.

A l'échelle locale, notre enquête de terrain nous pousse à penser que l'enjeu sociétal du patrimoine consiste précisément à « créer de l'acteur » là où l'implication locale est moindre ou peu accompagnée. En cela, il semble clair qu'on ne peut fonder d'une manière durable une politique patrimoniale de proximité sans associer et intégrer des données socio anthropologiques liées à la perception du patrimoine local et identitaire.

Notre travail sur la labellisation du pays de Pézenas part de l'hypothèse : que le patrimoine culturel dans toutes ses composantes (monuments, ensembles urbains et ruraux, patrimoine non protégé, patrimoine vivant) est le « bien commun » des habitants d'un territoire et constitue une source d'identité locale.

### Image et territoire

Il existe peu d'études sur les liens entre l'image d'un territoire en général, qu'elle soit touristique ou culturelle, l'imagerie (les images, les stéréotypes et clichés notamment touristiques selon les époques et les catégories sociales) et l'imaginaire (symbole, mémoire et « inconscient » d'un lieu) face à une mise en label culturel – dans notre cas il s'agit du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire (**VPAH**). Cette étude part du cas de Pézenas, de Perpignan, et des villes du Languedoc, qui sont

étudiés un peu plus attentivement, mais elle s'étend aussi à d'autres villes et pays d'art et d'histoire. Notre approche vise à cerner les problématiques de ces VPAH à travers un cas, celui de Pézenas et du Languedoc-Roussillon.

Nous postulons un écart entre la mémoire (souvenir, légendes, imaginaire) et l'histoire locale (écrite, officielle, établie), en d'autres termes entre un patrimoine officiel et des patrimoines sociétaux.

La mise en réseau (intercommunalité, communauté d'agglomération) des communes en révélant les cohérences ou incohérences culturelles des nouveaux découpages administratifs montre aussi que l'identité, ou l'imaginaire d'un territoire, constitue la donnée centrale des problématiques culturelles et patrimoniales locales.

Comment les populations locales s'approprient-elles le label et comment s'impliquent-elles dans ce projet de développement patrimonial que présuppose l'adhésion au label villes et pays d'art et d'histoire ?

Cette recherche permettrait de montrer que le niveau de cohésion d'un territoire est un facteur facilitant la mobilisation de ses habitants autour du développement patrimonial.

Nous tenterons de chercher en quoi les nuances de ces affirmations identitaires, qu'elles soient individuelles ou collectives, proviennent des images que les autochtones se font de cette ville, de ce territoire chargé d'un riche passé.

## **- Label et mémoire**

Une pré enquête menée auprès de quelques experts et d'habitants, en 2003, nous a permis de dégager 5 points importants qui contribuent indirectement à façonner l'identité du territoire.

– L'image de « l'ancienneté » de la ville et l'imaginaire du « repli » des habitants

Une partie des habitants acceptent bien de s'identifier à cette image de ville ancienne, mais cela ne va pas sans poser de problèmes. Cette valeur d'ancienneté

devenue un élément central dans l'image de la ville de Pézenas et valorisée auprès des visiteurs peut générer une sorte de replis sur soi « culturel ».

Quelques indices confortent cette observation :

- le vote au conseil municipal sur l'orientation de la politique du patrimoine, et sur le dossier des réhabilitations de l'habitat sont souvent l'occasion de divergence entre politique urbanistique de la ville et politique patrimoniale.

- Un indice identitaire : le Pays de Pézenas diffère des autres pays environnants et sa « personnalité » a été forgée à la fois par des facteurs géographiques et historiques. On constate néanmoins que cette identité était loin d'être uniforme et monolithique.

La coexistence de différentes classes d'âge fait que les vécus générationnels peuvent s'entrechoquer. L'image d'ancienneté, argument touristique important, peut s'opposer à un souci de modernisation et de diversification économique et également s'opposer aux projets artistiques, esthétiques.

- Autre indice : la mise en tourisme du patrimoine a été l'occasion de faire émerger des valeurs d'appartenance exclusive. Une opposition feutrée est perceptible entre le « entre-nous » et « eux » (touristes, visiteurs, voisins, y compris les habitants des villages du pays perçus quelquefois comme des « paysans »...).

- Mémoire patrimoniale et logique historique : l'image d'une ville de métiers d'art

L'image et la culture commerçante de la ville peut diverger, et même s'opposer, à la mobilisation pour développer une tradition artisanale. Les foires de Pézenas et de Montagnac avaient jadis facilité l'image commerçante de ces villes. L'importance et la renommée de ces foires drainèrent quantité de marchands venus d'Europe. Les Anglais étaient déjà présents à Pézenas il y a de cela trois siècles.

Cette culture commerçante très ancienne est bien ancrée dans les mentalités locales, nous dit un historien, est habituée à accepter tous commerces honnêtes à Pézenas, y compris la brocante, mais elle peut rester sceptique à la mise en « musée » de la ville (mouvement moliériste, artisanat et métiers anciens, protection et réhabilitation du patrimoine bâti, ...).

– Figures mythiques et Mythes (légendes locales) et mise en tourisme

Les mythes et les personnages légendaires locaux (Molière, Jacques Cœur, Bobby Lapointe, ...) sont réinterprétés par la population locale :

- Le Poulain. La légende du « Poulain » réinterprétée comme effigie pour le carnaval, illustre bien cette césure entre mémoire populaire et histoire officielle. En effet deux versions de cette légende, respectivement celle de Louis VIII et celle de Louis XIII nettement plus populaire ont été réinterprétées et arrangées en une version grand public et unique.
- Molière. En parallèle au festival « *Mirondela dels arts* » proposée par l'association « des *Amis de Pézenas* », on remarque une mise en scène des pièces du Maître hors de « l'illustre théâtre » de Molière. Il existe ainsi une sorte de réseau parallèle et d'appropriation de la culture théâtrale par des jeunes piscénois. Ceux-ci n'hésitent pas à jouer dans des petites salles ou chez eux. La valeur d'authenticité, à savoir la fidélité à l'esprit du Maître, est revendiquée par des « puristes » (mouvement Moliéristes, jeunes acteurs, association des « *Amis de Pézenas* »...) contre la mise en tourisme de ce patrimoine.

– Mise en public du patrimoine et folklorisation

La valorisation touristique des traditions et des légendes est perçue comme une perte d'authenticité et une folklorisation du patrimoine piscénois, en particulier quand la mise en public (démocratisation) se transforme en opération commerciale enrobée d'événements culturels dont la crédibilité prête à confusion. Quelques habitants nous ont fait part de cette crainte.

L'enjeu est d'importance puisque le label dispose d'une animatrice du patrimoine mais ne dit rien de très précis sur le contenu culturel de cette mission d'animation face à une mise en tourisme (certes culturelle) de plus en plus souhaitée car rentable économiquement et qui peut dénaturer cette mission. Le juste équilibre entre contraintes économiques et aspirations culturelles n'est pas aisé à établir. L'image

du Pays et de la ville s'en ressent : la culture du métier d'art, le culte du patrimoine (Molière, ...), la perception de Pézenas comme une ville d'histoire et de culture peuvent être contredites par une conception récréative, vacancière et marchande du lieu si l'on sollicite trop le tourisme de masse. Celui-ci est perçu notamment par les élus locaux sur le mode du flux à canaliser et à orienter de la plage vers l'intérieur des terres (de Agde vers le Pays piscénois) selon des critères marketing qui peuvent contrevenir aux impératifs de protection et de sauvegarde du patrimoine. Le risque est de transformer la dimension citoyenne du label (la sensibilisation des population à leurs patrimoines) en une simple action d'animation touristique.

– L'image politique de Pézenas : une histoire oubliée de la mémoire piscénoise

Siège des états généraux du Languedoc, la ville a connu une activité politique qui ne paraît pas avoir marqué la mémoire patrimoniale des piscénois de nos jours. Ce rôle politique et marchand redevient d'actualité avec le projet de communauté de communes. Un des risques de ce regroupement de communes est de réactiver le vieux clivage l'urbain et le rural (Pézenas comme capitale culturelle face aux villages) tandis que la mise en label peut générer une identité commune à tout le Pays Piscénois. C'est du moins une hypothèse que l'on se propose de vérifier.

Cette identité du Pays peut être brouillée par un tiraillement entre une politique du nombre (visiteurs, emplois) et une politique de la qualité (image, positionnement).

La charte intercommunale prône un tourisme de masse qui peut contredire les visées du Label des VPAH, lequel recherche plutôt une cible de clientèle « culturelle » précise. Tandis que l'un vise la quantité, l'autre parie sur la qualité et la durabilité. Il ne s'agit pas d'un jugement de valeur de notre part mais du constat de la nécessité et de la difficulté de faire des choix politiques viables entre la valorisation culturelle du territoire et son légitime développement économique.

Cela est illustré par exemple par l'écart et le désaccord entre la politique patrimoniale de la municipalité actuelle (qui tendrait plus vers la valorisation

touristique du patrimoine plutôt que vers la promotion, y compris économique, de l'identité culturelle de cette ville chargée d'histoire).

#### Terrain :

La ville de Pézenas, Ville d'Art, connaît en été un grand afflux touristique qui participe peu au développement économique de la cité. Les quartiers anciens, déclarés « secteur sauvegardé », étaient encore insalubres il y a quelques années ; certains hôtels particuliers menaçaient de s'effondrer, et une population sans ressources habite ces quartiers.

La ville s'est engagée depuis des années dans un vaste programme d'investissement avec la réhabilitation et la rénovation de la « ville ancienne » qui s'appuie entre autres sur la loi Malraux (secteur sauvegardé et ZPPAUP) et les Associations Foncières Urbaines Libres.

Cette politique veut favoriser la réappropriation de la ville ancienne par la population par des mesures telles l'installation d'artisans d'art à l'année dans des ateliers -relais créés par la collectivité, l'organisation d'exposition des travaux de Compagnons et de Meilleurs Ouvriers de France à la Maison des Métiers d'Art, créée dans le cadre de « l'Archipel des Métiers d'Art », et également par la mise en place d'une saison culturelle d'hiver et renforcement de la saison culturelle d'été en partenariat avec notamment le Printemps des Comédiens et la Drac.

La sensibilisation du jeune public au patrimoine et à ses métiers est menée par l'animatrice du patrimoine et deux guides conférenciers (un enseignant est mis à disposition des services du patrimoine depuis octobre 2004) avec l'appui des écoles et lycées locaux.

La sensibilisation au patrimoine et à ses métiers fait l'objet d'une action spécifique dans les établissements scolaires : des ateliers animés par des artisans initient les enfants au travail de la pierre, au travail du fer et à l'ébénisterie. Nous présenterons en chapitre 2 les autres sites VPAH de la Région. Mais notons dès à présente que Perpignan sera analysée et comparée à Pézenas, même si comme on si

bien comparaison n'est pas raison. Les deux sites ne sont pas d'égale taille, mais il nous semble utile de voir comment fonctionne le Label dans des villes à fortes personnalités et très typées culturellement

## **Méthode**

Cette étude devait démarrer en fin d'année 2002, suite à quelques contretemps administratifs, on a démarré l'étude en mai/juin 2003, avec une équipe constituée de jeunes doctorants et d'étudiants en sociologie (une étudiante est native de Pézenas, ce qui nous a facilité les contacts avec la population locale. La Drac nous a aidé pour sélectionner les personnes ressources à auditionner).

Le hasard des opportunités de travail pour les uns, de concours à préparer ou réussis pour certains ont fait que l'équipe a beaucoup changé. Les entretiens ont été menés en partie par les étudiants. J'ai pu faire une observation participante en 2003 et en juillet / août 2004 et terminer une vingtaine d'entretiens principalement à Perpignan et à Pézenas, suivis de quatorze entretiens à Nîmes. Les principaux acteurs institutionnels (Drac, Mission à l'ethnologie, historiens, archivistes...) ont été invités à s'exprimer devant notre équipe lors d'un séminaire sur le patrimoine et le tourisme que j'animais à l'université de Montpellier 3 en 2003<sup>1</sup>. Les questions du label en général, sa philosophie, seront examinées en premier lieu, nous parlerons ensuite du label dans le Languedoc en ces moments de décentralisation culturelle importante, la troisième partie traitera des acteurs locaux et de leur stratégies en vue de définir et de participer à la définition et à la mise en patrimoine d'un héritage culturel.

---

<sup>1</sup> Mesdames Le Gonidec, Valaison, Catala, Pagnon-Maudet, Kouchner, Blangy et Fourteau et Messieurs Jacquelin, Nougaret, ont ainsi été auditionnés. Nous leur adressons nos sincères remerciements.



## **CHAPITRE UN : Le label VPAH et la restructuration de l'identité des territoires.**

L'obtention du label est considérée comme une « récompense » par les élus. Cependant, l'image et la notoriété du label ne sont pas encore bien ancrées dans les esprits. Dans nos entretiens avec les visiteurs et les habitants<sup>2</sup>, le label apparaît soit comme une simple opération municipale – les interviewés l'associent et le confondent tout simplement avec un service municipal<sup>3</sup> – soit comme un label marketing, une sorte de charte de qualité propre à l'industrie touristique. De même les élus et les « experts » locaux (décideurs, membres des associations), perçoivent la dimension touristique et économique en premier (« c'est bien, ça fera venir des touristes »). (Nous étions étonnés de constater que même de fins connaisseurs des cités étudiées, notamment les historiens et érudits locaux, n'ont jamais entendus parler du label).

Un des dangers qui menace ce label est ainsi sa réduction à un simple outil de marketing touristique<sup>4</sup>, sa transformation en un simple label de « qualité » au sens commercial du terme ou bien sa banalisation en tant qu'outil de politique municipale de la culture. Ajoutons à cela, même si on va en reparler, sa possible confusion avec les autres dispositifs tels les « pays » Voynet, les parcs naturels régionaux, les pôles d'économie du patrimoine...

Alors que les Pays (au sens de la loi Voynet) et les VPAH s'efforcent de trouver chacun de son côté une cohérence culturelle afin de construire leurs projets respectifs de développement, d'autres configurations géographiques et administratives, notamment intercommunales, comptent sur leur nouvelle cohérence institutionnelle, à savoir le projet du territoire, comme levier pour asseoir

---

<sup>2</sup> Il s'agit d'entretiens menés à Nîmes (14), à Pézenas (une quarantaine), à Perpignan (30), à Beaucaire (7) opar l'équipe Capte.

<sup>3</sup> Entretien avec l'animatrice du patrimoine de Nîmes.

<sup>4</sup> Les visites se font par le biais des offices de tourisme. Elles sont annoncées d'ailleurs en insistant sur la qualité du guide conférencier « agréé par le ministère de la culture ».

une identité future<sup>5</sup>. Même si les finalités divergent, cette problématique de cohérence territoriale reste centrale dans les deux cas. Dans le cas des VPAH cette cohérence devient presque synonyme d'identité culturelle d'un territoire.

L'adhésion au label VPAH est souvent l'occasion de procéder à une forme de diagnostic identitaire et culturel d'un espace géographique dont la cohérence n'est pas toujours donnée ; elle est souvent une reformulation de ce qui existe d'une manière éparse sur le territoire, bref, cette cohérence est à construire, si elle n'est pas à inventer. Elle est souvent plus un objectif, un souhait, que déjà existante, elle devient dès lors un programme d'actions en vue d'un but à atteindre<sup>6</sup>. Bien entendu, il existe plusieurs situations, allant de celle où la cohésion culturelle est réelle vers celle où, par nécessité touristique ou économique, une intercommunalité ou un contrat de territoire est mis en place pour la faire advenir. Il est vérifié aussi que la cohérence économique d'un espace finit à plus ou moins grande échéance par créer un sentiment d'appartenance et donc une forme d'identité territoriale. On pense ici à une ville de la région, La Grande Motte , - ville nouvelle qui est sortie des sables dans le mouvement de la mission Racine des années 1960 - , qui commence peu à peu à devenir une ville avec une mémoire et une identité fortes<sup>7</sup>. Ville sans histoire importante, si ce n'est celle de la population locale, mais avec une présence de l'art (sculpture, architecture, peinture...), cette ville présente une toute autre problématique que celle des VPAH, elle n'a pas de patrimoine culturel ancien, peu d'art, peu d'artisans d'art ; en somme l'opposée d'une VAH. Pourtant en bien des points, nouvelle ville et VPAH se posent des questions relativement proches.

---

<sup>5</sup> La compétence « culture » est quelque peu absente de maints contrats d'agglomération, elle est partagée par l'urbanisme, l'environnement, etc. La loi Chevènement a doté les Communautés d'Agglomération de compétences très précises et très étendues. Il s'agit d'abord de compétences obligatoires, comme le développement économique, le tourisme, l'aménagement du territoire, les transports, l'habitat, la politique de la ville..., ensuite de compétences optionnelles, telles «l'environnement et les déchets», «la voirie et le stationnement», ainsi que «les équipements culturels et sportifs», etc.

<sup>6</sup> Ce qui justifie d'ailleurs l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), qui implique un important travail de diagnostic dans le cadre d'une concertation élargie à tous les élus et aux socioprofessionnels représentatifs du territoire, c'est ce qui s'est fait dans la Basse vallée de l'Hérault pour la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée qui réunit les pays d'Agde et de Pézenas. Ce dernier étant aussi VPAH.

<sup>7</sup> Conférence R. AMIROU, La Grande Motte, identité et imaginaire d'une ville moderne, Colloque « 30 ans de La Grande Motte », du 1 au 3 octobre 2004, Palais des Congrès, La Grande-Motte.

Ce faisant, elles nous rappelle que la notion d'identité urbaine n'est pas une chose acquise, mais à construire, y compris pour les villes anciennes. Le patrimoine est en bien des cas une affaire de futur, et non de passé.

En cela ces montages institutionnels et ces nouveaux découpages géo-administratifs ont servi une grande leçon d'anthropologie aux élus : l'identité n'est pas seulement reliée au passé d'une population ou d'un espace, elle est aussi ce qui fonde et autorise le futur d'un territoire.

L'identité, et la culture, peuvent être ainsi définies comme des espaces symboliques de projet. C'est du moins un des enseignements de cette étude.

Plus qu'un simple territoire de projet, les diverses transformations, notamment du monde rural, poussent à parler plutôt « *d'identité en projet* ». Nous allons étayer ce propos par l'examen de cet outil de décentralisation culturelle qu'est le label VPAH, pour en montrer un peu la philosophie.

Les pays d'art et d'histoire offrent aussi un cadre idéal d'observation des effets d'une approche un peu plus « globale » de la culture et du patrimoine, c'est-à-dire qui inclut des dimensions économiques, touristiques, éducatives et citoyennes, qui nous semble se profiler de plus en plus dans les politiques publiques de la culture. (Le rapport au patrimoine devient ainsi un « fait social total » au sens de l'anthropologue Marcel Mauss).

Ce label s'inscrit explicitement dans une démarche de « démocratisation culturelle. Il donne une importance à la dimension sociétale du patrimoine : la sensibilisation de la population locale est fortement prescrite. Exemple parmi d'autres, une convention entre l'école et le patrimoine <sup>8</sup> a été signée, elle réaffirme ainsi l'importance de la culture et du patrimoine dans les enjeux économiques liés au développement local.

Cette labellisation apparaît aujourd'hui comme un des facteurs de développement culturel au service d'un tourisme culturel en pleine expansion. Le Languedoc-Roussillon a pu créer ainsi environ 10 000 emplois culturels. Bien

---

<sup>8</sup> Voir par exemple, en annexe 2, la Charte pour une éducation au patrimoine : « Adopter son patrimoine », qui est signée entre les villes et l'éducation nationale.

entendu, le Label VPAH n'est qu'un outil par d'autres de la politique culturelle, mais il a la particularité de se situer entre plusieurs logiques :

- celle directement économique et commerciale des opérateurs touristiques, qui voient en ce label un gage de qualité susceptible d'attirer les clientèles touristiques,

- celle plus axée sur le patrimoine qui ne jure que par la nécessité et l'urgence de préserver (restauration, réhabilitation, protection) ce qui dans notre héritage collectif est menacé de disparaître (mémoire orale, paysage, savoir-faire, ...)

- celle plus identitaire qui saisissent cette opportunité de mise en label pour mener un activisme afin de mobiliser autour des thématiques d'authenticité, d'identité culturelle, de valeurs de la ruralité ou de la nature

- celle plus pragmatique de développement économiques et social des territoires

- celle plus citoyenne de démocratisation de la culture par l'accès de tous les habitants d'un territoire à leur patrimoine.

Chaque logique renvoie à des intérêts précis, allant des acteurs touristiques aux élus locaux, en passant par les responsables culturels, les conservateurs et les animateurs du patrimoine.

Il nous semble néanmoins clair que la philosophie générale de ce Label VPAH obéit à une logique de démocratisation. On va tenter de l'étayer par quelques rappels et un retour sur le dispositif même de mise en label et son contexte institutionnel, la décentralisation, et politique, la montée des sensibilités identitaires locales.

### ***Patrimoine et décentralisation***

Sans refaire l'histoire exhaustive des politiques culturelles en France, il est néanmoins utile de faire un rapide rappel de quelques faits institutionnels marquants qui ont encore des impacts dans l'univers de la gestion du patrimoine

culturel - y compris dans le cas qui nous préoccupe ici, à savoir la pertinence et l'impact du label VPAH sur l'identité des territoires.

Par le biais de chartes ou de conventions, l'Etat, dans sa fonction de « stratège » culturel, a ainsi donné au principe de la contractualisation avec les collectivités un grand rôle dans la territorialisation de l'action publique en matière culturelle. Le système a dans l'ensemble été plébiscité par le « terrain », à savoir les élus et par les DRAC. (Certains analystes estiment néanmoins que la généralisation d'un tel dispositif a aussi permis au ministère de la Culture d'éluder la question de la décentralisation culturelle et de conserver, de façon plus feutrée, un rôle prescripteur. Cela est un autre débat.)

Sans remonter jusqu'à la période Malraux, notons que dès 1982, l'Etat conclut des "conventions de développement culturel" avec l'ensemble des régions ; très vite ce "système de coopération" <sup>9</sup> qui associe dans le cadre d'une politique globale plusieurs acteurs publics s'impose comme le meilleur outil pour créer de nouveaux équipements, favoriser l'implantation d'équipes artistiques, qualifier des projets locaux, contribuer à la professionnalisation des acteurs. En une vingtaine d'années, environ deux mille conventions ont été conclues, mobilisant au total près de trois cents millions d'euros. Pour près des trois-quarts, les collectivités signataires ont été des communes, pour 15% les départements, le solde se partageant entre structures intercommunales et organismes spécifiques (parcs naturels, par exemple).

Cependant, en ce qui concerne le patrimoine culturel, la décentralisation semble assez timorée, l'état délègue assez peu, même si des améliorations récentes sont à signaler. On pense ici à la loi du 7 janvier 1983, énoncée dans le cadre de la décentralisation des compétences d'urbanisme, et qui définit une organisation spécifique au domaine de l'architecture et du patrimoine en prévoyant la création des zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU). Ce texte associe les conseils municipaux à l'élaboration de documents d'urbanisme spéciaux pour les abords des monuments historiques, mais il n'attend cependant pas aux

---

<sup>9</sup> Saez (Guy).- Villes et cultures : un gouvernement par la coopération, in Pouvoirs, n° 73, 1995, p. 109-123.

prérogatives de l'Etat en matière de protection du patrimoine.<sup>10</sup> (Notons ici que le bâti n'est qu'une partie du patrimoine, notion qui s'est considérablement élargie ces dernières années. Le Label VPAH invite d'ailleurs les villes et pays à élargir leur notion de patrimoine en incluant le patrimoine ethnologique. On est passé ainsi des témoins architecturaux aux sites, de la patrimonialisation de la ville à celle de la nature et de l'environnement ou encore de la protection d'un édifice à la mise en patrimoine (en réserve disent les détracteurs) des territoires sans oublier les langues locales, les savoir-faire, les paysages, les traditions...).

Signalons au passage que le projet du code du patrimoine donne la définition suivante du patrimoine : « *l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers relevant de la propriété publique ou de la propriété privée qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique* ». <sup>11</sup>. On semble oublier la mémoire orale, les traditions locales, bref la dimension anthropologique.

Par ailleurs, l'Etat a tenté de promouvoir un nouveau partage des compétences et c'est dans cette perspective qu'ont été engagées des expérimentations dans le cadre des protocoles de décentralisation culturelle. Onze protocoles ont ainsi été mis en place en 2001 mais aucun ne prévoit de transferts importants de compétences.

Enfin, le champ de l'expérimentation a été élargi par l'article 111 de la loi du 27 février 2002. Les collectivités territoriales sont autorisées à exercer, à titre d'expérimentation et pour une durée maximale de trois ans, les compétences de l'Etat en matière d'inscription à l'Inventaire supplémentaire, de financement des travaux sur les monuments inscrits mais également d'autorisation de ces travaux. Les modalités de l'expérimentation et notamment la compensation financière des charges transférées doivent être définies par une convention conclue entre l'Etat et

---

<sup>10</sup> La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, dans son article 112, ouvre la possibilité de recours contre les avis des architectes des bâtiments de France et crée une instance spécifique des recours au sein de la Commission régionale du patrimoine et des sites. Cependant, les décrets d'application nécessaires à la mise en oeuvre de ces dispositions ne sont pas parus.

<sup>11</sup> Ordonnance no 2004-178 du 20 février 2004 relative à la partie législative du code du patrimoine.- Journal Officiel., no 46, 23-24 fév. 2004.- pp. 37048-37084.

la collectivité intéressée. Est donc ouverte la possibilité d'une décentralisation de la protection des monuments inscrits.

Dans le cadre de la préparation d'une nouvelle loi de programme, le ministre de la Culture et de la Communication a commandé un rapport déterminant les *"conditions d'évolution de la répartition des compétences entre l'Etat, les collectivités locales, les associations et les propriétaires, publics ou privés"*.

Ce rapport, remis par Jean-Pierre Bady, a inspiré une politique qui conserve à l'Etat tous ses pouvoirs à l'exception de l'Inventaire général du patrimoine confié aux régions<sup>12</sup>. (on notera que le patrimoine ethnologique est peu cité)<sup>13</sup>

On y propose 29 mesures pour une politique nationale du patrimoine, visant à améliorer le fonctionnement de la politique de protection du patrimoine, à transférer certaines compétences de l'Etat aux collectivités territoriales et à mieux associer le secteur privé (propriétaires privés, associations, et Fondation du patrimoine).

Citons quelques mesures qui concernent directement notre problématique :

- Placer l'inventaire général du patrimoine sous la conduite des régions (programmation et conduite des opérations); les outils méthodologiques resteraient définis à l'échelon national, mais en commun; des conventions d'opérations seront passées par les régions avec les départements, les groupements de communes et les communes, qui apporteront des moyens complémentaires.

- Confirmer la responsabilité de l'Etat dans les décisions d'inscription et de classement, tout en associant davantage les propriétaires publics et privés à l'instruction des dossiers et à leur examen dans les commissions spécialisées (modification de la composition de la CSMH, des CRPS et des CDOM)

- Encourager les collectivités territoriales, en particulier les communes, à sauvegarder des bâtiments de moindre importance artistique mais liés à l'histoire ou

---

<sup>12</sup> Jean-Pierre Bady, Marc Sanson, Réflexions et propositions pour une politique nationale du patrimoine (Etat, collectivités territoriales et secteur privé), Ministère de la culture et de la communication. 2002.

<sup>13</sup> On regrette que ce rapport n'ait pu englober dans sa réflexion tout le patrimoine, qui n'est pas uniquement monumental, mais également artistique, archivistique, linguistique, ethnologique et archéologique.

à l'architecture de la collectivité, urbaine ou rurale, sur la base d'une liste prise en compte dans les PLU, quand ils existent ou grâce au label de la Fondation du patrimoine.

- Conserver la législation (1962) sur les secteurs sauvegardés, tout en précisant le rôle de la commission locale et en assouplissant les règles de modification du plan de sauvegarde.

- Garder la législation concernant les abords des monuments historiques et sa mise en œuvre par les ABF, mais parallèlement :

- \* encourager le développement de la procédure des ZPPAUP<sup>14</sup> ( avec maintien des avantages fiscaux);

- \* renforcer la prise en compte du patrimoine dans les PLU;

- \* favoriser la création de périmètres de protection modifiés (PPM) qui se substitueraient au périmètre "classique" des abords de monuments historiques;

- \* faire un bilan de l'application de la loi SRU dans les 3 ans qui suivront la loi de décentralisation.

Le rapport du sénateur Yann Gaillard, "51 mesures pour le patrimoine monumental", insiste sur la réorganisation des services, le renforcement des prérogatives des propriétaires publics et privés en leur qualité de maîtres d'ouvrage, ainsi qu'une évolution inéluctable vers plus de décentralisation.

Il semble que le premier objectif de ces mesures est le souci de donner une articulation cohérente entre les divers acteurs du patrimoine que sont l'Etat, les collectivités locales et les opérateurs privés.

Dans les deux rapports, l'attribution et la gestion du réseau VPAH n'est pas contestée, elle reste une prérogative du Ministère de la Culture.

---

<sup>14</sup> ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager. Dans le cadre de la décentralisation, la loi du 7 janvier 1983 a instauré cette nouvelle procédure, offrant aux communes qui le souhaitent la prise en charge conjointe avec l'Etat de la protection globale de leur patrimoine. Plus souple que la procédure de secteur sauvegardé, la ZPPAUP est un document original d'ordre contractuel élaboré après délibération du conseil municipal, enquête publique et avis de la commission régionale du patrimoine et des sites. Ce document porte sur la délimitation d'un secteur plus particulièrement sensible sur le plan architectural et paysager et son contenu. Lors de l'enquête publique, sont consultés associations et habitants. Les obligations du cahier des charges sont donc «librement» consenties. Ce document doit initier une dynamique de mise en valeur et d'utilisation du patrimoine au-delà de la simple protection.



L'esprit qui préside ces mesures reste une volonté de simplification des procédures et le rapprochement du citoyen grâce au développement de la déconcentration et à une expérimentation sur les rôles respectifs des niveaux régionaux et départementaux des services de l'État.

Le constat implicite que fait ainsi ce rapport est qu'il n'existe pas réellement de stratégie globale et cohérente, au niveau nationale ou locale, de valorisation du patrimoine ; les missions et fonctions relevant de plusieurs niveaux ne sont pas très explicites, aussi avons-nous une sorte de « mille-feuilles » d'institutions et d'organismes intervenant dans ce domaine sans lisibilité certaine. État central, établissements publics, services déconcentrés, régionaux et départementaux, régions, départements, communes, et si l'on ajoute actuellement les « pays », les communautés de communes, les communautés d'agglomérations, et autres dispositifs, à moins d'être issu de ces institutions, le citoyen ordinaire a relativement peu de chances de comprendre cette sédimentation administrative et institutionnelle.

Le revers de la décentralisation est celui de la définition de politiques particulières à tous les niveaux. Car s'il est souhaitable que chaque collectivité sache où elle va, la superposition des collectivités (4 niveaux en France : Etat, Région, département, commune, sans parler des récentes constructions juridiques) rend le porteur de projet perplexe devant les exigences que chacune émet et l'impossibilité pour lui de les articuler, sans parler de son découragement devant la lourdeur des demandes de financement qu'il lui faut cumuler.

Etat, région, départements et communes vont devoir mettre en cohérence leurs politiques culturelles si l'on veut que leur terrain d'application effective, les lieux de vie, en reçoivent à égalité les bénéficiaires. Car c'est bien le contenu des actions culturelles qui doit primer : celles qui permettent la rencontre entre les oeuvres et les publics.

Quelques principes simples fondent cette nouvelle politique visant à la définition plus précise des compétences des collectivités publiques.

- à l'État, outre la gestion d'un patrimoine re-calibré, les pouvoirs régaliens de prescription et de régulation nationale en matière de connaissance et de protection dans un cadre le plus déconcentré possible,

- à la région la responsabilité de la cohérence régionale et de la programmation notamment financière,

- aux départements et communes des compétences opérationnelles de proximité bien définies

- aux partenaires privés du patrimoine (propriétaires, associations, fondations et entreprises) un rôle renforcé et facilité notamment par la simplification des procédures qui sera un axe fort de l'exercice des compétences des acteurs.

Comme on le disait plus haut, Le label VPAH reste toujours rattaché au Ministère de la culture.

### **Les outils de la décentralisation patrimoniale et culturelle**

Lors d'une discussion avec un élu cévenol, j'ai appris que l'alternative du label VPAH est le dispositif « pays »<sup>15</sup>. Même si le premier dispositif concerne d'abord le territoire et le second le développement culturel, des effets touristiques immédiats sont escomptés des deux dispositifs. Propos confirmé par des responsables du label qui précisent que dans certains cas il leur semble plus astucieux de conseiller à certains élus d'opter pour la formule « pays » au lieu de demander le label VPAH.

### **Les « pays » et les identités territoriales**

Outil de la coopération entre l'Etat et les collectivités, la procédure de constitution de « pays » est de création récente (lois du 4 février 1995 et du 25 juin 1999). Le but étant de favoriser l'émergence de faciliter la naissance, dans un territoire doté d'une personnalité propre, d'un projet global associant les différentes

---

<sup>15</sup> Deuxièmes journées de Leuzières sur le tourisme raisonné, 16 octobre 2004.

collectivités publiques et les acteurs socio-économiques.

Cadre privilégié du développement local, socle d'une politique contractuelle, le pays est destiné à fédérer des institutions de nature très composite (publique, privée), et de niveaux différents (communes, groupements de communes, départements...) autour d'une stratégie concertée de développement formalisée dans une charte<sup>16</sup>, tel est du moins l'esprit qui a présidé à la construction de cet outil de développement local.

"Espace de solidarité", "outil de recomposition des territoires", "espace de partenariat"... les expressions utilisées par ses promoteurs disent bien quels sont les objectifs visés. On peut se demander si au fond cette voie originale de recomposition des territoires n'est pas une tentative de renouer, par-delà l'organisation institutionnelle actuelle de la France (pour l'essentiel héritée de la Révolution) avec les anciennes solidarités géographiques ou historiques mises en lumière par les grands maîtres de l'école française (Elisée Reclus, Paul Vidal de la Blache, Fernand Braudel...). Dans notre cas, on peut nettement voir que les solidarités qui s'organisent, on pense ici à la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, épousent le pourtour de ce que fut l'évêché d'Agde.

Ce dispositif a séduit puisqu'on recense à ce jour plus de trois cents "pays" officialisés ou à l'étude. Les pays sont ainsi (pour l'instant) plus nombreux dans l'Ouest, où les pratiques mutualistes et les réseaux coopératifs sont de tradition, que dans le Sud-Est.

#### Les « pays » comme territoires de projets

La procédure des pays est un outil "généraliste" qui peut couvrir tous les secteurs d'activité : habitat, emploi, loisirs, équipements et services collectifs, etc. Les projets à dominante culturelle, notamment ceux qui touchent au patrimoine, trouvent leur place dans le dispositif, les pays ont d'abord une mission d'animation,

---

<sup>16</sup> Portier (Nicolas).- Les pays.- Paris, La Documentation française, 2002.

d'impulsion, de coordination et n'ont pas à se substituer aux acteurs locaux en matière de gestion ou d'administration. Les politiques culturelles sont aujourd'hui assurées par l'ensemble des niveaux de collectivités (Etat, Région, département, commune).

Le Pays est de par sa nature une entité territoriale porteuse des projets et des volontés locales de développement présentant une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale. Souvent il correspond à un bassin d'emploi et s'étend sur plusieurs cantons. Ce n'est pas un échelon administratif supplémentaire, ni une collectivité territoriale. Sans fiscalité propre, il s'organise dans une logique de mission, à travers des tâches de coordination, d'animation et de mobilisation des différents acteurs (publics et privés) du territoire qui le compose.

Lorsqu'un territoire présente une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale, il peut être reconnu sur l'initiative de communes ou de leurs groupements comme ayant vocation à former un pays. Le périmètre d'étude du pays est arrêté par le représentant de l'Etat dans la région lorsque les communes appartiennent à la même région ou est arrêté conjointement par les représentants de l'Etat dans les régions concernées dans le cas contraire.

Les communes ou leurs groupements peuvent prendre l'initiative de proposer une modification du périmètre du pays. Elles élaborent en association avec instances intéressées (département, région) une charte<sup>17</sup> de pays en prenant en compte les dynamiques locales déjà organisées et porteuses de projets de développement, notamment en matière touristique. (C'est en cela que ce dispositif peut être vu comme une alternative au label VPAH.)

---

<sup>17</sup> La charte est adoptée par les communes et leurs groupements ayant des compétences en matière d'aménagement et de développement économique. Un conseil de développement composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs est créé par les communes et leurs groupements ayant des compétences en matière d'aménagement de l'espace et de développement économique.

A la différence de l'Ouest de la France, la région Languedoc Roussillon connaît un certain retard dans la mise en place des pays, pourtant la démarche des pays s'est mise en place, la contractualisation avec l'Etat s'est faite en 2003 pour bénéficier ainsi des subventions attribuées.

Au 1er janvier 2004, on dénombrait sur l'ensemble du territoire national une centaine de pays reconnus, et près de 230 pays en projet. 33 contrats de pays étaient d'ores et déjà signés, et l'on attend plus d'une centaine de contrats supplémentaires d'ici la fin de cette année 2004.

Ces quelques chiffres attestent de l'essor du mouvement constitution des pays, quelques mois après l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la loi urbanisme et habitat 2 juillet 2003, qui en ont allégé les procédures de constitution. Ceux-ci sont désormais bien ancrés dans le paysage local.

La mise en place des « pays » dans l'Hérault où de nombreux terroirs présentent une relative cohérence anthropologique est sur la bonne voie. 16 pays languedociens avaient recueilli en 2002 l'avis favorable de la conférence régionale d'aménagement et de développement du territoire.

3 pays ont réalisé chacun une charte de développement approuvée par les communes et les intercommunalités qu'ils englobent. Les périmètres de ces 3 pays ont été validés par arrêté préfectoral en mars 2004.

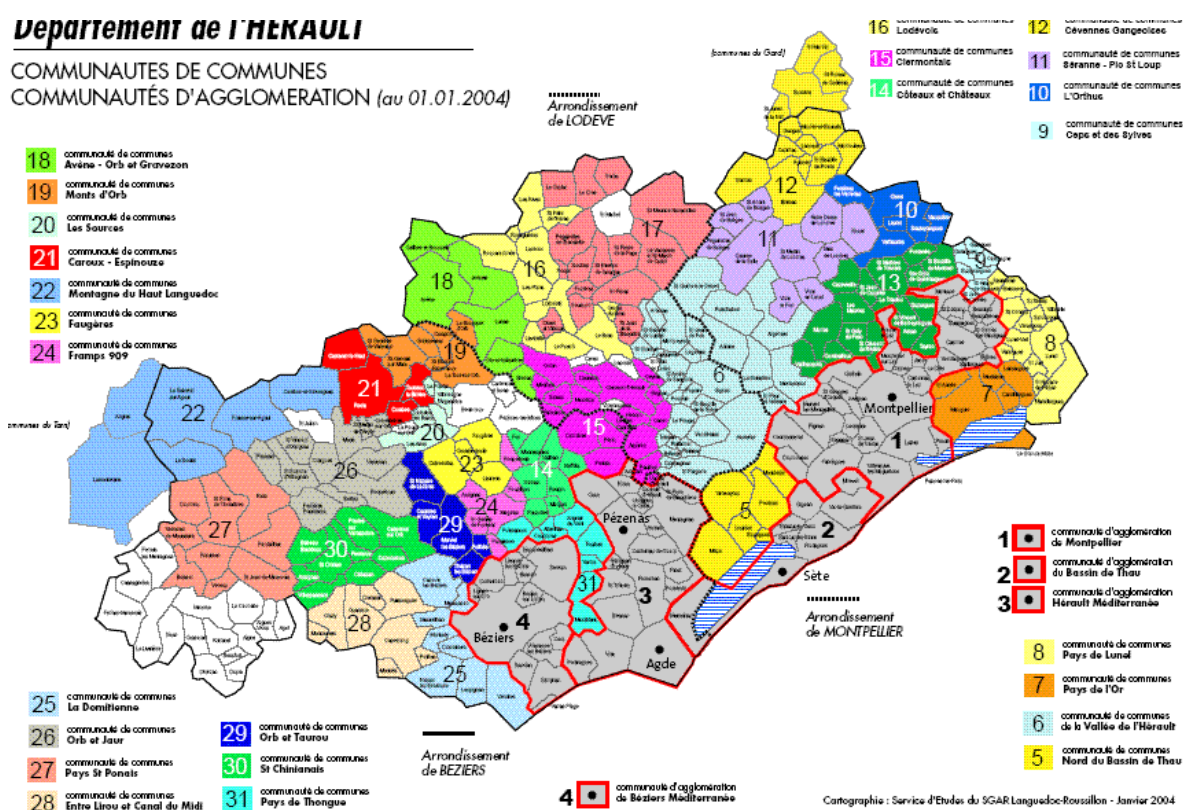
- Pays Corbières-Minervoises (88 communes, 36 400 habitants dans l'Aude) ;
- Pays de la Narbonnaise (28 communes, 92 000 habitants dans l'Aude) ;
- Pays Pyrénées-Méditerranée (57 communes, 84 700 habitants dans les Pyrénées-Orientales).

Certains pays de l'Hérault ont reçu un avis favorable de la part de la CRADT concernant l'examen de leur périmètre d'étude; « Haut Languedoc et Vignobles », « Larzac Cœur d'Hérault » et « Vignes et Etangs », ceux qui ne s'inscrivent pas sur deux départements en l'occurrence. La Communauté de Communes de Pezenas a délibéré en faveur de son adhésion au pays "Vignes et Etangs", ce qui ampute largement l'autre pays, au grand regret du Conseil Général.

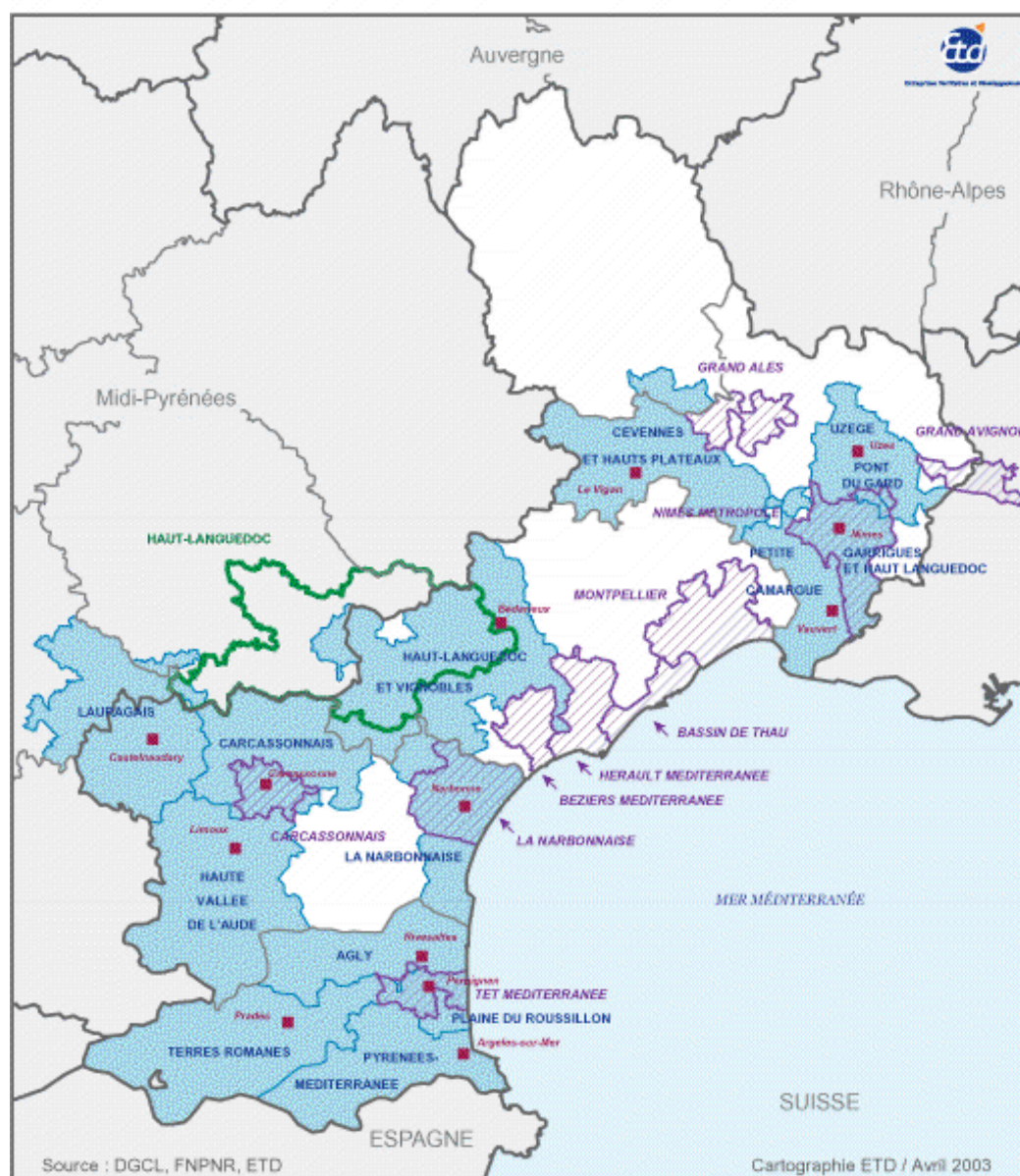
Dans les 2 à 3 années à venir, Pays et Agglomérations couvriront le Département et seront les nouveaux partenaires contractuels. Tout cela afin d'avoir une dimension plus pertinente pour un aménagement, celui du territoire de l'intercommunalité et/ou du pays, à l'échelle des bassins de vie. Les cartes qui suivent montrent que les villes et pays d'art et d'histoire de la région (Mende, Pézenas, Vallée de la Têt, Perpignan, Nîmes et Beaucaire en plus des 3 villes d'art que sont Narbonne, Uzès, Villeneuve-lès-Avignon) vivent une période de reconfigurations territoriales qui peuvent être bénéfiques à l'essor de ce label. La nouvelle communauté d'agglomérations Hérault Méditerranée devrait étendre le label VPAH à tout son périmètre. Lodève semble s'orienter aussi vers une demande de label élargi au pays lodévois.



## Departement de l'HERAULT

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES  
COMMUNAUTÉS D'AGGLOMERATION (au 01.01.2004)





## TERRITOIRES DE PROJET EN EN LANGUEDOC-ROUSSILLON


**Pays reconnus en CRADT  
(ETD, 1er janvier 2003)**

-  Périètre définitif
-  Périètre d'étude

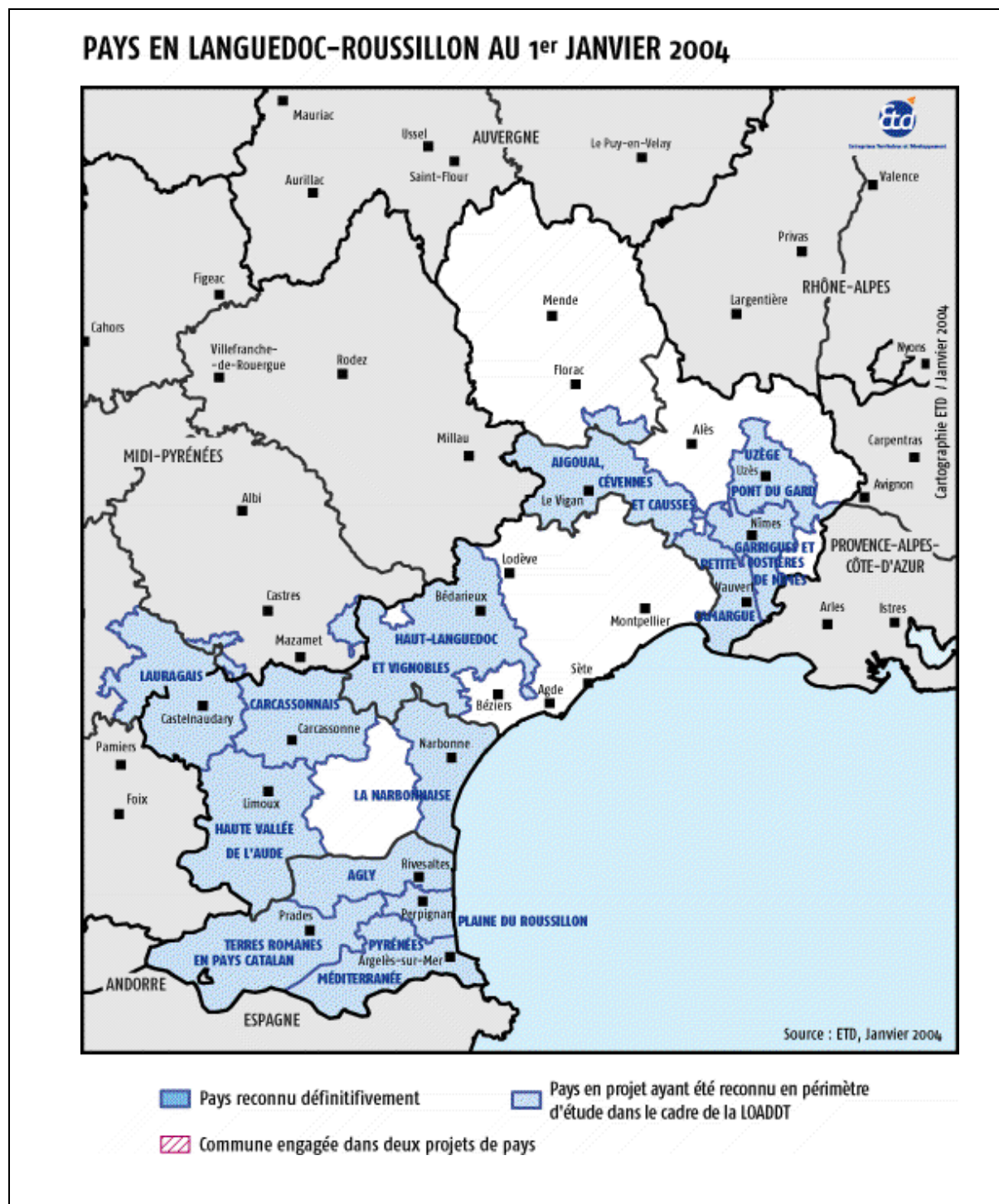
**Intercommunalités urbaines  
(DGCL, 1er janvier 2003)**

-  Communauté d'agglomération
-  Communauté urbaine

**Parc naturel régional  
(FNPNR, septembre 2002)**

-  Parc naturel régional

0 15 km



### Les présupposés du label

La question principale, que j'avais déjà soulevée il y a quelques années de cela, concerne l'adéquation entre les entités administratives et les identités touristiques et



culturelles des territoires<sup>18</sup>. Si les pays et les VPAH s'efforcent de trouver une cohérence culturelle afin de construire un projet commun, d'autres configurations comptent plutôt sur le projet du territoire comme levier pour asseoir une identité future. D'où quelquefois des interférences et des confusions de fonctions : seuls deux « pays » - le pays d'Auge et celui de la vallée de la Dordogne -, ont des frontières identiques aux limites des territoires déclarés VPAH. Le Pays d'art et d'histoire de la Vallée de la Dordogne lotoise se compose de 6 cantons (Souillac, Vayrac, Bretenoux, Saint-Céré, Sousceyrac) et de 62 communes pour 32 800 habitants, ce qui correspond exactement au périmètre du « Pays Voynet »).

De nombreux élus ou acteurs locaux sont de plus en plus persuadés que le patrimoine participe directement au développement économique du pays en termes d'emplois et d'activités, par les liens qu'il entretient avec l'industrie touristique et le développement du territoire. La mise en label n'échappe pas aux effets de ce mouvement général de transformation territoriale (pays, communauté de communes, ...). La question principale, que j'avais déjà soulevée il y a quelques années de cela, concerne l'adéquation entre les entités administratives et les identités touristiques et culturelles des territoires<sup>19</sup>.


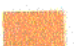




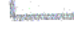

---

<sup>18</sup> Rachid Amirou, Entités administratives et « pays » touristiques, in Cahiers Espaces, n° 23, 1991.

<sup>19</sup> Rachid Amirou, Entités administratives et « pays » touristiques, in Cahiers Espaces, n° 23, 1991.

## Département du Lot



	Nombre de communes	Pop 1999
 Parc Naturel Régional (PNR)	97	24 933
 Pays de la Bouriane	60	21 705
 Pays de Cahors et du Sud du Lot	63	51 972
 Pays de Figeac-Villefranche-Decazeville-Maurs (partie Lot)	58	27 775
 Pays Vallée de la Dordogne	60	32 869
 Communes non adhérentes au PNR mais appartenant à un EPCI du PNR	2	943
 Zone de superposition PNR/Pays de Figeac	10	1 993
 Zone de superposition PNR/Pays Vallée de la Dordogne	1	293

De ce point de vue, le Label innove un peu, puisqu'il n'hésite pas à traverser les frontières régionales, ce qui n'est pas simple à gérer. Ainsi, la communauté

d'agglomérations Avignon / Villeneuve-lès-Avignon est envisagée, et devrait favoriser la transformation des deux labels « Ville d'art » en faveur d'un Pays d'art et d'histoire interrégional, de part et d'autre du Rhône. Dans ce cas, la cohérence culturelle existe, même si l'organisation administrative aurait quelques difficultés à suivre et à légitimer les actions, d'un point de vue juridique et institutionnel.

Comme on l'a vu, le pays VPAH peut ne pas correspondre à la nouvelle superficie de la nouvelle structure intercommunale qui recompose un territoire.

Il y a globalement trois cas de figures :

- Lorsque l'espace physique est égal à l'espace identitaire c'est une logique identitaire forte. On le voit sur le VPAH Vallée de la Dordogne, ou le Pays d'Auge, ou bien dans l'actuel périmètre de Pézenas.

- Lorsque l'espace géographique est traversé par différentes identités, nous sommes dans un espace pluriel. Il y aura donc un problème régional pour communiquer sur une seule identité.

- Lorsque l'espace géo- administratif (ou politique) ne rencontre pas d'identité forte (ou de sentiment d'appartenance). Il faut alors lancer une politique culturelle qui vise à créer une identité spécifique, c'est notamment le cas pour les villes nouvelles comme Marne-la- Vallée par exemple.

Nîmes, Pézenas, Perpignan sont clairement dans le premier cas de figure, ces villes ont réellement des identités fortes. Un passé commun très intense et très compliqué a soudé les habitants et créer une identité. Malgré des invasions et des guerres ses habitants ont souvent résisté et se sont enrichis au contact d'autres civilisations grâce au commerce.

Cette décentralisation devient culturelle, si ce n'est identitaire, et va de plus en plus renforcer, raviver ou accompagner des demandes de reconnaissances culturelles émises par des populations, localement. Reconnaissance d'un patrimoine, d'une mémoire, d'un passé...

## ***Le label VPAH au sein de la décentralisation***

Dans les années 1980, le développement de la conscience patrimoniale amena le ministère de la Culture à réorienter sensiblement le label en incitant les villes d'art – devenues en 1985 "villes d'art et d'histoire" – à mettre en œuvre, non seulement une offre touristique de qualité en matière de patrimoine, mais aussi une réelle politique de sensibilisation de la population locale – et notamment des jeunes – à l'histoire et à l'héritage commun. En 1987, soucieux de prendre aussi en compte des patrimoines non urbains, le ministère étendit la formule aux territoires ruraux et le label prit le nom qu'il porte encore aujourd'hui, "villes et pays d'art et d'histoire".

Ce label est un dispositif interne au ministère de la Culture, qui concerne le champ du patrimoine. L'idée a germé dans les années 1960, à l'époque où le ministère Malraux, soucieux de valoriser le patrimoine national au moment où le tourisme se développait, missionna la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (devenue le "Centre des monuments nationaux" en 2000) pour conclure avec certaines villes baptisées "villes d'art" des conventions garantissant une professionnalisation des guides-conférenciers. La formule rencontra un certain écho et de nombreuses villes purent bénéficier des actions de formation et de promotion organisées par la "CNMHS".

Un peu plus de cent villes et une vingtaine de pays constituent aujourd'hui le réseau des "villes et pays d'art et d'histoire". Par son positionnement au carrefour du tourisme et de l'action culturelle, de l'initiative locale et du réseau national, le label "VPAH" constitue assurément une voie originale pour mener en profondeur, à l'échelle d'un territoire, une politique culturelle fondée sur le patrimoine..<sup>20</sup>

La procédure permettant l'obtention du Label VPAH – décerné par le ministre lui-même – suppose, dans un premier temps, une concertation entre la collectivité candidate et la DRAC, puis l'élaboration d'un dossier de candidature

---

<sup>20</sup> La centaine de Villes et Pays d'art et d'histoire présents dans toutes les régions de l'Hexagone et un département d'outre-mer a accueilli 1,4 million de visiteurs en 2001. Les régions les plus représentées dans cette démarche sont Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, avec chacune neuf sites, la Bretagne (huit), la Bourgogne et la Picardie (sept).

précis et détaillé, enfin l'avis du "Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire". La convention régissant le label fixe nécessairement les engagements de la collectivité candidate au regard des quatre objectifs suivants :

- sensibiliser la population locale ;
- initier le jeune public à l'architecture, à l'urbanisme et au patrimoine ;
- développer un tourisme de qualité par la mise en place de visites conduites par un personnel agréé ;
- mettre en place une politique de communication autour du patrimoine.

Il est conseillé aussi d'ouvrir la notion de patrimoine à d'autres biens culturels immatériels.

La convention prévoit d'autre part la réalisation sur le territoire de la ville ou du pays d'une "salle du patrimoine" conçue comme un centre d'interprétation présentant de manière didactique l'histoire et le patrimoine du territoire concerné. De même, la collectivité s'engage à mettre en place un service spécialisé, confié à un "animateur du patrimoine" recruté sur concours - à un haut niveau de qualification – en partenariat avec le ministère.

De son côté, l'Etat apporte un soutien financier, scientifique et technique aux collectivités labellisées, en particulier dans les domaines de la formation et de la promotion du réseau, en France et à l'étranger.

Notons que le partenariat avec les Journées Européennes du Patrimoine permet une meilleure communication du label. Il est prévu que le label évolue et prenne une dimension européenne dans les années à venir<sup>21</sup>..

---

<sup>21</sup> « Enfin, il était normal que le réseau acquière également une dimension européenne, dimension qui devrait se concrétiser par un partenariat étroit avec l'Association des villes européennes à la culture et aboutir à une association européenne de villes partageant la volonté de faire de la valorisation du patrimoine un outil important de développement et, pourquoi pas, à terme, à la création d'un label européen ». Déclaration de M. Duffour, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle, faite le 22 Juin 2000

## Fonctions du label

Le label est le fruit d'une politique patrimoniale qui n'a eu de cesse d'évoluer depuis son existence, et a ainsi été créé dans un contexte de décentralisation culturelle pour répondre à certains besoins.

- Une fonction de mise en cohérence d'un territoire

La dimension nationale du label VPAH permet de donner une certaine notoriété et une certaine crédibilité aux territoires adhérents. Beaucoup d'initiatives en matière d'animation ou de réhabilitation du patrimoine sont entreprises à l'échelle communale, ces interventions restent souvent isolées, sans fondements certains et dénouées de réels projets.

Le réseau VPAH souligne ainsi la nécessité d'une cohérence nationale dans le développement culturel au sens large, à savoir les politiques de développement local par la mobilisation de la ressource patrimoniale. Ce label évolue relativement vite et ambitionne une reconnaissance européenne. Au niveau local, il est clair que la mise en label accroît la cohérence des territoires. L'étude préalable à toute candidature pour l'obtention du label a pour effet secondaire une mise en cohérence patrimoniale et en termes d'animation : création ou conception de circuits, élaboration de thématiques culturelles....

L'atout majeur du label tient dans le fait que les villes labellisées sont mises en réseau. Ce qui leur permet :

- La mise en place de séminaires de formation initiale et de perfectionnement en direction des animateurs du patrimoine et des guides – conférenciers, l'octroi d'une aide à la réalisation de documents d'information, d'exposition. Ces documents respectent une chartre graphique fixée à l'échelle nationale.
- Et aussi, l'édition d'un bulletin national « Echanges et Patrimoine » qui relate les expériences locales
- L'édition de guides « Laissez-vous conter les régions... »

- La promotion du réseau national en France et à l'étranger

Tout cela participe de la création d'une nouvelle manière de valorisation le patrimoine chez les élus et les décideurs locaux, y compris chez les associations locales qui prennent part à ces politiques.

En cela les VPAH génère une « nouvelle culture patrimoniale » - du moins si l'on peut généraliser à partir de nos observations et comparaisons entre Nîmes, Pézenas, Perpignan et Beaucaire. Les échanges d'expérience entre les communes permettent un aspect évolutif au label, ainsi que la promotion collective qui en est faite sont un gage de plus grande qualité pour l'ensemble du réseau. Ce gain en termes de crédibilité correspond à une récente et importante demande de qualité de la part des divers publics quant à l'offre de destinations et services touristiques ou de loisirs.

.

- Une mise en tourisme crédible

A cette multiplicité des dispositifs juridiques et institutionnels s'ajoute une compétition pour l'obtention de labels ayant une certaine notoriété et associé dans l'esprit du public ou des élus à un gage de qualité. Du label « Station Verte de Vacances », ou « Villages de caractère », aux label « Sites remarquables du goût » en passant par les « Villes et villages fleuris » ou « Les plus beaux détours de France », les labels affluent, conférant aux villes une légitimité touristique.

Le label « Villes et pays d'art et d'histoire » présente sans aucun doute une image de sérieux et de professionnalisme. Dans les entretiens libres faits par des étudiants auprès des visiteurs de Pézenas, s'il ressort que même si sa visibilité est faible, on constate une perception positive du label qui est associé à une appellation et une certification officielles. Il est clairement synonyme de qualité dans tous les propos recueillis.

### **Des objectifs ambitieux**

La mise en place du label VPAH s'est faite à partir d'une certaine lecture anthropologique de ce qui intéresse ou traverse la société française depuis les années 1960. Emergent ainsi de ces politiques culturelles des considérations de démocratisation culturelle, de développement économiques qui entendent répondre à un certain nombre de problématiques sociales et identitaires. Le patrimoine est censé aussi participer à corriger certains dysfonctionnements sociaux.

– Une fonction de sensibilisation patrimoniale

Le Label VPAH ambitionne dans ses statuts de sensibiliser la population d'une ville à son environnement. C'est dans un contexte de crise notamment économique, avec son lot de chômeurs et d'exclus, et ses territoires en friche, qu'a évolué le label et que se sont diversifiés ses objectifs. Si, à l'origine ce label ne revêtait qu'un volet touristique, les exigences qu'il impose à présent permettent une amélioration quant à certains maux de notre société actuelle.

Devant ces problématiques complexes d'exclusion et d'implosion des formes habituelles de socialisation, les pouvoirs publics tentent de plus en plus d'inscrire leurs réponses et leurs solutions dans une perspective globale d'actions. L'action culturelle participe ainsi d'un système plus large de développement d'un territoire, qu'il soit national, régional ou intercommunal. Les politiques culturelles englobent de plus en plus d'autres dimensions, notamment économiques, sociales, pédagogiques, de lutte contre les discriminations, de considérations éthiques, de respect de l'environnement, etc. En ce qui concerne la problématique du petit patrimoine, ou patrimoine rural, des études montrent que le recours aux patrimoines dans les campagnes françaises n'est pas une simple mode<sup>22</sup>. A partir de l'hypothèse d'une crise de la modernité et d'un changement du rapport social au temps, les politiques locales du patrimoine contribuent aussi à leur manière à répondre à la question politique de "l'identité des différents collectifs" humains

---

<sup>22</sup> André MICOUD, Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises.- Revue Ethnologie française. N° 1, janv.-mars 2004.- pp. 13-22.



dans la durée. Dans un contexte de mondialisation, fonder des territoires, c'est articuler local et global.

C'est dans ce contexte que peut s'inscrire la mise en place du label VPAH. Le premier objectif lors de l'application de la convention est de fédérer la population locale autour du patrimoine de sa ville, autour de son environnement quotidien, le label est supposé être générateur de liens sociaux.

Ainsi l'objectif de ce premier point de la convention, est que les habitants s'approprient complètement leur cadre de vie afin qu'ils prennent conscience de la fragilité de leur patrimoine d'une part, qu'ils le respectent ensuite et qu'ils le dynamisent enfin. Ceci est rendu possible grâce à la mise en place de visites et de conférences à thème, qui permettent aux habitants de mieux connaître leur histoire, les facteurs politiques, économiques et sociaux qui ont déterminés l'environnement dans lequel ils évoluent.

– Un objectif éducatif : initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme

De la même manière, l'objectif pédagogique de la convention répond à un besoin de rendre accessible à tous le patrimoine, notamment local.

Si l'on considère, les études menées par l'INSEE concernant les pratiques culturelles à l'âge adulte ainsi que l'influence de l'éducation sur ces pratiques, l'on comprend combien cet objectif répond à un réel besoin lorsque l'on converge vers une culture accessible à tous.

Les études sur les pratiques culturelles des Français suggèrent quatre séries de constatations :

1/ Les enquêtes en termes de loisir ont fait apparaître une l'augmentation des pratiques audiovisuelles, avec une augmentation de l'écoute chez les adolescents.

2/ On note une individualisation des usages liés au multi-équipement (chaque ménage dispose en moyenne de trois équipements pour écouter de la musique). Pourtant, les Français sortent davantage qu'il y a 25 ou 30 ans.

- On lit moins. Il y a moins de gros lecteurs. La presse est de moins en moins lue. Ce phénomène est plus massif chez les garçons que chez les filles depuis les années 80.

3/ La fréquentation des équipements culturels est en augmentation, mais sans démocratisation : globalement on a plus de chance d'y accéder qu'il y a 25 ou 30 ans, mais l'écart entre cadre supérieur et ouvrier est supérieur à celui des années 70.

4/ On note une augmentation des pratiques amateur.

L'intérêt pour la culture est en progrès, mais sans rattrapage par rapport aux décennies précédentes. Globalement, ceux qui avaient un appétit culturel ont davantage profité de l'augmentation de l'offre. On note également que les objectifs de l'offre ne recourent pas ceux de la demande.

La diversification de l'offre de culture s'est traduite par une diversification des pratiques culturelles : les équipements se sont diversifiés. La vie culturelle s'est développée (ex promenades) et ne passe plus par la visite d'un équipement.

Toutes les évolutions ont été portées par les jeunes : elles vont au delà du renouvellement des générations et traduisent la montée en puissance de l'audiovisuel des années 80 et 90.

Il est probable que ces évolutions, qui s'inscrivent dans des tendances de long terme, vont s'amplifier. Le déclin va se poursuivre pour des activités telles que la lecture de la presse quotidienne ou l'audition des concerts classiques.

Finalement, les tendances macroéconomiques sont favorables à la culture, mais en même temps, la concurrence que doit affronter la culture est beaucoup plus forte.

On constate aussi que les collectivités territoriales dépensent maintenant autant que l'Etat. Celles-ci ont rattrapé une partie de leur retard, grâce à des politiques d'offre et au phénomène des nouveaux ruraux. Les pratiques culturelles opposent Paris et le reste de la France, du fait de différences importantes dans la structure de la population qui est plus diplômée, plus riche et en majorité célibataire.

C'est une autre culture qui est fabriquée. Les 25-40 ans n'ont pas retrouvé les pratiques culturelles de leurs parents. La baisse de la lecture est visible dans toute l'Europe et plus accentuée dans les pays du Nord. Elle est sensible pour la presse, même si on tient compte du fait que les magazines traitent de sujets qui étaient auparavant développés dans des livres.

On observe une adhésion à de nouvelles formes de culture et des nouvelles relations entre le public, qui devient davantage un spectateur actif, et la culture. La demande est plus élevée, du fait de l'accroissement du temps disponible et de la porosité entre le temps consacré à la culture pendant la semaine et les week end. Le développement des transports, l'élévation du niveau de scolarité, du pouvoir d'achat et le développement des aides culturelles expliquent la demande de loisirs.

De nouveaux arbitrages interviennent ; sur la durée des séjours et les différentes pratiques touristiques. On oppose le modèle qui prévalait entre 84 et 90 « plus souvent, moins longtemps, plus loin » et celui des années 90 « 4-5 jours, plus souvent, plus diversifié, plus culturel ». Avec les 35 heures, les Français deviennent des « zappeurs du tourisme ».

De nouveaux publics, de nouveaux objets de découverte (fêtes ou festivals) apparaissent. On note un élargissement des publics, de nouveaux domaines (cirques, spectacles amateurs, spectacles de rue), ainsi qu'une diversification de l'offre en dehors des équipements culturels.

Aujourd'hui, une valeur est attachée à la sortie festivalière :

- valeur d'accès : pas d'institutions, les prix sont bas,
- valeur intellectuelle (réflexion et information),
- valeur affective (hédonisme, évasion, surprise),
- valeur de lien social

Le spectateur veut être plus actif. Dans le spectacle de rue, il n'y a pas de barrière. Le public « réinvente » la culture en développant le lien entre la culture et son environnement, ou encore en investissant des lieux tels que des friches industrielles. L'avenir devra davantage « emboîter » différentes formes de culture.

Discussion : comment concilier le spectacle de rue avec la notion de rythme, de périodicité, qui sont des facteurs d'attractivité ?

Le développement du spectacle de rue marque un changement dans l'histoire de l'art, face à l'essoufflement du spectacle institutionnel. En créant un espace culturel différent on se situe dans un hybride social, proche d'une promenade en famille, loin des pratiques institutionnelles parisiennes.

Ainsi, est-il aisé de remarquer, notamment concernant les visites de musée, les expositions et les monuments:

- La représentativité des catégories socio- professionnelle dans les musées est fonction de l'élévation sociale
- Plus le niveau d'études est élevé, plus les individus fréquentent les lieux de diffusion culturelle
- De même, les enfants ayant eu au moins une activité culturelle pendant l'enfance sont plus nombreux à fréquenter ces lieux (musées, exposition et monuments historiques) que ceux n'ayant pas été sensibilisé pendant l'enfance
- Cette reproduction des activités culturelles est d'autant plus importante que la catégorie sociale est élevée

Ces conclusions suffisent à comprendre en quoi la sensibilisation des enfants dès le plus jeune âge au patrimoine et à leur environnement est décisif quant à leurs pratiques futures. L'objectif est alors de générer l'envie, la curiosité, le respect chez ces jeunes et de permettre au plus grand nombre, quelque soit l'origine sociale ou géographique, d'accéder à la connaissance du patrimoine qui les environne.

C'est dans cette mesure que les villes labellisées mettent en place des visites, ateliers et classes du patrimoine. L'intérêt pour l'enfant est une approche sensorielle de l'architecture et de l'urbanisme, d'expérimenter des notions complexes de volumes et d'espaces grâce à un matériel approprié et ludique, la rencontre de spécialistes (maître- verrier par exemple) et de stimuler sa créativité au travers ces activités.

– Un objectif touristique: cultiver un tourisme de qualité

La création même du la bel « Ville d'Art » répondait dès 1985, à un besoin touristique. L'activité touristique s'est largement développée ces trente dernières années, grâce aux avancées sociales. Les cinq semaines de congés payés d'abord ont permis le développement d'un tourisme de masse. Néanmoins et si les acquis sociaux ont encore progressés, notamment avec l'établissement des 35 Heures et des RTT (Récupération du temps de Travail) permettant ainsi de libérer du temps pour les loisirs, l'on a vu se développer la notion de tourisme culturel. Un public toujours plus large préfère aujourd'hui cette formule.

La mise en place du label ville d'Art et d'Histoire permet donc de répondre à une demande de tourisme culturel, en développant un accueil de qualité et diversifiant les activités culturelles.

Des visites- découvertes, des circuits thématiques y sont donc proposées afin d'inviter les visiteurs à comprendre l'histoire du lieu, l'évolution du tissu urbain et les métamorphose du paysage.

Par conséquent, l'apparition du label a permis l'établissement d'un accueil touristique plus élaboré et de meilleure qualité en vue de répondre au développement d'une catégorie particulière de tourisme; le tourisme culturel.

Le label est donc assez poreux face à son contexte , soit de décentralisation culturelle, soit de démocratisation culturelle. C'est un dispositif évolutif. Il existe une forte probabilité de passer, en matière de valorisation du patrimoine, d'une logique nationale à une logique européenne. Les objectifs même du label sont aussi sociaux, il se veut comme partenaire dans les réponses à donner au chômage, à l'exclusion, aux inégalités sociales...En cela il est « citoyen », il se donne une éthique.

Ce label a donc été créé dans un contexte particulier, celui d'une société en crise, et en vue de rendre accessible à un plus large public notre patrimoine, et de créer une conscience collective autour de sa protection et sa préservation

Tout d'abord, prétendre au label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire », suppose que la commune ou le groupement de commune mène une réelle politique culturelle. En effet, si l'acquisition du label peut être considéré comme un aboutissement, c'est parce que ses conditions d'obtention reposent sur des critères précis et sélectifs.

La ville ou le pays candidat doit pouvoir justifier d'un solide projet culturel mené depuis un certain nombre d'années et inscrit sur le long terme ainsi que montrer dans ce contexte la place du label VPAH. En effet, posséder un riche patrimoine et procéder à quelques restaurations du bâti ne suffit pas, il faut que la ville montre véritablement sa volonté quant à l'animation et la valorisation de ce patrimoine, au travers une politique de médiation dirigée en particulier vers la population locale.

Le rapport d'activité du réseau des villes et pays d'art et d'histoire donne quelques éléments d'information qui montrent une volonté claire de connaissance et de sensibilisation des publics<sup>23</sup>.

On y lit qu'en 2002, 1.176.000 visiteurs ont bénéficié des prestations des services Patrimoine des VPAH et de leurs personnels qualifiés. Pour les seules visites en groupes sur rendez-vous, en individuels à heures fixes et pour les conférences, leur répartition s'établit comme suit:

\* 67% des visites, soit 495.000 visiteurs, correspondent à des visites sur rendez-vous pour des groupes.

\* 30% des visites, soit 100.170 visiteurs, correspondent à des visites à heures fixes.

\* 3% des visites correspondent à des conférences.

Les animations spécifiques et les expositions temporaires ont rassemblé 462.000 personnes et les C.I.A.P. (centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine) 106.000.

---

<sup>23</sup> Direction de l'architecture et du patrimoine, sous direction des métiers et de la promotion, Rapport d'activité 2003

Le nombre total de visiteurs atteint 1.473.000 personnes si l'on comptabilise les visites et animations organisées par les Villes d'art.

Les publics touristiques et locaux ont changé, ils demandent désormais des animations plus ludiques, ou attractives, peut-être aussi plus conviviales.

Le plaisir, et les sociabilités, sont ainsi rattachés au mot patrimoine, qui connotait souvent une idée de passé si ce n'est un imaginaire scolaire. On note une désaffection grandissante pour les visites traditionnelles, les animateurs sont amenés à concevoir une diversification des modalités de découverte des sites : journées vélo, rallyes, visites théâtralisées ou musicales, nocturnes, trains vapeur, journées ethnologiques "manières de vivre", gastronomie (soupe à la ferme, dîner de Noël, apéritifs et produits locaux)... jardin musical, circuits en voitures particulières. Ils proposent aussi de coupler la visite au titre du label Vpah avec un site touristique non labellisé à proximité.

Ces adaptations changent bien entendu peu à peu le contenu du métier d'animateur du patrimoine ; le glissement peut se faire d'une relation à l'utilisateur citoyen vers le client, nous en sommes pas-là, mais le danger d'une marketisation souterraine existe, du moins d'après nos quelques contacts avec des participants à des visites.

Cela étant, on note une satisfaction des publics pour ces actions.

Les publics évoluent, les animateurs réajustent presque chaque année les configurations des animations, en fonction de leurs observations annuelles : renouveler les thèmes, supprimer ou au contraire augmenter telle activité, développer les animations hors saison touristique, adapter les fréquences des manifestations.

Cela est valable à l'échelle nationale, on constate néanmoins que dans les petites villes, faute de personnel, les offres de visites changent relativement peu d'une année sur l'autre. D'une manière générale, peu de programmes de valorisation et d'animation restent inchangés plus de deux ans. Cette constatation est valable également pour une majorité de Villes d'art.

Conformément aux préconisations de la DAPA, la valorisation de l'espace urbain dans sa totalité, l'évolution urbaine et les productions architecturales récentes sont de plus en plus prises en compte dans les nouveaux thèmes de visites, de même que le rôle du patrimoine dans la politique d'urbanisme de la ville. Les animateurs proposent volontiers à la population locale la découverte d'un nouvel aménagement public, un chantier archéologique, des opérations d changement d'usage d'un immeuble.

Souvent dans une grande ville, une exposition est organisée sur les nouvelles constructions réalisées au cours de l'année, ou sur la présentation d'un programme municipal d'aménagement où sont concernées constructions neuves et interventions sur des monuments historiques. Les visites conférences guidées par un professionnel de la restauration architecturale (un architecte en chef des monuments historiques ou un architecte des bâtiments de France) ont alors généralement beaucoup de succès.

Les animateurs tentent également d'intéresser les habitants à toutes les transformations (rendues possibles par la mise en oeuvre d'une procédure sur les quartiers anciens : opération programmée d'amélioration de l'habitat, secteur sauvegardé, zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. Les ZPAUPP).

Les animateurs déplorent le peu d'intérêt pour des découvertes inédites, des sites méconnus, chaque fois qu'un monument majeur entre en concurrence avec ces nouveautés.

Le réseau, via ses animateurs, cherche aussi à gagner de nouveaux publics, parfois dénommer « publics spécifiques ». Il s'agit d'une part de sortir des rendez-vous réguliers avec un public d'habitues qui se renouvelle peu, et d'autre part d'aller chercher des groupes qui ne connaissent pas, pour toutes sortes de raisons, la ville où ils habitent : populations immigrées, femmes maghrébines, habitants d'anciennes cités ouvrières ou de quartiers neufs, maisons retraite. Pour ces publics, les rencontres sont organisées autour d'ateliers pour adultes et des visites et



supposent une préparation et un suivi adaptés (perfectionnement du français, vis courtes, variété des thèmes ). Ces rencontres se montent le plus souvent dans le cadre de Contrat de ville, avec l'aide de structures administratives et sociales compétentes.

Cette initiative est encore peu développée, elle n'est pas mise en place dans le Languedoc par exemple, du moins à notre connaissance, et le réseau national dénombre moins d'une dizaine d'actions de ce type. Mais l'idée est là. Elle conforte et renforce cette volonté de sensibilisation et de démocratisation du patrimoine, conçu ici comme un outil d'insertion sociétal.

Plus de 200.000 jeunes ont été reçus dans les services éducatifs. Ce chiffre est stable par rapport au précédent bilan. La population scolarisée dans les Villes et Pays d'art et d'histoire, recensée dans les questionnaires, atteint 726.616 élèves, de la maternelle à l'enseignement supérieur compris.

En moyenne, 80% des activités éducatives se déroulent en temps scolaire et 20% hors temps scolaire.

Les Villes et Pays disposent rarement d'un enseignant détaché : une dizaine seulement recensée. Notons ici que la convention « Adopter son patrimoine », qui est passée entre l'éducation nationale et le ministère de la culture, vient renforcer ce dispositif, quitte à rendre peu lisibles les actions VPAH envers les écoliers. Cela dit, la création d'outils pédagogiques est très florissante, environ 80 nouveaux outils ; ce chiffre comporte pour moitié la réalisation de carnets de visites, cahiers, livrets/jeux, correspondant aux thèmes nouveaux mis en place dans l'année.

Les thèmes nouveaux continuent d'élargir cette année encore les champs de découverte du territoire urbain et rural et les pratiques proposées aux jeunes : découverte des espaces intermédiaires en centre-ville et en périphérie, approche de l'art urbain, installations éphémères, avec des plasticiens, archéologie, grands aménagements (chantiers routiers ) et leurs incidences sur le site.

Finissons cette partie en mentionnant quelques actions menées à Nîmes, qui montre ce « souci du public » qui caractérise ce réseau.

- Mise en place de nouvelles visites thématiques à l'intention de la population locale sur Carré d'Art/Maison Carrée et Nîmes au 18e siècle dans le cadre du 10e anniversaire de Carré d'Art et le tricentenaire de l'érudit nîmois Jean-François Séguier
- Edition d'une brochure avec un circuit découverte sur J.F. Séguier pour les journées du patrimoine à 10000 exemplaires diffusés par l'O.T. et dans les lieux d'exposition (bibliothèque, musées) durant des expositions thématiques autour ce personnage.
- Atelier à l'intention des scolaires sur l'architecture contemporaine et la qualité architecturale à partir de l'exemple de Carré d'Art
- Organisation de deux concerts pour les Journées du patrimoine 2003
- Organisation d'un concert en juin et d'une exposition sur les Jardins de la Fontaine en septembre dans le cadre de la manifestation "Le temps des jardins"
- Réalisation d'une exposition didactique pour les scolaires sur Nîmes au 18e siècle.
- Création d'une visite spectacle.

### Fréquentation

L'impact du label sur la fréquentation touristique est très difficile à évaluer pour une ville comme Nîmes qui a une très grande notoriété dans ce domaine en raison de son patrimoine antique exceptionnel et sa position géographique.

Le tourisme a d'ailleurs une longue tradition ici, l'O.T. a fêté ses 100 ans en 2003.

La fréquentation des visites découvertes ou thématiques pour individuels organisées dans le cadre de la convention est très variables, entre 3 et 15 personnes.

En 2003 les visites pour individuels ont été suivies par 701 personnes.

L'O.T. a crée un tarif spécifique pour les Nîmois pour pouvoir évaluer le nombre d'habitants qui participent à ces visites. L'O.T. a constaté que dans chaque visite découverte on trouve 2 à 3 Nîmois. Parfois ils accompagnent des amis en visite ici ou ils suivent la visite parce qu'ils veulent s'informer et se former avant de recevoir des amis ou de la famille.

Les visites thématiques sont essentiellement suivies par les Nîmois. Il y a un public d'habitues qui vient à l'O.T. pour chercher le programme et se renseigner sur les nouveaux thèmes.

Les visites spectacles (inscription obligatoire, 40 personnes max.) sont également fréquentées en grande majorité par les Nîmois qui conseillent cette animation à leurs amis et n'hésitent pas à revenir une année sur l'autre avec des amis.

Le service éducatif du patrimoine reçoit environ 2000 scolaires de Nîmes par an. Les animations sont gratuits pour les établissements scolaires de la ville<sup>24</sup>.

La VPAH de Perpignan a aussi inscrit son action dans cette perspective citoyenne.

La municipalité a décidé de miser sur la culture afin de favoriser le développement global de la Ville, pour remédier au risque de fragmentation sociale ainsi qu'aux effets de la crise urbaine. Il s'agissait de poursuivre par des actions culturelles les grands objectifs de la politique urbaine : cohésion sociale et démocratie, croissance économique et emploi, cadre de vie et développement durable. Quatre axes ont été privilégiés : la musique, l'action culturelle envers les quartiers difficiles, la rencontre des cultures et le patrimoine. Le patrimoine, base de l'identité et du développement urbain, est dans le cas de Perpignan un aspect méconnu mais fort riche de la ville qu'il s'agissait de mettre en valeur et de faire connaître, un programme à long terme de préservation et de mise en valeur a été décidé.

Des mesures pratiques ont été prises : découverte du patrimoine urbain par le biais de transport gratuit pour les classes d'écoliers, plan local d'éducation artistique en direction des enfants....L'animateur du patrimoine peut ainsi s'appuyer sur un réseau d'acteurs locaux (médiateurs, associations, écoles, et des structures telles l'Institut Jean Vigo, la Régie de Culture Catalane, la Casa Musicale...) pour notamment sensibiliser les habitants et les écoliers à l'architecture et à la ville, et pour valoriser les cultures multiples en partant de la culture catalane bien sûr (enseignement du catalan dans les maisons de quartier).

L'animateur du patrimoine s'appuie sur la convention cadre du « Contrat de ville / contrat intercommunal du site perpignanais 2000/2006 » qui prévoit un contrat

---

<sup>24</sup> Informations données par Bettina Celie, animatrice du patrimoine, Nîmes.

thématique culture, intitulé « Echange / développement / qualité de vie : la culture une dimension de la politique de la ville ». Dans ce contrat thématique on développe un volet « Culture dans le ville / Culture de la ville » qui a pour but de favoriser « la connaissance et la valorisation du patrimoine urbain (architecture, urbanisme). On a misé ainsi sur des outils de sensibilisation patrimoniale de proximité pour notamment susciter des discussions dans les quartiers sur l'urbanisme de la ville (débat à l'Atelier d'urbanisme) ou en exposant des photographies réalisées par les jeunes sur leur quartier (« J'aime, j'aime pas »).

La mission VPAH coordonne les actions patrimoniales menées par les services culturels de la ville (les services éducatifs des musées : ateliers de généalogie, calligraphie, histoire de la ville,...) et supervise les visites ou circuits dans les monuments et les visites découvertes du patrimoine naturel sur les berges de la Têt.

## Conclusion

La dynamique des territoires est marquée par des tendances de fond, parfois contradictoires ou paradoxales, et qui bouleversent des traditions qui semblaient bien établies dans notre pays. D'un point de vue socio-anthropologique, on note que de nouvelles formes de citoyenneté active émergent : elles visent à atteindre une meilleure efficacité en partant du sentiment d'appartenance à un territoire et d'un destin commun choisi.

Institutions publiques et structures socio-économiques, procédures de gestion publique et nouvelles formes de citoyenneté sont ainsi, aujourd'hui, incontestablement mêlées dans la définition et la conduite des politiques publiques. En d'autres termes, l'écart entre institutionnalité et fonctionnalité tend à se combler, en même temps que les territoires deviennent de plus en plus des " espaces vécus ". C'est dans ce contexte qu'opère les animateurs du réseau VPAH.

La décentralisation invite l'État à aller à l'essentiel et à être plus ciblé dans son action. Porteur de la solidarité nationale à l'égard des territoires les plus défavorisés,

il doit l'être dans une logique non pas seulement redistributive, mais allocative. Il faut aider les territoires à retrouver leur propre moteur de développement. Il est clair que le label participe à ce mouvement général vers une nouvelle citoyenneté ancrée dans son environnement. Nos observations sur le terrain nous invitent à penser qu'il n'y a pas un apport direct du Label au niveau socio-économique<sup>25</sup>, mais il génère des bénéfices secondaires notamment en termes d'image et de qualité. En cela, on parlera d'un « *Effet VPAH* » qui joue autant sur le changement du regard que pose le touriste sur un espace et un patrimoine que sur la relation qu'établit l'autochtone envers son patrimoine. Nous allons étayer ce propos en examinant deux sites Languedociens , Pézenas et Perpignan.

---

<sup>25</sup> Il nous est difficile actuellement de dire que le label accroît la fréquentation touristique d'une manière globale sur un territoire, il agit en termes de label de qualité, mais n'a pas un effet quantitatif très important sur la consommation de visites touristiques, il s'agit plutôt d'un impact qualitatif sur l'image du territoire.

## CHAPITRE DEUX : Le Label dans le Languedoc

### Roussillon.

Le développement du label VPAH dans le Languedoc Roussillon, sera examiné ici à travers une étude comparative des actions menées à Pézenas et à Perpignan - Nîmes, Beaucaire et la Vallée de la Têt, où on a fait des investigations moins poussées, seront citées en appui de notre exposé. Mende est trop récente dans le réseau, on ne dispose pas encore de données fiables.

Chaque site a sa problématique spécifique, mais tous vivent des changements liés à l'agrandissement de leurs périmètres, avec les questions corollaires liées à la cohérence sociale, économique et culturelle de ceux-ci. L'intercommunalité a modifié le fonctionnement des pays qui doivent s'élargir et englober d'autres communes. Comment fonctionne cette cohérence culturelle, existante ou à créer, et que l'on serait tenté ici d'appeler une identité territoriale dans le cadre du Label ?

Le Languedoc-Roussillon s'ouvre à ce label : 9 territoires en tout, - Beaucaire, Uzès, Nîmes (30), Pézenas (34), Mende (48), Perpignan et la Vallée de la Têt (66) - ont ainsi obtenu le label "Villes et Pays d'Art et d'Histoire" (VPAH) ou avaient déjà le label villes d'art (Uzès, Narbonne, Villeneuve-lès-avignon). Traditions et influences diverses ont favorisé le rayonnement du Languedoc-Roussillon et lui ont permis de se constituer un patrimoine historique ancien, riche et de renommée internationale. Le Pont du Gard, le Canal du Midi, la Cité de Carcassonne et les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle sont tous les quatre inscrits au Patrimoine mondial par l'UNESCO respectivement en 1985, 1996, 1997 et 1999.

Le label Pays d'art et d'histoire touche de plus en plus les communes rurales, des « terroirs » souvent déjà typés et marqués culturellement. C'est le cas des pays de Pézenas, de la vallée de la Têt et de Mende. Même si des villes comme Nîmes et Perpignan, et aussi Beaucaire, privilégient le patrimoine urbain, la nature s'invite de plus en plus dans ce label dédié au patrimoine bâti et immatériel. Pézenas, dont les habitants se disent farouchement citadins et urbains, par opposition à la campagne

environnante, doit ainsi inclure des sentiers et des ballades dans son offre culturelle. Ces villes d'art et d'histoire comprennent dans leurs périmètres des zones rurales, elles intègrent les villages et hameaux des alentours, elles ont ainsi à s'adapter à la transformation de l'espace rural. Nous allons voir plus en détail comment fonctionne ce label dans le Pays de Pézenas, on fera une rapide comparaison avec Perpignan pour en montrer la spécificité.

On s'attardera sur le cas de Pézenas qui, en bien des points, présente un caractère paradigmatique de cette mise en label. Signalons ici quelques actions significatives faites par le réseau en 2003, avant de voir dans le détail comment s'articule cette mise en label avec d'un territoire à l'autre. Comme Pays d'art, le label fonctionne en partie dans des campagnes françaises qui ont longtemps été perçues comme des espaces essentiellement productifs. Les politiques rurales de l'après-guerre, qui ont promu l'agriculture au rang de secteur stratégique, ont largement contribué à ancrer cette vision et cette représentation sociale. Pourtant, depuis le milieu des années soixante-dix, à mesure notamment que l'agriculture prenait une place plus réduite dans l'économie et dans l'emploi national, on a pu voir émerger à la fois de nouveaux usages et un nouveau regard sur les campagnes.

Quatre fonctions définissent aujourd'hui les territoires ruraux. Outre fonction productive, ils ont une fonction résidentielle, une fonction récréative et touristique, et une fonction environnementale. Notons que ces quatre fonctions génèrent des publics différents pour les VPAH, ceux qui sont résidents (résidences secondaires, habitants de longue date), ceux qui pratiquent un loisir de proximité (une excursion pour la journée), les vacanciers et touristes dont certains sont étrangers, et les amateurs de nature et d'environnement. Les attentes ne sont pas toujours les mêmes.

### ***Pézenas dans la Communauté d'agglomération***

Le label Villes et Pays d'art et d'histoire semble intéresser les collectivités du Languedoc. Celles qui l'ont obtenu semblent satisfaites. Si le principe qui veut que

les villes d'art (VA) doivent être transformées en VPAH d'ici 2006, est appliqué, la région aura donc 9 sites labellisés ; il s'agit de Narbonne (Ville d'art, Aude), de Beaucaire (Gard, VPAH), de Uzès (Gard, VPAH), de Nîmes (VPAH), de Villeneuve-les-Avignon (Gard, Ville d'art), du Pays de Pézenas dans l'Hérault, et récemment de Mende, qui vient d'adhérer au label VPAH, et des 2 sites labellisés des Pyrénées-Orientales, Perpignan et le Pays de la Vallée. Sans oublier le projet de constitution d'un Pays d'art et d'histoire, dans la vallée de l'Hérault, sur le thème du patrimoine industriel textile dont la cité drapière de Villeneuve, avec sa manufacture royale, qui est le lieu emblématique de ce passé textile. Cette démarche favoriserait l'émergence d'un véritable projet territorial et permettrait de mettre également en valeur les dynamiques culturelles locales (Lodève, Clermont l'Hérault ...).<sup>26</sup>.

L'opération « vivre sa ville » semble avoir attiré l'attention et l'implication des décideurs culturels locaux. En 2003, l'intérêt pour l'architecture est à l'ordre du jour, les animateurs du patrimoine ont en fait une thématique d'animation en faveur de la qualité architecturale. On notera, dans le cadre de cette campagne, une réunion à Perpignan qui a porté sur un projet d'aménagement d'entrée de ville à fort potentiel patrimonial et paysager. Les abords des villes d'art de plus en plus occupés par les centres commerciaux ou autres zones d'activités jurent quelque peu avec la communication qui en est faite. A Pézenas, un panneau bleu à l'entrée sud annonce que la ville est adhérente du Label VPAH <sup>27</sup>. (cf. photo). L'entrée de Perpignan n'est guère marquante, une action était prévue, mais elle semble être abandonnée, celle de Nîmes se fait au milieu d'enseignes publicitaires et de constructions métalliques à usage commercial. (Une réflexion de fond commence à être faite sur les entrées de villes et en général sur la communication des VPAH. La convention cherche à être plus exigeante envers les municipalités en ces domaines, le réseau incite de plus en plus les collectivités territoriales à porter une attention

---

<sup>26</sup> Informations données par la Drac et le Ministère de la Culture ; Remerciements à M.O. Valaison, Drac du Languedoc, et à Jenny Lebard et Rosemarie Benoit, Ministère de la Culture.

<sup>27</sup> Une entrée de Pézenas



particulière aux entrées de villes, une première expérimentation a eu lieu à Perpignan sur un diagnostic d'entrée de ville).

Le bilan des activités du Label dans le Languedoc pour 2003, indique aussi d'autres actions. A Nîmes, par exemple, le dixième anniversaire de la création du Carré d'art de Norman Foster a été l'occasion, pour l'animatrice du patrimoine de développer des actions de sensibilisation à l'architecture et à la qualité architecturale, en partenariat avec l'école d'architecture du Languedoc-Roussillon. Beaucaire a décidé la réhabilitation de l'îlot des pêcheurs, dans le secteur sauvegardé, qui devrait accueillir le centre européen pour la ville et l'architecture. Des architectes avignonnais ont été désignés. D'autres actions, notamment de formation, ont été menées<sup>28</sup>. La communauté d'agglomérations Avignon / Villeuve-les-Avignon devrait favoriser la transformation des deux labels « Ville d'art » en faveur d'un Pays d'art et d'histoire interrégional, de part et d'autre du Rhône.

### **Un pays d'art et d'histoire**

Pézenas est une petite ville du département de l'Hérault d'environ 7000 habitants qui recèle des trésors patrimoniaux importants, partagée entre l'influence des villes de Béziers et de Montpellier . Cette ville est au centre d'une communauté de communes composée par huit entités, les villages de Pézenas, Montagnac, Saint Pons, Adissan, Nizas, Caux, Aumes et Cazouls d'Hérault, qui s'appuie sur la loi du 12 Juillet 1999, dite « loi Chevènement » et la mise en place d'un pays : le Pays de Pézenas qui s'appuie sur la loi Voynet de 1999 qui redéfinit le périmètre de développement local.

L'activité culturelle du Pays de Pézenas est largement dominée par la dynamique de la ville de Pézenas, dotée d'une « Maison du Tourisme et de la

---

<sup>28</sup> La formation régionale préalable à l'examen d'aptitude de guide des Villes et Pays d'art et d'histoire est organisée par les Villes et Pays d'art et d'histoire de la région, (de septembre 2003 à mai 2004), notamment par l'animatrice du patrimoine de la Ville de Nîmes, en liaison avec la DRAC. Pézenas est la Ville ou du Pays d'art et d'histoire où se sont déroulés les épreuves orales de l'examen.

Culture» qui consacre à la culture un budget d'environ d'un million de francs par an. (hors salaires).

La cité souhaite affirmer son positionnement de lieu d'aide à la création et à la diffusion artistique de qualité. Ce choix comporte plusieurs volets :

- une réflexion sur la « thématique Molière ».
- une ouverture vers les jeunes, en leur proposant de se produire dans le cadre de « scènes libres » et de manifestations de type festival.
- l'organisation de « Rencontres en Pays de Pézenas »: rencontres cinématographiques, rencontres autour du fifre et des animaux totémiques, rencontres méditerranéennes.
- le soutien aux associations : aide administrative aux associations, studio d'enregistrement municipal, prêt de lieux d'expositions, aide à la création d'une association de plasticiens et d'un centre d'art (Maison des Arts Plastiques)...
- une programmation théâtrale hors saison à destination des élèves de la section A3 (théâtre) du lycée Jean Moulin.
- une programmation culturelle à l'année (expositions, concerts, spectacles...).
- une collaboration avec l'Office Départemental d'Action Culturelle dans le cadre de partenariats : rencontres méditerranéennes, Primeur d'automne pour citer ceux déjà établis.
- une programmation estivale éclectique, élaborée en collaboration avec la commission « Mironde Dels Arts » de l'association « Les amis de Pézenas » : folklore, musique, opérette, théâtre, théâtre sur tréteaux etc... Cette politique culturelle de la ville s'enrichit des initiatives d'associations culturelles diverses : École de musique de l'Amicale Laïque, Maison des Arts Plastiques et des Arts Graphiques, association « Perspectives », Compagnie du Jeu de Paume; celles-ci impliquent leurs adhérents mais s'adressent au travers de leurs événements, au public local et à la clientèle touristique. Enfin, elle est complétée par l'activité d'équipements publics de qualité, notamment : médiathèque, cinéma municipal, centre de loisirs, musée...

### **Une zone de passage**

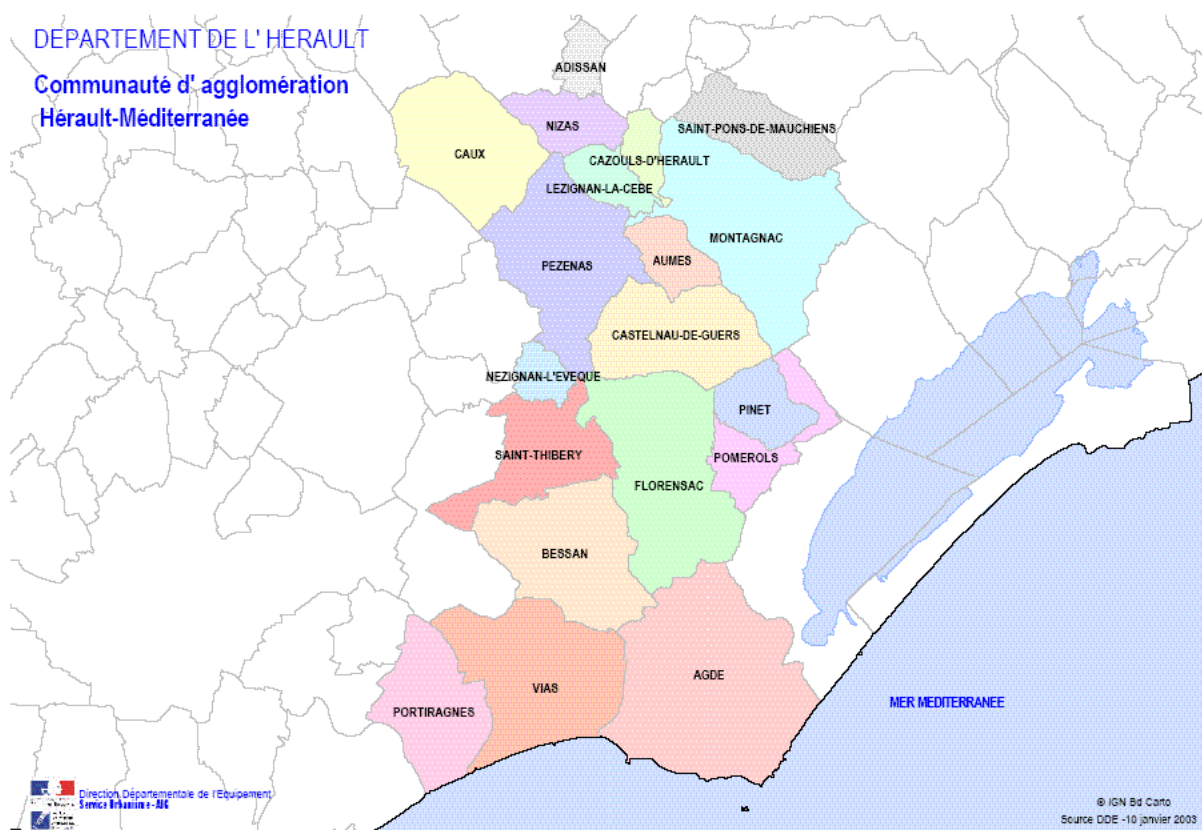
Au coeur de la plaine viticole, entre Montpellier et Béziers, Pézenas a été très tôt une zone de passage vers la mer par la basse vallée de l'Hérault, et vers les hautes terres, par la vallée de la Peyne. Devenue ville royale en 1262, elle doit sa fortune au double rôle, économique puis politique, qu'elle a été amenée à jouer jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La tenue régulière de ses foires annuelles, qui ont su attirer Jacques Coeur, a été un facteur important de développement. S'y ajoutèrent depuis 1456 et pendant plus de deux siècles avec la présence des ducs de Montmorency et des princes de Conti, gouverneurs de Languedoc, les sessions des Etats généraux, sans oublier les trois séjours que fit Molière entre 1650 et 1656. Des grandes demeures patriciennes de la ville médiévale, de la fin du Moyen Age et des premières années du sculpteurs serruriers et « gipiers» (stucateurs) ont doté Pézenas d'un extraordinaire patrimoine architectural, consacré en 1965 par la création d'un secteur sauvegardé. La ville a été marquée par des personnages célèbres qui y ont habité ou séjourné. Molière bien sûr, mais aussi Paul Vidal de la Blache, inventeur de la géographie humaine, le chanteur Bobby Lapointe et le chimiste Venel qui inventa l'eau de Seltz. Les communes du Pays sont très attachées à la ville car elle est pour eux à la fois un lieu riche en histoire et fonctionnel pour la vie de tous les jours (commerces, écoles, travail, marché du samedi matin, lycée, hôpital, etc....).<sup>29</sup>

### **Un territoire qui change**

En plus de cette adhésion au label VPAH, qui remonte à plusieurs années maintenant, Pézenas vit actuellement un autre événement de taille, son association avec Agde. En effet, Pézenas a décidé de se joindre à la communauté d'agglomération faisant des villes d'Agde et de Pézenas les pôles principaux de ce territoire de projet appelé « Hérault Méditerranée »<sup>30</sup>.

<sup>29</sup> Extrait du site Internet de la ville de Pézenas.

<sup>30</sup> La création de la communauté d'agglomérations Hérault-Méditerranée a poussé la commune d'Agde à demander l'élargissement du label du PAH de Pézenas sur l'ensemble du territoire. Une réflexion est en cours avec les services municipaux agathois, en liaison avec l'animateur du patrimoine du pays de Pézenas, afin de définir un véritable projet de territoire commun au pays d'Agde et à celui de Pézenas. Nous



C'est un territoire de traditions et d'histoire. Au-delà des espaces littoraux, l'offre de la zone pré littorale se caractérise par sa diversité : les spécificités du patrimoine paysager, culturel, historique et des ressources liées au terroir confèrent ainsi à cette zone des valeurs identitaires fortes, et permettant le développement d'une activité touristique complémentaire à celle de la bande littorale.

---

n'avons pas reçu plus d'informations.



Cependant, le territoire reste peu connu et surtout peu homogène en termes d'image. Si Pézenas jouit d'une relative notoriété touristique, le reste du territoire présente peu de visibilité en termes d'attractivité culturelle.

Selon la Communauté d'agglomération, la fréquentation apparaît diffuse sur les différents sites : cathédrale St Etienne d'Agde se positionnant comme le premier site culturel du territoire avec moins de 45 000 visiteurs (près de 40 100 visiteurs en 2002), suivie du musée de l'Éphèbe d'Agde (24 600 visiteurs).

---

#### Fréquentation des sites culturels de la CAHM en 2002

---

Cathédrale St Etienne Agde	40 068
Musée de l'Éphèbe Agde	24 616
Fort de Brescou Agde	11 651
Musée Agathois Agde	5 414
Musée Vulliod St Germain Pézenas	5 105

---

Source : CDT Hérault

## Un tourisme historique, patrimonial et culturel<sup>31</sup>

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Culture à identité forte, authenticité</li> <li>- Une dimension historique et culturelle forte, en particulier dans l'arrière-pays (Pays de Pézenas labellisé "Pays d'Art et d'Histoire")</li> <li>- Transversalité de certaines offres et thématiques patrimoniales sur le territoire : patrimoine et terroir, patrimoine fluvial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Excepté Pézenas, faible notoriété touristique sur cette filière « culture / patrimoine »</li> <li>- Absence de site culturel d'envergure</li> <li>- Offre et fréquentation diffuse</li> <li>- Peu d'initiatives de partenariats</li> </ul>

Le territoire a des atouts, il bénéficie d'une tradition gastronomique avec notamment une filière viticole particulièrement importante, des produits de la mer et des spécialités gastronomiques locales (petits pâtés et berlingots de Pézenas, miel, chocolaterie/confiserie, etc.).

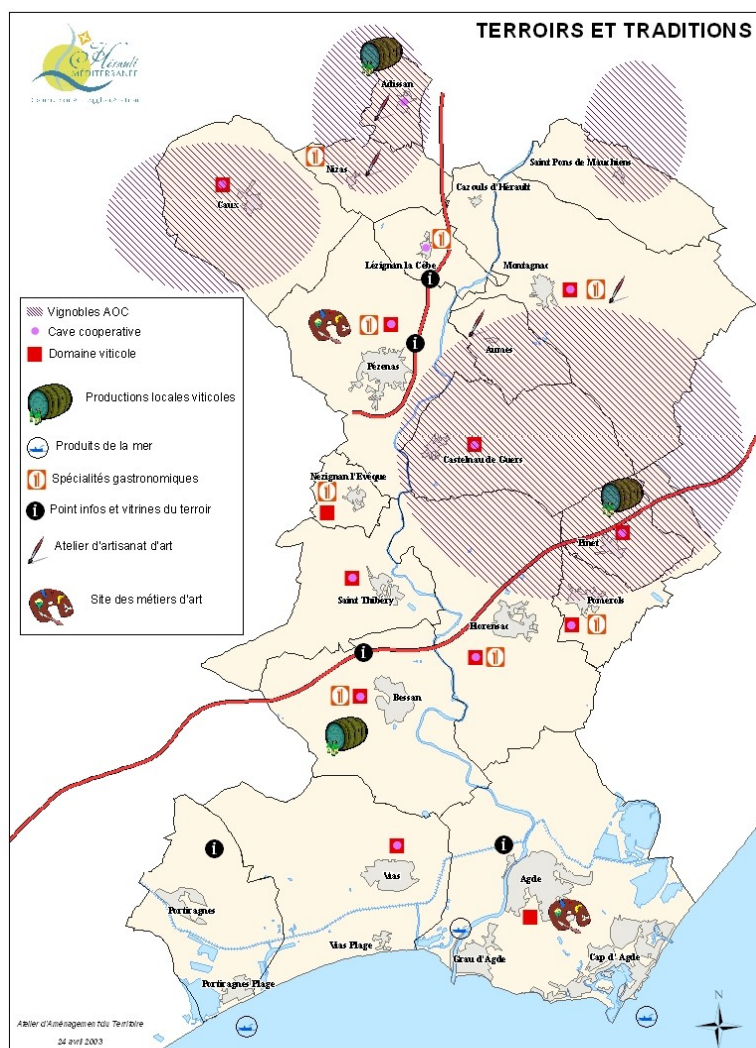
La valorisation touristique passe par des initiatives telles :

- la visite de caves et domaines/dégustations ainsi qu'une animation terroir et patrimoine, le festival Musique et Vin, organisé de juin à septembre sur le Pays de Pézenas,

- une route thématique, la route des vigneron et des pêcheurs (itinéraire situé sur une partie du territoire - le Pays d'Agde- permettant de découvrir une sélection de sites : caves et domaines viticoles, mas conchylicoles, chocolaterie, réserves naturelles,...), mais dont le succès est actuellement peu probant,

- la commercialisation de deux produits de court séjour « terroir »

<sup>31</sup> Source : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée



## Communauté d'Agglomération HM : Des ressources culturelles pas assez mobilisées

Le territoire de l'agglomération dispose de plus de 70 monuments protégés, en plus du petit patrimoine et des édifices non classés ; de l'avis de nombreux professionnels présents sur le territoire ces ressources sont en grande partie assez méconnues et insuffisamment valorisées.

La mise en label ne semble pas concerner l'ensemble du territoire, seule Pézenas en profite et jouit ainsi de plusieurs labels ("Pays d'Art et d'Histoire" attribué en 2002, *Ville et métiers d'Art*, *Perles Vertes*, *Plus beaux détours de France*, *Station verte de vacances*, *Alliance de villes européennes de culture*, Pézenas est aussi membre du réseau de l'Archipel des Métiers d'Art). Cela peut générer une certaine confusion.

**L'offre patrimoniale et culturelle paraît variée, mais elle reste concentrée sur les deux pôles Agde / Pézenas.**

La diversité de cette offre se décline autour de plusieurs axes avec :

- des périodes historiques particulièrement riches avec notamment plusieurs sites archéologiques majeurs (cité antique d'Agde, Via Domitia, exploitation de l'archéologie sous-marine,...)

- un patrimoine bâti 13e siècle, 16e s. et période classique (17 et 18e) : notamment le patrimoine architectural de Pézenas

- un patrimoine religieux : collégiale St Jean de Pézenas, Cathédrale St Etienne d'Agde, abbatale de Saint Thibéry...

- des ensembles urbains d'intérêt architectural : villages médiévaux/ circulades (Montagnac, Caux, St Pons de Mauchiens, Castelnaud, Pinet, secteur sauvegardé de Pézenas...)

- des ensembles immobiliers publics : théâtre, butte du château de Pézenas, Château Laurens d'Agde,...

- un patrimoine rural, patrimoine paysager et vernaculaire : Paysages et patrimoine viti-vinicole , Garrigues, Causse basaltique (Caux, Nizas,..)

- un petit patrimoine (chapelles rurales, croix de chemin,...), Châteaux privés

- Un patrimoine fluvial : Canal du Midi, fleuve Hérault

- Moulins de l'Hérault,...

En somme, l'offre patrimoniale du territoire est diverse et de qualité, il existe des sites ayant une notoriété certaine (Canal du Midi, Pézenas), on y recense aussi des initiatives touristiques spécifiques, liées à l'identité du territoire (Via Domitia, circulades, moulins, patrimoine fluvial, basalte, etc..). Cependant , malgré une identité historique et culturelle réelle, on ne constate pas une visibilité de ce patrimoine à l'échelle de l'agglomération. L'offre est diffuse, quand elle n'est pas profuse (Expositions, collections, initiatives éclatées sur le territoire).

**Mutualisation faible**



Le territoire dispose d'une offre d'équipements culturels assez peu mise en réseau et peu valorisée auprès des différents publics (locaux, de proximité ou touristiques). Il n'existe pas de musée phare, l'offre muséologique est assez dispersée sur le territoire. Les espaces muséographiques sont généralement liés à l'identité historique et culturelle du territoire.

L'offre en termes d'arts vivants est faite par les deux pôles urbains : Pézenas (Théâtre, théâtre de Verdure, cinéma art et essai, Gare du Nord, Foyer des Campagnes) et Agde (cinéma, palais des congrès, école de musique,...). Des manifestations reconnues constituent le cœur de la vie culturelle : visites théâtralisées, festival International de L'image des Métiers à Pézenas, festival Musique et Vin, spectacles de théâtre sur tréteaux, Mirondeles dels Art,..., expositions sur Agde,..).

Hormis sur Pézenas, où notre enquête montre, comme on le disait plus haut, l'importance de certaines associations dans la vie culturelle locale, telles « Les Amis de Pézenas », les Machous<sup>32</sup>, les Amis du Poulain, l'association des artisans d'art, il existe un faible partenariat entre les associations culturelles et les institutions.

Excepté les initiatives visant à sensibiliser les écoliers aux patrimoine (menées notamment par l'animatrice du patrimoine à Pézenas), l'offre est relativement peu développée en matière d'activités, d'animations, ou d'événementiels culturels destinée aux publics jeunes (enfants/ adolescents).

Un territoire souffrant d'un manque de cohésion

Si Agde et Pézenas présentent des personnalités fortes culturellement, le reste du nouveau territoire de l'agglomération manque d'unité. Le pays d'art et d'histoire de Pézenas est né dans la communauté des communes de Pézenas, elle concerne 8 communes, elle vient de constituer avec Agde une grande agglomération englobant 19 communes, appelée Hérault Méditerranée.<sup>33</sup> Ces découpages territoriaux n'affectent pas le sentiment identitaire piscénois, mais ne génère pas un sentiment

<sup>32</sup> Lous Machous, qui signifient mulets en occitan. Désigne ceux qui suivent le Poulain dans les ruelles de la vieille ville de Pézenas lors de sa sortie, notamment le mardi gras, nous dit lors d'un entretien Claude Achard, historien et figure locale importante. Propos confirmé par Claude Alberge, autre historien d'importance.

<sup>33</sup>

d'appartenance locale. C'est en fait un pôle d'identités anciennes qui essaient à trouver de nouvelles convergences économiques.

Un ancien organisateur des sorties du Poulain, l'animal totémique de Pézenas, estime que l'identité piscénoise est bien ancrée autour notamment du Poulain et des métiers d'art « *Pézenas, c'est une ville à part entière. On a notre collège, un lycée. On se suffit à nous-mêmes. On est malheureux quand on part de Pézenas, même si c'est pour aller étudier à Montpellier comme je l'ai fait. Il y a même une association des amis de Pézenas à Paris créée par un médecin piscénois...* »<sup>34</sup>..

L'attachement à Pézenas est bien réel et perceptible, il existe une certaine « fierté d'être de Pézenas ». Un ancien président des « Amis du Poulain » nous confirme que cela peut aller jusqu'à une certaine fermeture sur soi. « *Il y a environ 300 adhérents aux amis du poulain. Presque tous sont natifs d'ici. (...) Les gens se connaissent, peu viennent d'ailleurs, certains sont copains d'école primaire, on n'a pas de membres d'origine maghrébine par exemple* ». (Il existe une petite communauté maghrébine à Pézenas, Montagnac a une communauté plus importante).

« *Les gens sont fiers de leur ville. De leurs maisons. Ils ont conscience d'habiter une ville à fort patrimoine. Une ville bourgeoise.* » nous dit Claude Alberge lors d'un entretien.

Cela étant la population évolue et une mobilité se lit notamment sur les liste électorales où selon Claude Achard et Claude Alberge plus d'un tiers des inscrits n'étaient pas piscénois deux décennies auparavant. Comparé au pays d'Agde, le pays de Pézenas et ses communes environnantes présente néanmoins plus de stabilité démographique.

COMMUNE	POPULATION
ADISSAN	743
AGDE	20303
AUMES	315
BESSAN	4076
CASTELNAU-DE-GUERS	911
CAUX	1988
CAZOULS-D'HERAULT	278

<sup>34</sup> Entretien avec M. Gouron, pharmacien à Pézenas et vice-président des « Machous ».

FLORENSAC	3983
LEZIGNAN-LA-CEBE	1024
MONTAGNAC	3024
NEZIGNAN L'EVEQUE	967
NIZAS	534
PEZENAS	7778
PINET	998
POMEROLS	1717
PORTIRAGNES	2389
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	524
SAINT-THIBERY	2232
VIAS	4413
<b>TOTAL</b>	<b>59797</b>

En ce qui concerne le territoire de l'agglomération, les choses sont encore plus complexe devant la venue régulière de populations qui s'installent dans la région, des strates de population relativement étrangères les unes aux autres se superposent, notamment entre les populations résidentes "permanentes" et les populations saisonnières ou temporaires.

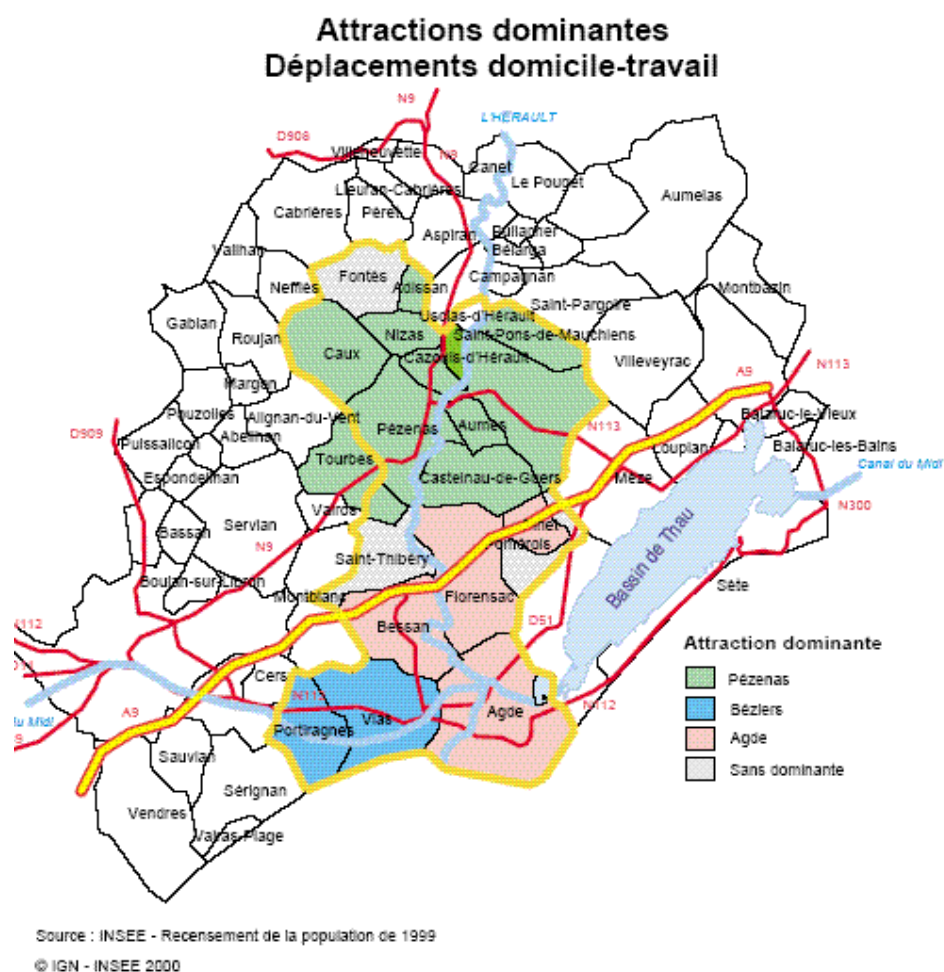
Nous observons ainsi un territoire complexe d'un point de vue sociologique tant les attentes, les modes de vie et donc les problèmes des uns et des autres sont différents. Les situations économiques des uns et des autres diffèrent également, le taux de chômage y est élevé, particulièrement celui des jeunes. On a noté également une très forte saisonnalité de l'emploi qui va de pair avec une forte précarité. Parmi les caractéristiques socio-économiques de ce territoire, on peut souligner :

- la part importante de la population dépendante des minima sociaux
- la faiblesse du salaire horaire moyen
- la part importante de la population non diplômée.

Sur longue période l'évolution de la population de la basse vallée de l'Hérault se résume à l'essor démographique d'Agde, Vias et Portiragnes et à une quasi-stabilité de l'arrière-pays. Si les tendances se poursuivent, plus d'un habitant de la zone sur deux résidera sur le littoral en 2025.

Les liens entre Agde et Pézenas, vus au travers des trajets domicile-travail sont faibles. Les actifs de Vias et Portiragnes sont plutôt attirés par Béziers. La zone d'influence d'Agde est la plus dynamique au niveau démographique : elle concentre 65% des accroissements de population entre 1990 et 1999.<sup>35</sup>

L'activité touristique est très concentrée sur Agde, elle emploie des jeunes, souvent à temps partiel. En moyenne, le niveau des salaires est relativement faible dans la basse vallée de l'Hérault.

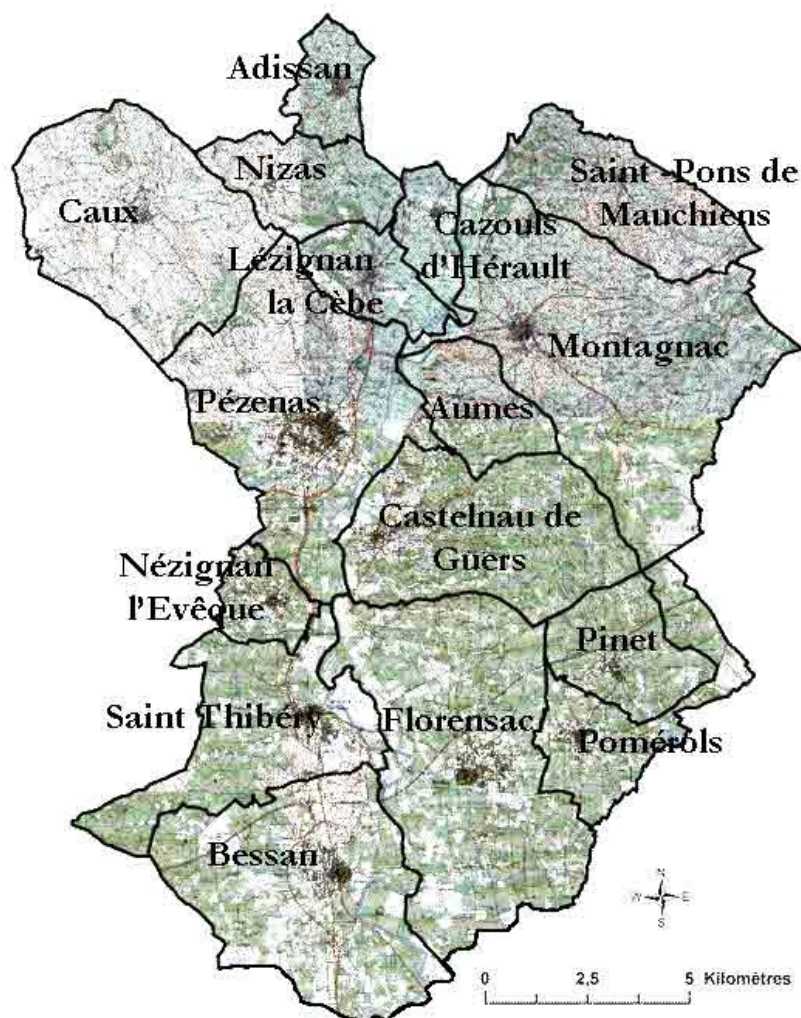


La zone se partage en trois sous-ensembles suivant l'influence dominante des trois pôles proches : Agde, Pézenas et Béziers.

Pézenas, Nizas, Saint-Pons-de-Mauchiens, Caux, Cazouls-d'Hérault, Adissan, Aumes, Montagnac, (8 communes qui constituent le territoire ayant eu le lable

<sup>35</sup> Insee, revue Synthèse, n° 2, février 2002.

VPAH) et Néziguan-l'Evêque, Lézignan-la-Cèbe, Castelnaud-de-Guers, Usclas-d'Hérault, sont sous l'influence dominante de Pézenas. Cela correspond à 4 communes près au tracé du Pays d'art et d'histoire, qui semble ainsi avoir une cohérence économique et sociale assez bien délimitée.



*Les 16 communes qui constituent l'agglomération de Pézenas.*

Cependant, une nette prédominance économique peut être attribuée à Agde. La zone sous influence agathoise concentre 64 % des accroissements de population de 1990 à 1999 sur 35 % de la superficie de la zone. A l'opposé, les 12 communes sous influence dominante de Pézenas, occupent la moitié du territoire et ne contribuent que pour 11 % aux accroissements de population.

Ajoutons aussi que la démographie de Pézenas marque le pas. Seule dans la zone, Pézenas présente une perte de population ces dix dernières années : la ville perd 20 habitants par an<sup>36</sup>.

Le Pays peut décupler le nombre d'habitant durant l'été car il existe de nombreuses résidences secondaires dans les communes, plus particulièrement dans les plus petits villages tel que Caux, Aumes ou Adissan. Le Pays est sous une double influence pour attirer le tourisme. Non loin du littoral très prisé en haute saison (30-40km environ), il est également proche du lac du Salagou et entouré de verdure pour de longues randonnées.

Il est aisé de découvrir les paysages méditerranéens au rythme des sentiers qui sillonnent les campagnes : Causse de Nizas, coulée basaltique des Baumes, pinède de Bessilles, vignoble de coteaux, berges de l'Hérault ou de la Peyne, garrigue odorante, routes bordées de platanes.

Le Pays d'art de Pézenas (VPAH) comprend 15 000 habitants, répartis inégalement.

Pézenas est peuplé d'environ 8 000 habitants,
Montagnac 2983,
Caux 1976,
Adissan 732,
Nizas 524,
Saint Pons de Mauchien 513,
Aumes 310
Cazouls 272.

L'Hérault, fleuve qui sépare et unit

Du point de vue ethnologique, l'unité culturelle du territoire s'est construite autour du fleuve. Le lien potentiel entre les deux zones d'Agde et de Pézenas est

<sup>36</sup> Les trois activités principales de la zone sont l'administration publique générale, les activités hospitalières et la Poste, qui à elles trois servent 20 % des salaires. Viennent ensuite la réparation de matériel agricole, les activités d'entrepôt, le commerce de véhicules automobiles, les hypermarchés et les activités de maçonnerie générale. La restauration traditionnelle fournit 1 220 emplois pour un salaire moyen de 42 099 francs, soit 6418 euros annuels.

avec évidence le fleuve Hérault qui reste un lieu de sortie pour les habitants (pêche, randonnées...). Les bords du fleuve Hérault et la mer constituent les deux pôles d'attraction du territoire. (L'appellation Hérault Méditerranée paraît pertinente de ce point de vue). La communauté d'agglomération envisage qu'une partie des touristes, qui sont au départ fortement attirés par le soleil et la mer, remontent le long du fleuve Hérault aménagé pour diversifier leurs loisirs et profiter du patrimoine offert par l'arrière-pays. Ils ne le font actuellement qu'en cas de mauvais temps et de pluie abondante sur les plages. Le flux de visiteurs n'est pas régulier, les commerçants placent des espoirs dans cette nouvelle configuration administrative dont ils attendent une dynamique territoriale et économique qui profiterait à l'espace non balnéaire.

Tout au long de son cours, le fleuve Hérault est un pôle d'attraction où sont pratiquées de nombreuses activités de loisirs telles que pêche, baignade, canoë, qui requièrent un environnement de qualité (même si certains sites ont tendance à se transformer en décharges sauvages). Le fleuve a une valeur toute particulière dans l'esprit et l'imaginaire des habitants de la région tout particulièrement dans le Pays de Pézenas<sup>37</sup>. Il a été durant le passé une richesse à la fois économique (barrages et canalisation de l'eau) qui desservait la région en eau mais également un lieu de détente et de rencontre pour les riverains. Aujourd'hui il n'est plus aussi aisé de s'y baigner à cause de la pollution mais de nombreux pêcheurs aiment s'y retrouver pour partager leurs passions et prendre des moments de détente loin du bruit et de la foule urbaine.

Le département de l'Hérault doit donc son appellation à ce fleuve parfois colérique qui surprend quelquefois les riverains qui ont tenté de les dompter.

L'Hérault a également servi dans le passé comme lieu de passage entre ses différentes rives pour faciliter le commerce et les relations politiques infra communales<sup>38</sup>.

<sup>37</sup> Sylvie GROUEFF, Fleuves et territoires : en quête de liaisons.-Revue Urbanisme, No 334, janv.-fév. 2004.- pp. 21-28.

<sup>38</sup> Une « Maison du fleuve Hérault » a été créée à Gignac. Sous l'égide du Département de l'Hérault, elle a pour objectif de mieux faire comprendre le fleuve, sa faune et ses paysages, ainsi que d'impliquer l'ensemble des partenaires dans une gestion durable et concertée.

### **Le fleuve Hérault unit et divise**

Située sur la rive droite de l'Hérault, la petite ville de Pézenas a-t-elle su dégager une zone d'influence particulière au coeur du département auquel le fleuve a donné son nom. Aucune agglomération d'Agde à Lodève, en passant par Pézenas et Clermont l'Hérault, toutes de dimensions modestes (moins de 8 000 habitants, à l'exception d'Agde depuis peu), n'est parvenue à s'ériger en métropole dans cette zone de contact entre Béziers et Montpellier.

« A première vue rien ne permet de distinguer ce « pays » de ceux qui l'environnent: il participe au même monde méditerranéen.

Même climat aux étés secs, aux printemps courts, aux longs automnes ensoleillés, aux hivers doux sujets à de brusques coups de froid. Mêmes paysages : les grasses terres alluviales, portant les champs et le taillis, les soubergues sèches couvertes par le vignoble, les garrigues odorantes. Même trilogie culturelle, faite de blé, vigne et oliviers, remplacée au siècle dernier par la monoculture de la vigne. Quel village, même de modestes dimensions, n'a pas sa cave coopérative où se fabriquait hier un vin de grande consommation, où s'élaborent aujourd'hui A.O.C., vins de pays ou de cépage ? Même habitat groupé en gros villages pourvus de leur enceinte, de leur château féodal, de leur maison commune depuis le Moyen Age. Mêmes genres de vie et mentalités qui font du Languedocien un proche parent de tous les paysans du bassin de la Méditerranée occidentale » écrit Claude Alberge dans l'introduction du dossier de candidature de la ville de Pézenas au Label VPAH.

Les brassages de populations ont été nombreux dans ce couloir de circulation qu'est la plaine bas - languedocienne. De nombreuses arrivées d'immigrés venant d'Espagne furent constatées à Montagnac, la petite ville qui a été longtemps concurrente de Pézenas. Des liens forts existent entre villes et campagnes ; ces petites villes ont marqué au fil des temps leur environnement rural. Même si Pézenas, fier de son passé quelque peu mondain, se vit toujours comme la « ville » raffinée face à la campagne. Des villageois nous ont confirmé ce comportement



altier du piscénois ; cependant l'installation de familles de Pézenas dans les alentours et les diverses alliances atténuent cette attitude.

Le morcellement du territoire a longtemps prévalu, le fleuve était jadis une ligne de partage entre une civilisation plutôt « *ibérique à l'ouest, qui par sa langue, son écriture, ses échanges se rapproche de la Catalogne et de l'Empurdan, alors qu'à l'est arrive l'influence des Grecs de Marseille, qui fondent le port d'Agde au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Plus tard, c'est toujours lui qui fait la frontière entre les Volques Arécomiques (Nîmes) et les Volques Tectosages (Toulouse), avant que la cadastration romaine de la cité de Béziers n'englobe Pézenas, cité de droit latin, jusqu'à ses berges* »<sup>39</sup>. Même si aujourd'hui on ne retrouve pas entièrement ce clivage, la bipolarité Pézenas / Agde est présente et structure l'espace.

L'Hérault était aussi frontière religieuse, les évêchés de Béziers, d'Agde, de Lodève mordent peu au-delà du fleuve. Aucun foyer de catharisme n'est signalé à l'est, alors qu'à l'ouest les terres des Trencavel sont « infestées » par l'hérésie. Montagnac, à l'est, est aux avant-postes d'une réforme protestante qui ne franchira pas le fleuve..<sup>40</sup>

Pour l'historien local, André Nos, président des Amis de Montagnac, deux pôles ont toujours structuré ce territoire correspondant actuellement à la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée : Pézenas et Agde. Si la vigne concerne plusieurs communes, la ville d'Agde est surtout associée à la plage, tandis que Pézenas reste une ville carrefour caractérisée par la culture du commerce. Le marché du samedi matin continue toujours à être un événement local prisé par les habitants même si les échoppes ne correspondent que très lointainement au patrimoine local. Produits venant d'Asie ou d'ailleurs cohabitent avec des fabrications locales.

Le patrimoine archéologique, qui pourrait structurer l'offre territoriale, n'est pas suffisamment sollicité, même si on constate l'existence de recherches et de gens passionnés par les fouilles. Un musée archéologique manque notamment autour de

<sup>39</sup> Claude ALBERGE, Carte d'identité d'un pays, Dossier de candidature de Pézenas au label VPAH, p. 13.

<sup>40</sup> Entretien octobre 2004.

Pézenas, à Montagnac par exemple qui dispose d'une petite collection dans sa « Maison du patrimoine ». L'architecture vernaculaire n'est pas suffisamment mise en valeur, notamment les maisons de vigneron, les maisons anciennes, même si les Amis de Montagnac par exemple, s'impliquent et tentent de valoriser ce patrimoine.

## Annexe 1 : Pézenas les Visites découvertes proposées .

### Pays d'art et d'histoire de Pézenas Programme 2003

Dans le cadre de la convention signée le 15 février 2002, l'office de tourisme de Pézenas-Val d'Hérault a mis en place les actions suivantes.

#### 1- Animation du patrimoine

#### 2- Visites guidées (un dépliant est disponible, sinon voir site web [www.vpah.culture.gou.fr](http://www.vpah.culture.gou.fr))

En saison elles sont programmées de la façon suivante

- Visite de Pézenas-centre historique : du lundi au vendredi à 17h
- Visite de Montagnac-centre historique : tous les jeudi à 17h
- Visite des centres historiques des 8 communes : le vendredi à 16h30 de façon tournante dans le cadre du programme « musique et vin »
- Visites nature : le mercredi matin en alternance : « le sentier du pas du lièvre » et « la coulée des baumes ».
- L'été des 6-12 ans : tous les mercredi associe un guide-conférencier et une conteuse pour une visite insolite.

**Hors saison, un programme trimestriel alternant visites et conférences est proposé à partir du mois d'octobre.(voir flyer)**

Toute l'année : visites pour les groupes

3 nouvelles visites thématiques :

- « à la découverte des portes de Pézenas »
- « à la découverte des feronneries de Pézenas »
- « le patrimoine religieux de Pézenas »

#### a. Animations théâtrales (voir programme)

En saison : tous les mardi en alternance :

- **Visite théâtralisée de Pézenas « passionne ridicule »** : elle associe une visite guidée à des interventions théâtrales.
- **Théâtre sur tréteaux** : représentations théâtrales gratuites sur les places des villages.

- **Festival « musique et vin »** : tous les vendredi

Il associe sur un même site : visite guidée, concert de musique ancienne par de jeunes talents, présentation des vins locaux par les vigneron et les caves coopératives.

Pour ces animations, le public est à la fois local, résidentiel et touristique

#### 3- Les événements

##### a. Les journées du patrimoine de pays (voir programme détaillé)

Du 8 au 15 juin « rencontre découverte du causse et des fours à chaux de Sallèles », animations autour d'une cuisson de chaux dans un four du XVIIIème s.

##### b. L'exposition : « le théâtre de Pézenas »

A l'occasion des travaux de restauration du théâtre, réalisation d'une exposition retraçant l'histoire du théâtre, ses heures de gloire, les travaux de restauration en cours : travée expérimentale, cette exposition sera aussi présentée au salon du patrimoine du 6 au 9 novembre.

##### c. Les journées européennes du patrimoine (voir programme)

Sur le thème du patrimoine spirituel, les animations proposées ont attiré un public nombreux : ouverture des églises et de bâtiments protégés, visites guidées, concerts, dédicaces ; pour la première fois ce programme a été coordonné sur le territoire de l'agglomération.

#### **4- Les actions éducatives :**

Il s'agit d'actions menées dans les classes par l'animatrice du patrimoine et de visites guidées conduites par les guides conférenciers au cours de l'année scolaire 2002-2003.

De nouveaux modules de sensibilisation seront proposés pour l'année 2003-2004 en fonction des demandes et en partenariat avec le « Centre de Ressources Molière » qui accueille les classes sur une journée ou une semaine.

Modules de base :

- la ville, sa formation, son évolution.
- L'architecture, son évolution

Approfondissement :

- la pierre, pour construire et décorer
- le bois dans la construction
- le fer dans la décoration
- la chaux et les décors de façade
- la ville au temps des foires
- le théâtre, histoire, fonctionnement, restauration
- le patrimoine naturel : » le sentier du pas du lièvre »

#### **5- Structuration du service patrimoine**

- mise en place d'une bibliothèque interne : acquisition d'ouvrages et de mobilier.
- Mise en place dans le cadre régional d'une session de formation en vue de l'examen de guide conférencier (10 inscrits).

#### **6- Communication :**

Editions :

- Rédaction : »au fil du pays » (à publier).
- Programme d'animations de mai à octobre.
- Programme d'animations d'octobre à décembre.
- Affiche (à publier).

Signalétique :

Mise en place d'une signalétique d'entrée de ville liée au label »pays d'art et d'histoire ».

#### **7- Inventaire du patrimoine :**

Poursuite de l'inventaire et acquisition de matériel photo.

## **Annexe 2**

### **Pays d'art et d'histoire, point octobre 2003**

#### **Sensibiliser les scolaires : septembre 2002-juin 2003**

- 590 élèves reçus au cours de 12 visites et 10 ateliers pédagogiques du CP au BTS

2003-2004 mise en place d'un partenariat avec le Centre Ressource Molière pour développer les classes théâtre et patrimoine.

#### **Développer les visites de groupes**

En 2003 (au 30 septembre), 102 groupes reçus, 2756 visiteurs

**5 nouvelles visites thématiques :**

- « à la découverte des portes de Pézenas »
- « à la découverte des ferronneries de Pézenas »
- « le patrimoine religieux de Pézenas »
- « Le sentier du pas du lièvre » à Aumes
- « La coulée des Baumes » Caux-Nizas

**Formation régionale** en vue du recrutement de nouveaux guides-conférenciers de septembre 2003 à juin 2004 :  
10 candidats pour le « pays de Pézenas »

**Allonger la saison avec un objectif de qualité**

- **musique et vin** : du 20 juin au 12 septembre
  - o 13 visites dans 8 communes
  - o 13 concerts : 150 à 200 spectateurs en moyenne
  - o 26 caves partenaires

**Un public fidélisé**

- **7 spectacles de théâtre sur tréteaux** sur les places des villages
- **6 visites théâtralisées** à Pézenas, 50 personnes en moyenne
- **35 visites de Pézenas** à 17h, 10 personnes en moyenne
- « **L'été des 6-12 ans** » : 9 visites contées, 10 enfants en moyenne

**Sensibiliser la population locale****Des événements**

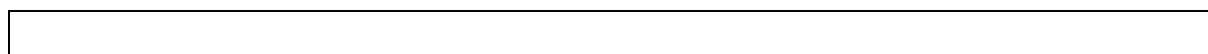
- **les journées du patrimoine de Pays : du 12 au 15 juin**
  - o « rencontre découverte du causse et des fours à chaux de sallèles » animations autour d'une cuisson de chaux à l'ancienne
- **exposition « le théâtre de Pézenas » de juillet à octobre** : 2684 visiteurs
- **les journées du patrimoine : 19-20-21 septembre « le patrimoine spirituel »**

**Pour la première fois un programme sur les 19 communes de l'agglomération (première opération Vpah sur l'agglo)**

- o 3 conférences
- o 2 présentations de publications
- o 2 concerts
- o 25 visites guidées
- o ouverture exceptionnelle de toutes les églises et de lieux prestigieux

**Nouveau : Un programme de visites et d'animations d'octobre à mai***Des documents de communication*

- programme d'activités de mai à octobre 2003
- programme d'activités d'octobre à décembre 2003 (en cours d'édition)
- programme d'activités de janvier à mai 2004(en projet)
- Au fil du Pays ( en cours de conception)
- Affiche ( en cours de conception)
- Programme d'activités pour les scolaires (en cours de conception)



### **La Ville de Perpignan**

La ville de Perpignan est, avec Montpellier, une des plus importantes de la Région Languedoc Roussillon avec plus de 100 000 habitants.

Du fait de son positionnement géographique au sein du département et à la frontière espagnole, Perpignan a toujours bénéficié d'atouts propices à son développement touristique. Au début, pôle économique d'échanges à dimension locale, la ville prend une dimension internationale grâce au Marché International Saint Charles qui a pour rôle de distribuer des primeurs sur toute l'Europe.

Avec une Histoire très riche en interactions entre la Catalogne et le Roussillon, l'identité de la ville a ici une importance non négligeable. Son positionnement géographique l'orientant naturellement vers le tourisme balnéaire, et donc la saison estivale, l'année culturelle est ponctuée depuis de nombreuses années par de nombreux événements à dimension internationale. Le tourisme représente une part importante des recettes de la ville. Carrefour des civilisations et des échanges, la ville de Perpignan veut se doter d'outils et de moyens pour faire basculer définitivement la ville dans la fameuse zone « Eurorégion ». La municipalité a mis en place des structures efficaces et cohérentes en matière de sport, culture, éducation et civisme.

### **La Convention « Villes et Pays d'Art et d'Histoire »**

C'est en novembre 2001 qu'a été signée une convention « Ville d'Art et d'Histoire » entre le ministère de la culture et de la communication, représenté alors par le préfet du département des Pyrénées Orientales, M. DEBACQ et le Maire de la ville de Perpignan, M. ALDUY.

Cette convention est de type standard et est axée sur la politique culturelle de la ville c'est-à-dire :

Privilégier l'accès à la culture pour le plus grand nombre ;

Mener une politique pédagogique forte en direction de la jeunesse ;

Développer l'éducation artistique et culturelle des enfants ;

Valoriser l'identité multiple de Perpignan et favoriser la rencontre des cultures.

À travers ces axes de travail, on devine l'importante place de l'enfant et de la jeunesse. Au sein du service Animation du Patrimoine, un pôle éducatif a en effet été mis en place par les responsables afin de dynamiser les liens avec les écoles, les centres de loisirs, mais aussi les cantines municipales.

Dans cette convention, les signataires fixent les objectifs et les futures actions à mettre en place avec la mise en place d'un centre d'interprétation (situé dans la Casa Xanxo). La convention détaille l'ensemble des moyens qui devront être mis en œuvre durant les prochaines années.

### **Les Actions mises en place**

Le service Animation du Patrimoine est un service très récent qui prend actuellement son indépendance par rapport à la DAC. La mise en place de ce service est en étroite relation avec la labellisation de la ville comme Ville d'Art et d'Histoire et la participation aux journées du patrimoine. Les locaux de ce service sont situés en plein cœur de la ville de Perpignan, à la Casa Xanxo, hôtel particulier du XVIème siècle.

Le service Animation du Patrimoine se doit de mettre en valeur l'ensemble de la ville à travers ses divers patrimoines :

le patrimoine spirituel ; le patrimoine littéraire et artistique ; le patrimoine lié au théâtre, à la danse, au chant ; le patrimoine archéologique (site de Ruscino) ; le patrimoine architectural.

#### *Le pôle éducatif*

La place du pôle éducatif est très importante, la municipalité tient à tisser un lien étroit entre les écoles, les centres de loisirs et la ville. L'éveil de l'enfant passe par une introduction à l'histoire de la cité, à la culture locale, aux arts et coutumes, à

la langue catalane. Les élèves de primaire de Cours Maintenon ont réalisé, en collaboration avec le service éducatif, une exposition sur les évolutions de la structure de la cité Perpignanaise du XII<sup>ème</sup> siècle à nos jours. En parallèle à ce travail, le service Animation du Patrimoine organise des visites des monuments de la ville adaptées aux enfants. Une animation est créée autour de la visite dans le but de la rendre plus ludique et plus attrayante.

### **Les journées du Patrimoine**

Le troisième week-end de Septembre, les villes qui participent à cette manifestation ouvrent gratuitement l'ensemble des monuments constituant leur patrimoine architectural et historique, elles proposent des visites guidées, des conférences et des colloques mais surtout, elles créent des animations autour de leur patrimoine. Chaque année, un thème commun est fixé par la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des sites, en 2003, il s'agissait du patrimoine spirituel.

Cette année, le service Animation du Patrimoine<sup>41</sup> a développé le concept des « Journées » en proposant de prolonger l'événement à l'automne. « L'automne du patrimoine » s'étendra donc d'octobre à décembre et proposera des événements littéraires et artistiques. Il est en effet très difficile de combiner l'emploi du temps des journées du patrimoine avec l'actualité des animations et des intervenants.

Le service Animation du Patrimoine a mis en place une convention « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » sur les thèmes suivants :

- Le rachat, la reconquête, la rénovation et la restauration du patrimoine suite à un état des lieux ;
- La recherche et la connaissance de ce patrimoine par le biais d'une collecte d'informations, de fouilles et d'études spécifiques ;

---

<sup>41</sup> Organisation : Le Service Animation du Patrimoine est composé de trois agents :

- Mlle Mélanie BRASSAC, responsable du service qui met en place les actions et qui établit le lien avec la municipalité. Elle gère l'ensemble des animations et des événements, s'occupe de la communication avec la presse et rencontre les divers intervenants.
- Mme Mireille CHIROLEU, secrétaire, s'occupe des tâches administratives, de l'accueil et de la mise en forme des dossiers.
- Mlle Marianne CHARLET, chargée du service éducatif en relation avec les écoles, elle se charge aussi de faire visiter la ville « autrement » aux enfants et aux adultes dans le cadre de visites organisées



- La mise en valeur de celui-ci par des événements, des expositions, des visites, des conférences et de la communication.

C'est avec la mise en place du label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » et la convention avec la ville que les actions ont vu le jour progressivement afin d'obtenir de la population perpignanaise qu'elle se réapproprie le patrimoine de la cité.

### **La reconquête du patrimoine**

Une réelle politique de réhabilitation de son patrimoine bâti et du centre ville historique en général a été initiée. Depuis plusieurs années déjà, la ville dresse un inventaire de son patrimoine bâti afin de recenser les oeuvres et les monuments. Cette démarche répond à une demande du Ministère de la Culture et de son opération « Prosper Mérimée ».

La Ville restaure, réhabilite, rénove et rachète ou récupère la totalité des monuments perpignanais depuis plus de dix ans. L'état des lieux au début des années 90 en matière de monuments touristiques et de musées n'était guère enviable. Il a fallu mener une politique de restauration des églises, des monuments mais aussi une politique d'aménagement des places et autres espaces naturels.

La Ville de Perpignan met aussi en place une politique d'aménagement et de rénovation des sites touritico - culturels (tels que les musées, les monuments civils et militaires) ainsi que des objets du patrimoine (les retables de la cathédrale St Jean étant les plus connus).

Le centre ville dans son grand ensemble est réhabilité, rénové, qu'il s'agisse des maisons de villes, des rues, des murs et façades afin de retrouver le cachet originel à cette ville. Des architectes et des chercheurs travaillent en collaboration avec le service Animation du Patrimoine et l'ensemble des techniciens municipaux.

Les archives municipales sont elles aussi restaurées afin de retracer au mieux l'Histoire du Roussillon et de la ville de Perpignan. Suite aux récentes découvertes entre les anciens murs de l'église Saint Jean le Vieux (éléments de l'ensemble Cathédral Saint Jean), les archéologues et les chercheurs unissent leurs efforts et

font des recherches importantes, grâce aux actions du service Animation du Patrimoine de la ville.

Les actions qui découlent de la mise en place du label ont une portée très importante pour l'animation culturelle de la ville, ces travaux de restaurations, de réhabilitations et de recherches vont donner à la population perpignanaise la possibilité de voir les récentes découvertes historiques. Le vieux centre ville et l'identité de la ville se développent de manière contrôlée afin de pouvoir transmettre à la population une image de qualité et des manifestations intéressantes.

### **La « Connaissance » du patrimoine**

La politique de la ville est simple en la matière, pour transmettre un savoir de qualité, il faut développer et approfondir ses connaissances. En effet, en matière d'animation du patrimoine, une fois la réhabilitation, la rénovation et les diverses acquisitions effectuées, la ville doit étudier en profondeur ses richesses afin d'en connaître ou d'en découvrir toutes les facettes, de faire des recoupements historiques puis d'obtenir une vision globale du potentiel de développement de la ville.

La ville établit un inventaire général du patrimoine bâti public et privé depuis 2000 par deux historiens spécialisés dans la Catalogne et le Roussillon. Leur travail est un travail très important qui va servir de support pour la démarche globale. La Direction de l'Action Culturelle collecte toutes les informations sur le patrimoine de la ville afin de l'inscrire dans une base de données informatiques.

La recherche, elle s'orientera vers la notion de patrimoine au sens plus large, au niveau historique, artistique, identitaire et culturel. Les chercheurs dans ce domaine sont soit des universitaires (Perpignan ou Montpellier) mais aussi des organismes de recherches spécialisées (l'Institut Jean Vigo qui mène des recherches et des études sur le cinéma et l'Histoire).

Les retombées de ces actions se retrouvent clairement à travers les conférences et colloques sur le thème du patrimoine perpignanaise.

### **La mise en valeur et l'animation du patrimoine**

L'aboutissement de toutes ces actions est la possibilité de faire découvrir le patrimoine de la ville à travers des animations telles que Visa pour l'Image, Jazzèbre, les Jeudis de Perpignan, les Estivales ou encore les journées du patrimoine. Le service Animation du Patrimoine et la DAC vont mettre en place une politique d'animation et de valorisation grâce à des manifestations, des rencontres et des événements culturels. Le patrimoine de la ville va à la rencontre des habitants qui en sont les meilleurs représentants.

La ville organise alors des journées portes ouvertes (près de 40 monuments sont ainsi ouverts toute l'année) ou des visites découvertes qui rassemblent à chacune d'elle de nombreux perpignanais avides de parfaire leurs connaissances et leurs savoirs sur la ville.

Perpignan met en place des foires et marchés qui reflètent fidèlement les traditions populaires de la ville. Ces mêmes traditions sont exposées et déclinées sous multiples facettes grâce à la Casa Pairal et son musée d'art populaire. De plus, les animations se multiplient à travers la ville, qu'il s'agisse d'animations de rues ou autres festivités traditionnelles (bals, sardanes, coblas) afin de transmettre l'identité de la ville de Perpignan. La DAC et le service Animation du Patrimoine mettent en place conjointement des actions qui permettent aux perpignanais de redécouvrir leur ville et aux touristes d'apprécier la palette d'animations proposées.

Les actions de valorisation et d'animation du patrimoine peuvent se décliner de la manière suivante : Les événements et spectacles comme la foire internationale du disque, les marchés de Noël, les « puces », les expositions, Visa pour l'Image, Jazzèbre, les Jeudis de Perpignan, la fête de la musique, Festival de Confrontation, Festival Ida y Vuelta, la Festa Major, la Sant Jordi, les Estivales, Perpignan Théâtre, la procession de la « Sanch », l'année Dali 2004... pour les plus connus.

Les Conférences et Colloques à travers les institutions socio-culturelles ou l'Université de Perpignan avec des thèmes comme la spiritualité dans la cité, le baroque catalan, la place de la Catalogne.... pour les plus récents ;

Les créations qui sont à l'honneur lors des journées du patrimoine (20 et 21 septembre) avec des artistes locaux qui font vivre des sites historiques ;

La communication à travers les brochures, les publications, les communiqués, les affiches, le développement et la coordination des actions entre les différentes associations (Réseau culturel, ADDM, associations de développement de la langue et de l'identité catalane...). L'embauche de personnes qualifiées et motivées au sein des différentes institutions, musées ou autres lieux d'expositions, capables de transmettre un savoir. Le patrimoine de Perpignan étant fortement lié à l'imaginaire touristique de la ville, les autorités locales en matière de tourisme veulent approfondir encore l'identité catalane et axer le développement vers Barcelone en mettant en place des conventions culturelles.

## **Les Forces et les Faiblesses de la Ville**

### *Les Atouts*

*Historiques* : La ville de Perpignan a la chance de posséder un centre historique bien préservé, avec un ensemble cathédral datant du XII<sup>ème</sup> siècle, mais aussi une quantité de monuments du XIII<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> qui permettent de reconstituer l'évolution de la ville à travers les âges.

Son passé, en France et en Espagne, sous le royaume d'Aragon ne se stabilisera qu'après le traité des Pyrénées en 1668 qui rallia le comté du Roussillon à la France. Les empreintes du passé de la ville que l'on retrouve fin XVIII<sup>ème</sup> et début XIX<sup>ème</sup> avec le développement de la manufacture et de l'industrie (Papier à cigarette Job / Hôtels Pams).

Puis la ville n'a cessé d'évoluer, de s'agrandir suite à la « retirada » (exode espagnol pour fuir le Général Franco en 1939). Comme on peut donc s'en

apercevoir, cette ville recèle d'innombrables traces d'un passé très riche à travers ses monuments, ses rues, ses coutumes, ses habitants...

*Géographiques* : Grâce notamment à sa position géographique (mer, montagne et frontière espagnole), à son climat, à son histoire ainsi qu'à sa forte identité culturelle ; on peut dire que la ville possède de nombreux atouts pour justifier le fait que le tourisme soit une de ses principales sources de revenus.

En effet, le secteur est en train de se structurer pour développer différents axes tels que le tourisme d'affaire, l'écotourisme et le tourisme sportif. Perpignan est au centre de l'arc européen Montpellier - Barcelone dans une région où la politique touristique est très forte.

De plus, le département, riche en monuments historiques, en villes fortifiées et en coutumes et traditions place le tourisme culturel au centre de ses préoccupations. Pour établir un parallèle avec les côtes espagnoles, (à moindre degrés, certes) comme la Costa Brava ou la Costa Dorada, les autorités touristique – culturelles tentent de développer un tourisme de l'intérieur, un tourisme de qualité, durable suite aux déboires du fameux modèle « Sol y Playa ».

#### *La carte de l'identité culturelle*

Depuis des années déjà, la municipalité travaille avec le CRT et le CDT afin de diversifier son offre. L'identité catalane lui prodigue une inspiration inépuisable en matière de tourisme culturel. Les entités barcelonaises travaillent avec la ville pour permettre de créer des effets de synergie culturelle et de débloquent des fonds utiles à la création d'événements culturels bipolaires.

Les événements culturels tels que la San Jordi, la Festa Major ou la procession de la Sanch attirent de plus en plus de curieux en ville. De plus, l'office du tourisme et les autres instances touristiques locales « adaptent » les festivités à l'identité de la ville. Un bal populaire deviendra un bal catalan au même titre qu'un marché....

Les traditions et coutumes se perpétuent grâce au musée d'art populaire du Castillet mais aussi au développement des « Coblas », orchestres catalans et des fameuses sardanes (descendante directe des danses grecques).

Cette carte « identitaire » se retrouve dans les écrits de poètes ou romanciers comme Luis Llach ou Joan Luis Luis. Dans un monde moderne en perte de vitesse, dans une globalisation d'un système de pensées, la régionalisation se développe (Bretagne, Pays Basque, Nord, Corse et Catalogne), les individus sont en perpétuelle recherche de repères, d'identifiants et d'appartenances qu'ils retrouvent à Perpignan, mais aussi dans l'ensemble du département.

### *Les équipements et des événements riches et variés*

Comme nous l'avons étudié précédemment, la ville de Perpignan propose et met en place de nombreuses animations et événements culturels, festifs, sportifs, touristiques... qui développent l'offre de la ville. Grâce à ces manifestations, Perpignan développe son image et profite des retombées. Pour devenir une ville européenne, elle doit faire déplacer des touristes au lieu de servir uniquement de ville de passage.

Perpignan a aussi mis en place depuis près d'une vingtaine d'années des équipements adaptés à ses ambitions.

En effet, la ville s'est dotée d'un Palais des Congrès pour développer sa clientèle d'affaire, d'équipements sportifs, d'aménagements urbains (places et rues du centre ville) et autres équipements touristiques (Palmarium, Office du Tourisme).

En ce qui concerne les équipement culturels, la Direction de l'Action Culturelle et le service animation ont vu leur importance s'accroître, le Conservatoire de Région, l'École des Beaux Arts, les divers musées, la Médiathèque et le Médiateur représentent des outils culturels très intéressants.

### *Le Marché espagnol*

Bien qu'une forte majorité de la demande reste une proportion française, la municipalité est entrain de mettre en place des campagnes de promotions culturelles, de l'autre côté de la frontière. La Catalogne du Sud représente un

marché potentiel énorme car très riche et très intéressé. La ville lie donc des liens économiques, politiques et stratégiques avec nos voisins en s'impliquant de plus en plus dans leur culture et leur mode de vie. Barcelone attire, intrigue les perpignanais qui s'y déplacent de plus en plus. Les deux villes partagent désormais des conventions touristiques et mettent en place des événements (Dali 2004), une identité avec la langue catalane et les traditions.

Les infrastructures et les animations de la ville s'orientent désormais vers nos voisins espagnols ; ce qui demande un effort d'adaptation de la part de l'ensemble des acteurs touristiques.

## Les Faiblesses

### *Une Image négative*

La difficulté réside dans l'image touristique liée à la ville telle que le soleil, les palmiers et la proximité espagnole. La municipalité veut donner une image de tourisme de qualité afin d'attirer une clientèle bien différente. L'imaginaire touristique de la ville de Perpignan est très riche et représente un barrage important au développement de la ville. Les efforts et les investissements en terme de communications, de parutions, de salons et forums à travers la France mais aussi l'Europe entière sont évidemment trop faibles. Pour changer l'image de la ville, il faudrait tout d'abord instaurer un travail de fond sur la population, sur la ville, sur les équipements, par une politique de communication et des événements de qualité ; la ville via la nouvelle élue chargée du tourisme s'y emploie d'une manière un peu plus déterminée.

### *Une ville de passage*

Le fait pour la ville de Perpignan d'être à 30 kilomètres de la frontière espagnole et à 180 kilomètres d'une mégalopole de plus de trois millions d'habitants comme Barcelone est un réel atout, cependant cela pose le problème du

tourisme de passage. En effet, la ville de Perpignan représente pour de nombreux touristes en direction de l'Espagne l'ultime halte avant la frontière. Le problème vient du fait que les touristes passent par la ville de Perpignan par obligation, consomment très peu, puis repartent aussitôt. Bien que le nombre de touristes venant à Perpignan pour visiter la ville, profiter des animations et des infrastructures augmente sensiblement durant ces cinq dernières années, le problème subsiste. L'image de la ville y contribue sûrement ajouté à la méconnaissance de cette région, cela représente pour l'ensemble des professionnels du tourisme, le point noir le plus important.

#### *Une Offre Hôtelière inadaptée*

Il faut reconnaître que durant les dernières années, la ville a commencé à rattraper son retard en matière d'hôtellerie restauration (ouverture d'un Ibis en Mars 2004). Les chaînes hôtelières commencent à s'implanter (avec de petites structures) et l'hôtellerie dite « familiale » est en déclin. L'offre se concentre entre les deux et trois étoiles avec pratiquement pas d'hôtel dans la gamme luxe. Les hôtels situés en centre ville sont la plupart du temps de vieux hôtels archaïques qui ne proposent aucun service et qui ne participent à aucune démarche de qualité globale de la ville. Seuls certains hôtels travaillent en réseaux et en collaboration avec les autorités touristiques locales. La capacité d'accueil est réduite et l'aménagement du parc hôtelier est lent et limité. Cet élément freine logiquement la politique de développement du tourisme de congrès ou du tourisme d'affaire, même s'il existe un palais des Congrès de bonne qualité. La ville a pris en compte cet état des lieux et veut réagir rapidement.

#### *Un effort de tous insuffisant*

Depuis des années, à travers la population, les infrastructures, les pouvoirs publics locaux, les outils touristique – culturel, la ville de Perpignan est freinée dans son développement et son rayonnement. Un certain agacement peut être ressenti par les voisins catalans mais aussi européens en matière d'horaires d'ouverture des



monuments, des restaurants, des magasins, d'accueil public et touristique, de stationnement, de signalétique et de fluidité d'information. La ville ne maîtrise pas et n'est pas impliquée, population, professionnels et institutionnels compris, dans un processus « qualité » en matière d'accueil.

#### *Conséquences touristiques*

Globalement, bien que difficilement mesurable, l'impact du label sur la politique et les retombées touristiques n'est pas celui escompté. Le nombre de nuitées dans les Pyrénées Orientales et à Perpignan augmente fréquemment cependant il n'existe aucune corrélation entre cette augmentation et le label « VPAH » de la ville. Les événements culturels attirent de plus en plus de visiteurs mais le nombre de nuitées ne suit pas automatiquement. Le tourisme à Perpignan continue de se développer dans son cadre, c'est-à-dire un tourisme excursionniste, de proximité, à la journée. Le centre ville est tout de même fortement redynamisé par les animations de la ville, mais c'est bien sur la population locale qui bénéficie le plus de cet aménagement du territoire.

#### *Répercussions culturelles*

Grâce à la labellisation de la ville de Perpignan, les activités et manifestations culturelles se développent (modérément) et se diversifient. L'aménagement du territoire est en plein essor depuis deux ans et la ville réhabilite le centre-ville. Le milieu associatif s'implique fortement et les groupements artistiques fleurissent. La notion de patrimoine s'élargit aux yeux de la population de la ville et les manifestations et autres événements gagnent en qualité. Grâce à la mise en place du label, on assiste à une dessaisonnalité des événements culturels et d'animation du patrimoine (automne et printemps du patrimoine).

#### *Répercussions économiques*

Les répercussions économiques spécifiques à la mise en label de la ville sont très difficiles à évaluer, de plus il faut savoir qu'elles restent minimales du fait de la gratuité de la plupart des animations et événements. Les animations payantes

(visites guidées ou nuits d'Art et d'Histoire) enregistrent un franc succès avec une croissance à plus de 40%. Sur l'économie locale, les autorités s'autorisent à mesurer les répercussions de la mise en label à une hausse de 3% sur les cinq prochaines années (commerce, hôtellerie, restauration...).

#### *Répercussions humaines*

Bien que raisonnables, les répercussions humaines restent tout de même très intéressantes. La population locale commence à s'intéresser à l'aménagement de la ville. La réhabilitation du centre ville et l'ouverture des monuments représentent des actions plébiscitées par la population. Cependant, l'implication de la population dans la démarche de qualité culturelle globale n'en est qu'à ses débuts.. Le label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » commence à se faire connaître et l'on peut relever déjà de bonnes initiatives en matière de création et d'art.

#### *Répercussions politiques*

Les répercussions sur la politique de la ville sont, elles, très importantes. Suite à l'état des lieux établi à la fin des années 90, les pouvoirs publics locaux ont commencé à mettre en place une réelle politique d'aménagement du territoire et de développement culturel. Grâce au label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » la notion de patrimoine prend ici toute sa valeur au sein des actions de politique de cohésion sociale par la culture..

Les enjeux politiques internes d'une telle démarche sont très importants pour une ville comme Perpignan, qui veut associer culture et insertion culturelle et sociale, et la mise en place du label représente un outil indispensable au rayonnement culturel de la ville.

### **Etude comparative des deux cas**

On présentera la spécificité de Perpignan qui s'intègre bien dans la politique municipale de lutte contre l'exclusion, et le cas de Pézenas qui, forte de son patrimoine et de son artisanat d'art, veut jouer la carte du tourisme culturel. Nous citerons pour finir la difficultés à développer une politique vers les publics locaux à

travers le cas de Beaucaire, qui a pourtant une politique volontaire en ce domaine, et nous citerons en annexe quelques actions faites dans la Vallée de la Têt.

### **Perpignan mise sur la cohésion et obtient de la proximité**

Ville avec un très large potentiel patrimonial, la ville de Perpignan met en place sans trop de moyens une politique intéressante. Les actions principales étant ciblées sur la jeunesse et les animations, la multiplicité des acteurs entraîne des complications et freine le développement local.

Perpignan décline sous toutes ses formes la thématique de la ville, la « catalanité », mais devrait essayer de rehausser son niveau de prestation globale afin d'améliorer l'image de la ville aux yeux des touristes. La diversification de l'identification ne s'effectue pas assez rapidement et la ville de Perpignan n'arrive pas à faire évoluer son image culturelle et touristique.

Les services touristiques et les services culturels de la ville travaillent de manière très cloisonnée ce qui ne permet pas des effets de synergie. Notons néanmoins le volontarisme culturel de la Ville qui met l'accent sur la culture comme vecteur de cohésion sociale d'une manière concrète. La Casa Musicale illustre bien cette volonté : les ateliers sont fréquentés par plus de 800 personnes qui ne se rencontreraient pas ailleurs : jeunes, vieux, Gitans, enfants d'immigrés algériens, italiens, jeunes défavorisés, étudiants, femmes au foyer, etc. Un petit monde hétéroclite qui apprend à se côtoyer et à se connaître quotidiennement.

Les flux informationnels en interne mais aussi en externe ne se développent pas correctement et la ville n'arrive pas à trouver le soutien de la population.

Perpignan est et restera une ville de passage tant que des efforts en matière d'image, d'équipements touristiques et de communications ne seront pas effectifs. La nomination d'une nouvelle maire adjoint au tourisme commence à donner ses fruits puisqu'un certain dynamisme et un souci de communication efficiente animent désormais l'OTSI.

Les actions des VPAH semblent changer assez peu du fait du peu de personnel affecté à cette tâche ; plus globalement, on a l'impression que l'obtention

du label est un peu une fin en soi, c'est un récompense et une reconnaissance d'un travail accompli avant 2001, année de labellisation. Depuis on reprend les actions qui ont un écho auprès du public sans trop innover et prendre un risque.

Le volontarisme culturel de la municipalité « porte » un peu le label, dont les actions sont noyées dans ce mouvement collectif.

Le partenariat ainsi que la collaboration ne se traduisent pratiquement que dans la forme, peu de signes sont donnés par l'office de tourisme, notamment au niveau de son site internet, pour indiquer le label VPAH détenu par la ville.

### **Pézenas mise sur le tourisme culturel et obtient de la cohésion culturelle**

Le Pays de Pézenas est en pleine construction culturelle, les relations entre les communes notamment en termes de communication restent problématiques. La force centrifuge de la ville de Pézenas n'est contestée que par Montagnac. ( Idem pour le pays agathois où la ville d'Agde domine à tous points de vue). Beaucoup de projets restent en suspend et attendent des subventions pour continuer à se développer. Les subventions de la Direction Régionale de l'Action Culturelle étant plus faibles que prévues, la communauté de communes doit faire face à un problème de financement qu'elle résout par le développement de l'artisanat d'art et du système des échoppes et par la mise en place d'une boutique afin de commercialiser toutes sortes de produits dérivés. La communauté de communes exprime ainsi ses difficultés à financer une démarche culturelle de qualité.

Le développement pédagogique reste lui aussi à la traîne bien que l'ensemble de l'équipe Vpah reste fédéré autour de ce projet. Le potentiel de développement est fort et s'appuie sur le développement du tourisme et l'aménagement territorial. La communauté d'agglomération Pézenas - Agde pourrait impulser une dynamique forte sur les répercussions de la mise en label. Nous n'avons pas pu avoir d'informations sur l'extension du label à toute l'agglomération Hérault Méditerranée, extension qui est prévue et en principe acceptée par Agde.

Bien que les villes ne soient pas de dimensions identiques, nous pouvons néanmoins noter les diverses modalités d'appropriation du label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire ». La cohérence des actions avec l'esprit du réseau VPAH reste un souci et une valeur identiques aux deux sites étudiés. Les considérations touristiques et commerciales peuvent détourner quelque peu le Label de ses objectifs de démocratisation culturelle. Le danger existe dans les deux cas de transformer les services Vpah en simple annexe supplétive de l'office de tourisme. (Notons d'ailleurs que les bureaux du Label sont ou ont été localisés dans les offices de tourisme, c'est encore le cas à Beaucaire. Les Guides conférenciers Vpah viennent chercher leurs groupes de visiteurs à l'office de tourisme qui les inscrit. Cette complémentarité nécessaire et pratique risque à terme de brouiller le message et l'image du label).

### **Développement culturel**

Les deux villes possèdent des richesses culturelles de grandes ampleurs, cependant la diversité caractérise plus la ville de Perpignan qui varie davantage ses actions culturelles que Pézenas. Celle-ci s'appuie presque uniquement sur ses richesses historiques alors que Perpignan développe plus particulièrement l'identification locale avec la référence identitaire catalane commune à tout le département P.O..

Au niveau culturel, le Pays de Pézenas se démarque de la ville de Perpignan grâce à son artisanat d'art. En effet, la place des métiers d'art est prépondérante dans cette communauté de communes. L'art n'est qu'un attrait de Perpignan qui offre une vision culturelle beaucoup plus généraliste. Les orientations de Perpignan se tournant vers les expositions et vers la musique avec des équipements culturels intéressants alors que dans le même registre, la ville de Pézenas se spécialise dans le théâtre à travers la thématique de Molière.

Les deux systèmes éducatifs sont réellement différents, le système de Perpignan est très généraliste et se met en place lentement en prenant pour outils

des expositions en direction des scolaires et des visites découvertes alors que le pôle éducatif du Pays de Pézenas s'oriente surtout vers l'aspect théâtral et vers la représentation.

Le Pays de Pézenas n'est qu'aux débuts d'un développement pédagogique de qualité et de la mise en œuvre d'outils éducatifs efficaces. Les équipements culturels sont logiquement plus riches et plus variés à Perpignan, ville plus peuplée et disposant de plus de budgets. Bien que le Pays de Pézenas ne représente pas un espace culturel de même dimension que celui de Perpignan, proportionnellement le Pays de Pézenas possède moins d'équipements réellement appropriés aux objectifs de la communautés de communes (surtout au niveau des musées). (L'association avec le Pays d'Agde va changer sérieusement les choses).

L'étendue et la nature de la zone concernée par le Pays de Pézenas permet d'élaborer des plans d'actions plus vastes (villages, domaines, forêt, rivières, champs de céréales) alors que le plan d'aménagement de la ville de Perpignan ne concerne qu'un espace urbain (plus étendu). Le périmètre de l'action culturelle n'est pas un souci majeur au niveau des missions culturelles imposées par le label à Perpignan, alors que l'espace culturel est logiquement plus complexe de par le fait que le Pays de Pézenas soit formé par huit communes et de par la variété des paysages.

Les deux identités culturelles sont bien distinctes, en effet l'identité culturelle catalane avec l'histoire, les coutumes et les traditions de la ville de Perpignan mettent en relief une forte personnalité de la ville. Alors que la ville même de Pézenas a sa spécificité, et son identité forte, le Pays de Pézenas développe une identité plus diffuse à travers les notions de terroirs et de villages musées mais aussi à travers la thématique de Molière, le thème de la viticulture à Montagnac et celui de la Causse basaltique (la coulée basaltique du volcan des Baumes).

Si le label s'étend à la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, ce qui est prévu, des problèmes de cohérence culturelle se poseront encore plus nettement, le label aura un rôle très important à jouer dans la constitution de cette nouvelle identité territoriale. On ne souligne pas assez cet « effet label » sur les

territoires, à savoir sa capacité à générer de la cohésion culturelle là où n'existe que des découpages administratifs. Cette capacité passe par l'émergence d'acteurs du patrimoine de proximité que sont les érudits et les sociétés savantes locales, les associations patrimoniales et les associations festives. On le verra au chapitre suivant.

### **Gestion du patrimoine**

La réhabilitation du centre historique est une nécessité admise et partagée par les deux villes, même si les actions sont divergentes. Le Pays de Pézenas travaille surtout sur le pavage de ses centres et les ravalements de façades alors que la ville de Perpignan élabore un travail beaucoup plus général en spécialisation sur les places et les rues.

Dans les deux cas étudiés, le patrimoine architectural et historique est très largement développé et valorisé. Le Pays de Pézenas met en valeur ses autres patrimoines dans une logique de terroir, à travers la gastronomie, l'artisanat local et la vitiviniculture. La ville de Perpignan oriente d'avantage ses efforts vers le patrimoine artistique et populaire (traditions et coutumes) alors que le Pays de Pézenas privilégie le patrimoine théâtral à travers l'héritage de Molière, et depuis quelques temps, tout ce qui concerne les métiers d'art.

L'archéologie devient pour nos deux exemples un patrimoine en pleine expansion avec la création de cellule archéologique.

Le patrimoine naturel et paysager est fortement plus développé est mis en valeur au sein de la communauté de communes de Pézenas que pour la ville de Perpignan. L'animation et la valorisation du patrimoine sont traitées de différentes manières selon nos deux cas. Perpignan anime par des événements culturels, des visites ou des conférences alors que la valorisation du Pays de Pézenas passe par la communication et la formation des socioprofessionnels ainsi que par l'implication de la population. D'un côté le recours à « l'événementiel », de l'autre on mise sur l'ancrage local.

A Pézenas, la sensibilisation au patrimoine s'effectue de manière efficace grâce à la formation et à la taille de la zone et l'implication des nouveaux arrivants s'y développe particulièrement. (Des anglais et belges notamment, sans parler des français venus d'autres régions, font partie d'une association de promotion et de valorisation du patrimoine de Pézenas). A Perpignan, le constat en matière de sensibilisation n'est pas le même ; les efforts de sensibilisations s'orientent vers la population « ancienne », alors que les nouveaux arrivants sont demandeurs d'actions de sensibilisation et de communication en direction du patrimoine.

### **Tourisme**

Les répercussions touristiques du label sont relativement comparables ; en effet, les équipements touristiques sont en pleine restructuration, un tourisme de qualité (culturel, urbain ou rural) est en train d'être proposé comme alternative à un tourisme estival de moindre qualité. L'alliance Agde Pézenas est pertinente de ce point de vue.

La communication externe pour développer le tourisme est à améliorer dans le Pays de Pézenas, elle est plus volontariste pour la ville de Perpignan.

Les infrastructures touristiques offrent de bonnes prestations dans les deux zones étudiées avec des Offices du Tourisme rénovés et efficaces. La pluralité de l'offre touristique est à l'avantage de la ville de Perpignan cependant la communauté de communes de Pézenas qui travaille désormais en coordination avec la ville d'Agde diversifie ses propositions culturelles et touristiques lentement.

La proportion de touristes étrangers est pratiquement identique (19 % pour le Pays de Pézenas et de 23% pour la ville de Perpignan) alors que la comparaison de l'évolution de la fréquentation touristique est fortement corrélée aux modestes équipements touristiques, notamment de Pézenas dont l'offre en hébergements de vacances est pauvre..

La mise en label des deux exemples choisis ne bouleverse pas la donne touristique générale, les statistiques de fréquentations, quand elles existent,



n'indiquent pas de pics significatifs. Les répercussions se constatent surtout en matière culturelle : à Perpignan , une touche sociale est perceptible, le patrimoine est prétexte à une politique d'insertion et de cohésion sociale ; à Pézenas, le patrimoine est un élément de l'identité locale.

Un tableau récapitulatif qui reprend les missions définies par la convention « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » nous montre les actions menées sur les services VPAH des deux villes.

Outils de comparaison	Ville de Perpignan	Pays de Pézenas
Sensibiliser les habitants et les opérateurs à leur environnement urbain et à la qualité architecturale et paysagère	La ville met en place une démarche importante de sensibilisation envers les populations et les quartiers défavorisés	Avantage par la taille et l'implication de la population au processus, l'objectif est atteint. La population est impliquée fortement
Présenter le patrimoine dans toutes ses composantes	La ville développe la pluralité des animations, l'objectif est atteint. Un pluralisme patrimonial est perceptible	Le Pays se focalise essentiellement sur le patrimoine architectural et artistique
Accueillir le public touristique	L'accueil se développe sensiblement, des efforts en matière de communication sont faits. L'OTSI s'implique un peu plus	L'accueil reste une des forces du Pays. l'objectif est atteint
Initier le public jeune à l'architecture et à l'urbanisme	La pédagogie est importante pour la ville, l'initiation est effective. Une personne chargée du service éducatif vient d'être recrutée	L'aspect théâtral prédomine. Le service éducatif développe la thématique des métiers d'art
Assurer la communication et la promotion du patrimoine et de l'architecture à l'attention d'un public diversifié	La communication en direction d'un large public est très développée (un quart du budget, 20000 dépliant, chaîne TV locale, radio). Le label est visible. La dimension de cohésion sociale prédomine	Le Pays développe quasiment que la communication vers sa population
Mettre en oeuvre un programme grâce à un personnel qualifié agréé par le Ministère de la Culture et de la Communication	L'embauche de personnel qualifié et la formation s'opèrent de manière normale le service s'est étoffé rapidement. 5 personnes recrutées.	La formation et la qualification du personnel sont un atout majeur du Pays de Pézenas
Développer les actions de formation à l'attention des personnels communaux, des médiateurs touristiques et sociaux, des associations	La formation se développe rapidement de manière qualitative en direction des personnels de la municipalité uniquement	Les acteurs du Pays sont impliqués et formés à la démarche de qualité globale

Un des problèmes du Pays de Pézenas est le retard organisationnel constaté au sein des huit communes du pays. Les relations sont complexes et certaines communes (de par leur petite taille) ne s'impliquent pas assez dans le processus en retardant et en alourdissant la tâche des communes moteur que sont Pézenas et Montagnac. La progression des répercussions de la mise en label est freinée considérablement par le manque de structures d'accueil. Le partenariat avec la ville d'Agde est une bonne alternative mais pas une solution. La formation du jeune public reste une action à

privilégier car c'est bien lors de cette période que la démocratisation de la culture est la plus réelle. La collaboration avec les centres de loisirs et les écoles n'est pas assez développée et doit être accrue, la solution serait peut être de former le personnel enseignant et de les impliquer dans la démarche du Pays. A notre connaissance, Pézenas n'a pas participé à la convention « Adopter son patrimoine », qui lie l'école et le ministère de la culture. Les équipements culturels et surtout les musées restent en retrait par rapport à la dynamique globale, une action plus cohérente pourrait porter sur le patrimoine mobilier (riche à Pézenas). La présence d'un nombre important d'antiquaires est un facteur facilitant et donnera une cohérence à m'action.

Le Pays de Pézenas semble vouloir développer aussi son patrimoine gastronomique et vitivinicole et moins se focaliser sur le patrimoine architectural, artistique et théâtral. Cette étude montre la nécessité de poser la labellisation dans son contexte culturel et dans son environnement touristique et économiques lequel subit des modifications importantes caractérisées par une demande de reconnaissance culturelles de la part des habitants, qui veulent réhabiliter leur patrimoine et leur mémoire, et une demande des visiteurs qui veulent des prestations liant plaisir et culture.

La notion de démocratisation reste centrale, d'actualité et complexe à cerner dans ce contexte. Il reste que les collectivités locales qui mettent en place ces démarches qualité ne prennent pas en compte les attentes des populations ou des touristes. Nous sommes toujours dans une logique de l'offre patrimoniale qui ne se soucie pas suffisamment des attentes et des représentations des publics

La connaissance du Label et la fréquentation de ces sites ou de ces événements est très souvent le fait d'amateurs éclairés, de passionnés mais rarement de simples visiteurs non initiés. Ce sont souvent les mêmes qui reviennent nous disait l'animatrice de la Vallée de la Têt lors d'un entretien. Aussi les statistiques d'une hausse de fréquentation sont à nuancer. Mais il semble que l'« effet label » agit plus indirectement en « produisant de l'acteur », c'est-à-dire en suscitant des

implications et des engagements de personnes ou d'associations dans la protection ou la valorisation de leur mémoire collective. Il y a ainsi l'émergence d'une « culture patrimoniale » dont le ressort premier est une volonté d'une communauté à se reconnaître, à faire connaître, à faire reconnaître son patrimoine, c'est une logique de reconnaissance culturelle dont on va présenter les caractéristiques en analysant de plus près le fonctionnement de ce label au niveau local. Mais avant de faire cela, il est instructif de passer en revue rapidement les diverses actions des autres sites VPAH. On se basera sur les rapports d'activités, des observations faites par des étudiants de Montpellier, membres de l'association CAPTE, et des entretiens menés avec les animatrices.



## La V.P.A.H. de BEUCAIRE

Le bilan des activités du service d'animation du patrimoine "ville d'art et d'histoire" de Beaucaire donne quelques enseignements intéressants. Le bilan 2004 n'est pas encore fait mais on peut avoir une idée de l'évolution de la fréquentation des animations entre l'année 2001 et l'année 2003, en sachant que le label ville d'art et d'histoire a été obtenu en décembre 2000 et que le poste d'animateur du patrimoine, occupée par M.-P. Maurin, a été créé en décembre 2001. Les ateliers du patrimoine ont été ouverts quant à eux dès avril 2002.

Sur la question de la démocratisation, il faut noter que :

- les ateliers du patrimoine sont gratuits pour les scolaires beaucairois;
- les conférences et expositions tout public sont également gratuites;
- le tarif des visites guidées pour individuels étaient cette année de 3,20 € par personne de plus de 10 ans;
- le tarif des visites guidées pour groupes est de 70 € en semaine, 78 € le samedi et le dimanche (durée de la visite : entre 1h30 et 2h);

### RAPPORT D'ACTIVITE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

2001-2004

ACTIVITES	2001	2002	2003	2004
<b>VISITES</b>	<b>VISITES</b>	<b>VISITES</b>	<b>VISITES</b>	<b>VISITES</b>
Nbre visites individuels	11	32	48	36 <sup>1</sup>
Nbre visiteurs Visites individ.	32	86	64	156
Nbre visites pour groupes	14	23	38	26
Nbre visiteurs En groupes	355	835	1082	706
Nbre visites scolaires	26 <sup>2</sup>	32	19	5 <sup>3</sup>
Nbre visiteurs cadre scolaire	770	712	567	128
Nbre visites assoc. locales	5	11	9	8
Nbre visiteurs assoc. locales	27	115	53	40
Nbre visites des	/	28 <sup>3</sup>	0	0

églises				
Nbre visiteurs églises	/	1075	0	0
<b>Total visites</b>	<b>55</b>	<b>126</b>	<b>114</b>	<b>75</b>
<b>Total nombre visiteurs</b>	<b>1184</b>	<b>2823</b>	<b>1766</b>	<b>1030</b>

- 1 suppression des visites guidées individuelles durant la période d'hiver (octobre à mars), compte tenu du très faible taux de fréquentation à ce moment de l'année et concentration sur la période avril-août.
- 2 Concours photos « Objectif patrimoine » lancé à l'attention des scolaires beaucairois : 17 classes participantes.
- 3 La baisse du nombre de visites à l'attention des scolaires est dû à l'augmentation des demandes d'enseignants pour les ateliers du patrimoine, couplant visite et ateliers pédagogiques, dont le bilan est proposé ci-après.
- 4 Exceptionnellement cette année là, la ville de Beaucaire avait, sur demande expresse de M. Coréard et de Père Martinez, mis une jeune employée CES à la disposition des visiteurs des églises saint Paul et Notre-Dame des Pommiers dont Melle Carole Emery assurait l'ouverture.

ACTIVITES	2001	2002	2003	2004
<b>ETE DES 6-12 ANS</b>	<b>ETE DES 6-12 ANS</b>	<b>ETE DES 6-12 ANS</b>	<b>ETE DES 6-12 ANS</b>	<b>ETE DES 6-12 ANS</b>
Nbre ateliers	/	6	6	5
Nbre enfants Été 6-12 ans	/	68 <sup>1</sup>	39	21 <sup>2</sup>
<b>ATELIERS<sup>3</sup> PATRIMOINE</b>	<b>ATELIERS PATRIMOINE</b>	<b>ATELIERS PATRIMOINE</b>	<b>ATELIERS PATRIMOINE</b>	<b>ATELIERS PATRIMOINE</b>
Nbre ateliers	/	18	39	26
Nbre d'enfants <sup>4</sup>	/	427	943	466
Nbre séances effectives	/	47	92	58
Nbre enfants total reçus en atelier scolaire	/	1100	1944	1075
Nbre actions éducatives autres	/	6	8	5 <sup>5</sup>
Nbre enf. reçus en actions éduc. autres (centre loisirs, amicale laïque, ateliers Noël...)	/	95	232	77 + fête européenne architecture du 14.10.04
<b>Total séances période scolaire</b>	/	<b>53</b>	<b>100</b>	<b>63</b>
<b>Total nombre enfants actions éduc.</b>	/	<b>1195</b>	<b>2176</b>	<b>1152 + ?</b>

- 1 Cette année là, 39 enfants du centre aéré de Beaucaire avait été reçu, ainsi que des enfants de l'association Amicale laïque) ;
- 2 En 2003, uniquement des enfants venus en individuels, alors qu'en 2002, un groupe d'un centre de loisirs s'était greffé sur une animation.
- 3 De septembre 2002 à septembre 2003 pour l'année 2002, de septembre 2003 à 2004 pour l'année 2003, de septembre 2004 à septembre 2005 pour 2004.
- 4 l'effectif d'une classe reçue sur plusieurs séances n'est comptabilisé qu'une fois.
- 5 accueil centre de loisir l'été, animations journées gallo-romaines (visite musée et ateliers lampes à huile), ateliers fête européenne architecture.

<b>ACTIVITES</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
<b>JOURNEES PATRIMOINE</b>	<b>JOURNEES PATRIMOINE</b>	<b>JOURNEES PATRIMOINE</b>	<b>JOURNEES PATRIMOINE</b>	<b>JOURNEES PATRIMOINE</b>
Entrées libres monuments (ND des Pommiers, St Paul, Mairie)	Attentats du 11 septembre : opération annulée au plan national	398	498	839 <sup>1</sup>
Entrées libres château	/	100	?	160
Nbre visites guidées château	/	2	?	2
Nbre visiteurs guidés château		100	?	140
nbre visites hôtels particuliers	/	2	1	3
nbre visiteurs hôtels particuliers	/	90	35	190
nbre visites thématiques	/	4	3	10
nbre visiteurs visit. thémat.	/	80	43	272
Nbre expositions	/	1	/	2
Nbre visiteurs expo	/	100 <sup>2</sup>	/	409 <sup>3</sup>
<b>Total visites guidées</b>	/	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>15</b>
<b>Total visiteurs</b>	/	<b>868</b>	<b>576</b>	<b>2010</b>

- 1 environ 160 personnes à Notre-Dame des Pommiers (funérailles le 18.09 au matin et office le dimanche matin) ;
- 2 expo sur la foire de la Madeleine (Renaissance du Vieux Beaucaire)
- 3 expo CEVA dans la cour de l'hôtel de Clausonnette (relevés de façades) et expo sur l'œuvre du peintre arlésien Jacques Réattu (3 toiles conservées à Saint Paul) en partenariat avec le Musée Réattu d'Arles.

<b>ACTIVITES</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
<b>CONFERENCES</b>	<b>CONFERENCES</b>	<b>CONFERENCES</b>	<b>CONFERENCES</b>	<b>CONFERENCES</b>
Nbre conférences	/	3	3	2 <sup>1</sup>
Nbre visiteurs conférences	/	215	230	?
<b>EXPOSITIONS</b>	<b>EXPOSITIONS</b>	<b>EXPOSITIONS</b>	<b>EXPOSITIONS</b>	<b>EXPOSITIONS</b>
Nbre expo	7	5	8	?
nbre visiteurs expo	?	1494	1502	?
<b>ANIMATIONS</b>	<b>ANIMATIONS</b>	<b>ANIMATIONS</b>	<b>ANIMATIONS</b>	<b>ANIMATIONS</b>
Nbre visites fête du Drac	/	1	1	1
nbre visiteurs fête du Drac	/	8	6	13
Nbre visites estivales	/	1	1	0
Nbre visiteurs estivales	/	0	7	0
Nbre visites théâtralisées	/	/	/	3
Nbre visiteurs visites théatr.	/	/	/	142
Nbre visites burlesques	/	/	/	6
Nbre visiteurs visites burlesques	/	/	/	?

FORMATION	FORMATION	FORMATION	FORMATION	FORMATION
Journée information enseignants primaires	/	/	2	0
Nbre enseignants	/	/	50	0
Journée information enseignants collèges et directeurs établissements	/	/	1	1
Nbre enseignants	/	/	18	33
Formation étudiants universités	/	/	1	0
Nbre étudiants	/	/	50	0

1 fête européenne de l'architecture

## Commentaires

Le nombre des visites guidées individuelles a été réduit compte tenu des bilans de fréquentation : l'offre de visites guidées programmées classiques a été concentré sur les mois d'avril à août, pendant laquelle le public est davantage demandeur. Paradoxalement, le nombre de visiteurs a été plus important.

- Entre 2003 et 2004, le nombre de groupes a diminué, ce qui peut s'expliquer par l'absence de communication envers les autocaristes et tours opérateurs en 2004 (en 2003, un envoi de programmes à ces professionnels avait été effectué).
- Compte tenu de l'expérience menée en 2002 en faveur d'une ouverture des églises, on constate une réelle demande du public.

En ce qui concerne l'action éducative, on note une baisse du nombre de visites pour les scolaires et une très forte augmentation du nombre d'ateliers pédagogiques du patrimoine (couplant visite thématique et activités pratiques sur une ou plusieurs séances) ;

L'action éducative organisée à l'attention des enfants de Beaucaire durant les mercredis de l'été, est toujours méconnue de la population. On reçoit en effet à cette occasion des enfants de nouveaux arrivants sur Beaucaire qui ont fait la démarche de venir directement se renseigner auprès du service de la culture afin de connaître les activités proposées aux enfants pendant les vacances scolaires.



L'année 2003 a vu une augmentation considérable du nombre de demande des enseignants pour faire participer leur classe (de la maternelle au lycée) à des ateliers pédagogiques du patrimoine, sur deux à dix séances pour chaque classe. Ceci est très positif, mais cet accroissement de la demande est devenu impossible à gérer pour une seule personne.

En 2004, le nombre d'ateliers a été volontairement réduit à 2 ou 3 par semaine, afin de pouvoir accueillir les groupes de touristes, les associations culturelles des régions environnantes et surtout de pouvoir développer des actions de communication réelles.

Si en 2003 l'animateur avait pu s'appuyer sur Melle Véronique Martin, guide-conférencier, pour animer ces ateliers, en revanche en 2004, cette personne employée de l'administration à Tarascon, sera en formation d'octobre à mars 2005. D'où la nécessité de refuser des inscriptions à de nombreux enseignants beaucairois depuis la rentrée scolaire 2004.

Jusqu'en 2003, les ateliers du patrimoine recevaient essentiellement des enfants du primaire. En 2004, suite à une journée d'information sollicitée par l'Inspection académique auprès des chefs d'établissements et enseignants des collèges et lycées, la demande pour les classes de collège a été très supérieure.

### **Journées du Patrimoine :**

Cette 21<sup>e</sup> édition a été particulièrement réussie : les taux de fréquentation ont atteint des niveaux records. Peut-être l'effet d'une bonne communication ( fax en juillet et début septembre à la presse locale et régionale ; 2 spots d'annonces sur les radios locales et reportage sur FR3 Montpellier le 17.09.04).

Notons aussi l'engouement du public pour les visites nocturnes et théâtralisées ce qui encourage à multiplier ce type d'animations, quitte à réduire encore le nombre de visites guidées individuelles classiques. Une sensibilisation au patrimoine du tout public semble devoir passer par la mise en spectacle, l'animation. Les festivals tels « Printanières » et « Automnales » (musique et patrimoine, théâtre et patrimoine)

devraient permettre à la ville de Beaucaire de se situer par rapport aux villes touristiques environnantes, de lui donner une image culturelle valorisante.

Notons un fait important du point de vue de la philosophie du label : la population locale, malgré la disponibilité des programmes à l'Office de Tourisme, en mairie, dans la presse locale et régionale, est difficilement mobilisable. Elle ne fait pas la démarche de se renseigner. Cette démarche, seuls les nouveaux arrivants à Beaucaire la font: les familles viennent spontanément dans les services municipaux se la procurer (quelles activités culturelles pour les adultes, pour les enfants).

C'est pour cette raison qu'en octobre et novembre 2004, des sessions d'information ont été organisées à l'attention du personnel municipal, un des relais de l'information

Pézenas

## **CHAPITRE TROIS : Mise en Label et marqueurs identitaires**

Le label VPAH illustre l'existence d'une volonté politique de sensibilisation au patrimoine et se présente comme un véritable projet culturel. Du moins dans sa version et sa conception officielles et institutionnelles. Dans sa version sociétale, sur le terrain, et dans son fonctionnement quotidien, les choses peuvent tarder à correspondre aux objectifs du label. Entre ce qui est défini comme patrimoine, méritant la visite, qui est peu visité dans les et ce qui est visité sans être reconnu comme institutionnellement un patrimoine s'installe un hiatus. C'est un écart qui indique en fait l'existence d'au moins deux acceptions et définitions du patrimoine, une institutionnelle et l'autre sociétale. Le label semble vouloir faire la synthèse des deux en introduisant une dimension anthropologique et sociétale .

Ce qui est à noter dès à présent est l'intérêt de plus en plus affirmé des populations pour le patrimoine en général, et leur patrimoine local en particulier. Quelle est la part due au label Vpah et la part due à l'engouement relatif pour le patrimoine notamment local que l'on constate depuis quelques années, dans le Languedoc, on ne saura le dire avec précision ; on a eu dans cette enquête de grandes difficultés pour chiffrer précisément les répercussions économiques et touristiques du label<sup>42</sup>.

On a bien entendu les chiffres des visites payantes, ou gratuites dans certains cas, organisées par les animatrices du patrimoine, mais on ne peut honnêtement pas trouver une corrélation directe entre mise en label et augmentation des arrivées touristiques en général. D'où notre choix de réfléchir sur un « effet » sociétal du label plutôt que sur des répercussions économiques et touristiques.

En ce qui concerne ces répercussions sociétales et culturelles, notre analyse, qui est qualitative, fait ressortir plusieurs éléments qui montrent que ce label réussit

---

<sup>42</sup> Les services des OTSI n'ont pas pu nous aider car on ne sait à la lecture des statistiques quel touriste vient grâce aux VPAH et qui vient pour d'autres motifs.

à fédérer et à générer une dynamique de valorisation et d'appropriation patrimoniales. Cet intérêt de la population pour son patrimoine fonctionne sous une certaine condition : l'étude nous montre que les publics souhaitent d'abord se reconnaître dans ce qui leur est présenté comme leur patrimoine avant de le reconnaître comme tel. C'est une définition négociée du patrimoine qui est générée par l'implication actuelle des acteurs<sup>43</sup>. On va tenter de l'illustrer en revenant sur le cas de Pézenas, qui est exemplaire dans ce sens de par l'ancienneté de ce souci patrimonial, - l'association Les Amis de Pézenas existe depuis un siècle déjà - pour montrer comment l'implication des acteurs intervient dans la définition et la politique de sauvegarde et de valorisation du patrimoine.

Les associations telle celle des « Amis du Poulain », l'animal totémique local qui est plutôt « populaire », ou les « Amis de Pézenas » association composée plutôt d'érudits et de notables, participent activement à l'élaboration, la définition et à l'évolution de l'identité culturelle du Pays de Pézenas. L'appropriation du patrimoine se fait sur des modalités différentes : tandis que la première association privilégie l'aspect festif, localiste et transgressif, la seconde plus « bourgeoise » tend à privilégier une lecture « noble » du patrimoine local en référence aux « sciences » officielles telles l'histoire de l'art, l'architecture, la linguistique et aux critères étatiques et nationaux (CNMHS, etc.). Comparée à Nîmes, Beaucaire, Perpignan et la Vallée de la Têt, les autres sites VPAH de la Région, Pézenas jouit d'une réelle mobilisation de la population pour son patrimoine et d'un sentiment d'appartenance plus perceptible dans les actions culturelles notamment.

### ***Pézenas a une tradition d'intérêt pour le patrimoine***

Si la région abrite les trésors d'un patrimoine patiemment regroupé au fil d'une histoire rythmée par le Royaume de France, la civilisation Cathare, Molière et dans

---

<sup>43</sup> Michel Rautenberg, *La rupture patrimoniale*, éditions A la croisée, 2003. L'auteur montre « le patrimoine naît d'une rupture qui résulte d'un travail de deuil au sens freudien mais aussi d'une opération fondamentale de la mémoire collective telle qu'analysée par Maurice Halbwachs. En décontextualisant l'objet patrimonial et en le rendant irrévocable, la patrimonialisation construit, entre un territoire ou un groupe social et son passé mis à distance, une relation souvent mythique mais néanmoins créatrice de lien social et qui imprègne même les ambiances urbaines. En définitive, si la mémoire et le patrimoine n'existent pas sans invention, ils tirent leur efficacité symbolique de l'invisibilité du processus qui les fait naître ».

les années 1960 grâce à la mission Racine par le réaménagement de son littoral, le Pays de Pézenas bénéficie d'une place à part, héritage d'une affirmation continue de son indépendance et de l'identité de ses habitants. Les habitants rencontrés nous parlent tous d'une spécificité et d'un particularisme piscénois.

Les politiques du Label diffèrent : Perpignan, tout en prenant en compte l'importance de la fréquentation touristique, oriente la politique du Label Vpah vers plus d'intégration sociale, Pézenas semble clairement orienter la politique du patrimoine vers le développement du tourisme culturel<sup>44</sup>. N'oublions pas que Pézenas fut longtemps ville d'art avant de passer ville d'art et d'histoire. De retour des journées du patrimoine à Paris, l'animatrice du patrimoine confirme que Pézenas est perçue au niveau national comme une ville disposant d'atouts patrimoniaux lui permettant d'asseoir une politique de développement du tourisme d'abord culturel. Ajoutons à cela le développement depuis deux ou trois décennies de l'artisanat d'art, l'achat de résidences secondaires dans le Pays (776 résidences achetées en 1999), on voit que ce positionnement « tourisme culturel » est justifié et appuyé par de bons arguments<sup>45</sup>.

### **Des publics acquis**

Outre ce patrimoine, Pézenas a généré depuis longtemps une implication de la population à la valorisation de son patrimoine, il existe une « fierté » d'être de Pézenas<sup>46</sup>. Elle est perceptible dans l'ouvrage fondateur de la mythologie et de l'identité locales, « Pézenas, une ville d'Etats <sup>47</sup>», écrit par Paul Albert Allières, personnage historique important de la ville, puisqu'il fût fondateur des Amis de Pézenas au début du vingtième siècle, association hors normes qui a tant fait pour la valorisation et la protection du patrimoine local. Pézenas se distingue de l'ensemble du Pays et de la nouvelle agglomération et exprime une dimension

<sup>44</sup> Les populations des quartiers périphériques et pauvres de la ville semblent quelque peu oubliés. Si on excepte les enfants qui participent normalement aux activités proposés, les adolescents et les adultes ont peu de propositions culturelles de connaissance de leur patrimoine.

<sup>45</sup> Qu'en est-il alors de la démocratisation ? Comparativement, Perpignan, Beaucaire gardent un peu plus à l'esprit la priorité de la sensibilisation des publics. Le recrutement de personnels supplémentaires récemment à Pézenas va probablement équilibrer les choses entre tourisme et culture.

<sup>46</sup> Les piscénois se disent d'abord citadins et urbains par opposition aux « paysans » entendez les habitants des petites communes alentour.

<sup>47</sup> Albert Paul ALLIÈS, Pézenas, une ville d'Etats, Montpellier, imp. Causse et Castelnaud, 1908.

patrimoniale et culturelle très nette, et ce malgré l'ancienneté de la renommée d'Agde, ancienne ville grecque, qui malgré son patrimoine a paradoxalement une image plutôt balnéaire. (Le naturisme pratiqué au Cap d'Agde vient un peu compliquer les choses et brouiller la communication sur le patrimoine aghatois. Cela dit, le label n'est toujours pas étendu à tout le territoire de la communauté d'agglomération.)

Le label VPAH a indirectement contribué à « fixer » et à consolider une image patrimoniale et culturelle forte sur le pays piscénois en instrumentalisant certaines thématiques notamment le personnage de Molière (reconstitution historique à Pézenas, colloque international (biennal), centre ressources) et en jouant la carte « métiers d'art ».

Les piscénois n'ont pas attendu le label pour s'organiser en associations culturelles et patrimoniales et œuvrer à la préservation de leur mémoire collective. Comme on le disait plus haut, Les Amis de Pézenas, association vieille de quelques décennies, a servi longtemps d'office de tourisme et de syndicat d'initiative, et de comité des fêtes, avant la seconde guerre mondiale notamment. La conscience patrimoniale est forte à Pézenas. Le Label intervient ainsi dans un milieu fortement sensible à la thématique patrimoniale. Il est « porté » par cet élan.

L'adhésion au label s'est faite dans un contexte culturel favorable, municipalité, population, associations, écoles, organismes divers (Drac, Otsi, ...) sont déjà acquis à cette idée du développement économique et sociale par la valorisation du patrimoine. Des publics déjà sensibilisés ont adhéré à l'esprit du Label dont les actions ont du coup étaient noyées dans ce qui existait déjà en termes de visites, d'événements ou de grande manifestation. Il faut dire que l'association de bénévoles, Les Amis de Pézenas continue d'organiser des événements (conférences, rencontres, travaux d'érudits et d'historiens locaux publiés dans le bulletin interne...).

**Le patrimoine du Pays de Pézenas est inégal, riche en ville et peu varié dans les petites communes.**

Chacune des 8 communes qui forment le Pays d'art et d'histoire détient son propre patrimoine et son particularisme<sup>48</sup>. Le patrimoine monumental est concentré sur la ville de Pézenas, mais il se complète aujourd'hui avec le patrimoine rural qui révèle un critère d'ancienneté et d'histoire. Pézenas, au carrefour des plages du bas-languedoc et de l'arrière pays de l'Hérault, a hérité de son passé un riche patrimoine. Ville de foires, ville d'Etats, elle fut un lieu de séjour de prédilection pour Molière et son illustre Théâtre.

Pézenas, ville d'Art, possède un ensemble architectural homogène et de nombreuses maisons bourgeoises du XV<sup>ème</sup> siècle, ainsi que de vastes hôtels particuliers de période classique (XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles), qui servent d'écrin à la Maison Consulaire, ancien siège du pouvoir municipal. Là se sont tenues, jusqu'au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, les réunions des Etats du Languedoc. Son patrimoine religieux est digne d'intérêt : l'ancienne chapelle du couvent des Ursulines au mobilier d'un très grand intérêt, et la Collégiale St Jean, dont le «trésor» composé d'objets provenant des églises de la ville, se visite. En parcourant la campagne piscénoise le visiteur découvrira des domaines viticoles au charme discret, qui proposent des vins de grande qualité. Durant toute la période estivale (de juin à septembre), artisans, acteurs, musiciens, artistes, entraînent dans leurs rondes festives, les piscénois et tous ceux qui aiment le «métissage culturel » proposé par la Mironde dels Arts. (Association culturelle qui œuvre à l'animation de la ville et qui programme une série de concerts notamment durant l'été. Elle est animée par des bénévoles). Ce sont ces «ressources» qui peuvent aider au développement touristique durable et ainsi participer à l'essor du territoire. Les principales ressources sont :

- Le tourisme historique, patrimonial et culturel
- La filière « art de vivre » : terroir et traditions gastronomique
- Les activités de pleine nature liées en particulier au tourisme fluvial (axes structurants du Canal du Midi et du fleuve Hérault) et aux circulations douces

---

<sup>48</sup> . Pour ne pas alourdir le texte, on présentera une partie de ce patrimoine en annexe.

Le territoire de l'agglomération bénéficie d'un potentiel culturel et historique diversifié et d'un patrimoine paysager typique, marqué en particulier par la vigne, la garrigue et le basalte.

### **La Convention « Villes et Pays d'Art et d'Histoire »**

Le Pays de Pézenas a été intégré dans le label national des « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » durant l'année 2002. Depuis les années 1970, la ville de Pézenas est une ville d'art avec un secteur sauvegardé qui date du milieu des années soixante. C'est en 1999 que la communauté de communes (née en 1998) a décidé de déposer sa candidature au label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire ». (L'idée serait venue des Amis de Pézenas nous ont dit plusieurs personnes rencontrées dans la ville).

L'obtention du label est vécue comme une reconnaissance d'un travail en amont pour mettre en valeur le patrimoine local et un encouragement à la politique de développement culturel. C'est en février 2002 qu'a été signée une convention « Ville d'Art et d'Histoire » entre le ministère de la culture et de la communication, représenté alors par le préfet du département M. Constantin et les communes de Pézenas, Montagnac, Saint Pons, Adissan, Nizas, Caux, Aumes et Cazouls d'Hérault représentées par le président de la communauté de communes et maire de Pézenas M. Vogel – Singer.

Cette convention, de type standard, est axée sur la politique culturelle de la ville c'est-à-dire :

- Privilégier l'accès à la culture pour le plus grand nombre ;
- Mener une politique pédagogique forte, en direction de la jeunesse ;
- Développer l'éducation artistique et culturelle des enfants ;
- Valoriser l'identité multiple du Pays de Pézenas et favoriser la rencontre des cultures.

La convention détaille l'ensemble des moyens qui devront être mis en œuvre durant les prochaines années mais aussi les outils du Pays de Pézenas.



Les outils que possède le Pays pour atteindre ses objectifs opérationnels sont :

- Une pépinière d'art qui développe et coordonne les initiatives artistiques dans le pays ;
- « La Maison des Métiers d'Art » qui organise des événements culturels tout au long de l'année ;
- Les socioprofessionnels sont formés à l'accueil, à la communication et à la valorisation du patrimoine architectural ;
- Les événements culturels comme le festival international de l'Image et des métiers, les festivals musique et vin, les animations autour de Molière et Bobby Lapointe.

#### **Le service Animation du Patrimoine**

Le service Animation du Patrimoine du Pays de Pézenas est un service relativement récent qui commence à mettre en place une politique d'action culturelle conforme aux objectifs du Label<sup>49</sup>. Les locaux de ces services ne sont pas réellement dissociés de l'office du Tourisme de la ville de Pézenas. (Cela peut créer une certaine confusion dans l'esprit des touristes). Vu la dimension de la ville, l'ensemble des agents municipaux travaille en étroite collaboration.

Le service animation du patrimoine doit mettre en valeur l'ensemble de la ville à travers ses divers patrimoines :

- le patrimoine gastronomique ;
- le patrimoine œnologique ;
- le patrimoine d'artisanat d'art, avec la Maison des Métiers d'Art ;
- le patrimoine architectural ;

---

<sup>49</sup> Le Service est composé de trois agents :

- Mme CATALA, animatrice du patrimoine, applique la politique de la ville et élabore les actions à mettre en place. M. NEPIVODA, responsable du service de la formation des guides conférenciers, guide conférencier lui-même, il opère sur l'ensemble de la communauté d'agglomération Pézenas et aussi Agde. Mlle FRANCO, est chargée du service éducatif en relation avec les écoles, elle se charge aussi des animations pour les groupes et des produits culturels « groupe » pour l'office de tourisme de la ville de Pézenas

- le patrimoine théâtral en relation avec le centre de ressources Molière.

### **Le Centre de Ressources Molière**

Créé en partenariat avec le rectorat de l'Hérault, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Ville de Pézenas, le Centre de Ressources Molière se propose de développer des actions dans le domaine de l'éducation théâtrale, auprès des classes du primaire et du secondaire autour du théâtre de Molière, du patrimoine, des métiers d'art, de l'architecture..., avec l'intervention de comédiens professionnels.

#### Axes de travail

Les axes de travail sont multiples et même s'ils en respectent l'esprit, ils ne correspondent pas stricto sensu aux axes « traditionnels » de la convention « Villes et Pays d'Art et Histoire ». La politique de développement culturel du Pays de Pézenas s'est adaptée avec pragmatisme aux besoins précis de la zone. (C'est d'ailleurs ce qui a été fait à Perpignan, à Nîmes et à Beaucaire). Les thèmes de développement sont les suivants :

- La réflexion stratégique sur l'aménagement du territoire ;
- La valorisation du patrimoine public et privé ;
- Le développement et l'amélioration de l'accueil touristique ;
- La dessaisonalisation de la programmation culturelle ;
- La sensibilisation du public ;
- La restauration du patrimoine ;
- La promotion des métiers d'arts.

Du fait de la position géographique, du climat ainsi que de la proximité de la mer, le Pays de Pézenas est fortement dépendant de la fréquentation touristique estivale. Le service animation du patrimoine travaille à combattre les répercussions de la saisonnalité en étendant la programmation culturelle tout au long de l'année et en proposant des animations en fonction des saisons. Les « événements » organisés

attirent du monde, Festival du Film des métiers d'art, et aussi des expositions hors saison touristique ont un public. Grâce à la formation des socioprofessionnels, l'ensemble des acteurs du pays se mobilise pour développer les circuits informationnels et la communication sur le patrimoine.

La communication interne au sein du pays, ainsi que la participation de la population aux événements locaux montre le succès de cette opération, succès dû aussi au dynamisme des associations locales qui sont depuis longtemps très actives en ce domaine. La population locale est intégrée au processus d'aménagement du territoire.

Le patrimoine du Pays de Pézenas est resté en bon état de conservation, cependant, certaines actions vont être mises en place :

- Ouverture des monuments et l'aménagement des sites afin d'accueillir un public avec toutes les garanties de sécurité ;
- Entretien du pavage des rues de la ville et la restauration des places et trottoirs ;
- La valorisation du Pays de Pézenas par l'animation et la réappropriation du patrimoine par les habitants du pays ;
- Le ravalement des façades du centre historique et la restauration des immeubles.

### **Convergence entre VPAH et l'Archipel des métiers d'art<sup>50</sup>**

Pézenas constitue un des pôles du réseau « Archipel des métiers d'art en Languedoc-Roussillon ». La notoriété de Pézenas permet de drainer une fréquentation diversifiée avec des flux particulièrement élevés en saison (plus de 450 000 visiteurs), et avec des marges de progression importantes en avant et arrière-saisons (freinées notamment par la faiblesse des capacités d'hébergement, les flux restant encore majoritairement excursionnistes).

### **Les métiers d'art renforcent l'attractivité culturelle de la ville**

---

<sup>50</sup> Informations données par Christine MUTELLE, responsable de l'Archipel des Métiers et Annabelle MAUNIE, responsable sur Pézenas.

Depuis 1966, le centre de la ville est classé secteur sauvegardé. Elle attire bientôt les premiers touristes du littoral méditerranéen qui apparaissent comme une alternative économique face au déclin de l'activité viticole.

Pézenas voit l'implantation spontanée de divers artisans d'art travaillant dans des secteurs multiples. Les différentes municipalités du Pays de Pézenas depuis le début des années 1980 vont chercher à s'appuyer sur la présence de compagnon et sur cette notoriété pour engager un programme de rénovation de la ville ancienne et favoriser l'implantation d'artisans et d'artistes, en particulier dans la restauration du patrimoine et les métiers de la scène.

Dans les années 1970, une association de bénévoles mettant des locaux à la disposition d'artisans d'art est créée. (Là encore on, voit l'implication de la population locale et sa forte sensibilisation au patrimoine). La Maison de l'Entreprise, outil intercommunal du Pays de Pézenas pour les entreprises et ateliers d'art, vient en appui et conseil pour la réalisation du projet.. Le projet lié à l'artisanat d'art est présenté auprès d'une commission « Ateliers d'Art » constituée d'artisans d'art et représentants locaux. Ils décident de l'attribution d'un atelier. Pézenas. Le souhait est de favoriser l'installation d'artisans de qualité. Quatre artisans d'art piscénois ont obtenu le titre de « Meilleurs Ouvriers de France ».

Si l'avis de la commission est favorable, une convention d'occupation provisoire est signée jusqu'à 23 mois maximum. Pendant trois ans après l'entrée en pépinière, l'artisan bénéficie d'un contact de suivi par la Maison de l'entreprise. En 1994, Pézenas devient un pôle de l'archipel des Métiers d'art par son positionnement autour des métiers de la restauration du patrimoine. Les artisans d'art bénéficient de la dynamique de ce réseau en matière de communication (édition de documents, opérations médiatiques, signalétique...), de promotion (participation à des salons, réalisations d'expositions...), mise en réseau des informations (échanges d'expériences, centres de ressources, bulletins d'informations...).

En 1994, une maison des métiers d'art dotée de quatre ateliers relais est créée à Pézenas afin de soutenir la valorisation de la filière des métiers d'art. Cette dernière

est à l'initiative de nombreuses animations et opérations de communication tout au long de l'année.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2004, une mission métiers d'art est créée au sein de la communauté d'agglomération « Hérault - Méditerranée ».

La Maison des Métiers d'Art du Pays de Pézenas, située depuis 1995 dans l'ancienne maison consulaire (classée Monument Historique), dans le cœur historique de la cité, a pour vocation de valoriser et de promouvoir les métiers d'art et notamment les savoir-faire de sa région.

Elle accomplit plusieurs missions par le biais de différentes actions :

- Des expositions temporaires sur les métiers d'art sont organisées tout au long de l'année dans les salles de la Maison des Métiers d'Art et sont ouvertes au public.

Les actions de promotion des métiers d'arts s'organisent à travers

Des expositions temporaires sur les métiers d'art sont organisées tout au long de l'année dans les salles de la Maison des Métiers d'Art et sont ouvertes au public.

Des séances d'initiation et de sensibilisation du jeune public sont proposées lors de ces expositions, et permettent à celui-ci de comprendre et de s'essayer aux techniques des métiers d'art lors de démonstrations ou de conférences ;

L'information des scolaires ainsi que des professionnels sur les formations professionnelles initiales ou continues, les concours, les bourses, et l'actualité des métiers d'art en Europe, en France et en région Languedoc-Roussillon est assurée par le Centre de ressources métiers d'art en partenariat avec la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA), situé dans le sous-sol de la Maison des Métiers d'Art ;

L'attribution d'ateliers en pépinière permet à de jeunes artisans d'art de pouvoir se lancer dans la création d'entreprises grâce à :

- La mise à disposition gratuite d'une aide personnalisée d'accueil et d'accompagnement au montage de projets,

Des séances d'initiation **et** de sensibilisation du jeune public sont proposées lors de ces expositions, **et** permettent à celui-ci de comprendre **et** de s'essayer aux

techniques des métiers **d'art** lors de démonstrations ou de conférences.

L'information des scolaires ainsi que des professionnels sur les formations professionnelles initiales ou continues, les concours, bourses **et** l'actualité des métiers **d'art** en Europe, en France **et** en région Languedoc-Roussillon est assurée par le Centre de ressources métiers **d'art** en partenariat avec la Société d'Encouragement aux Métiers **d'Art** (SEMA.), situé dans le sous-sol de la Maison des Métiers **d'Art**.

Même si on a pu constater quelques réticences ou désaccord entre commerçants et artisans d'art, qui n'ont pas le même statut fiscal, ces premiers reconnaissent que c'est grâce aux métiers d'art que la ville s'anime en hiver<sup>51</sup>. La Maison des métiers d'art assure même que les expositions temporaires attirent plus de visiteurs que les événements organisés en été.

**ENCADRE : CHARTE DE L'ARCHIPEL DES METIERS D'ART**

L'objectif de l'Archipel des Métiers d'Art est de créer un véritable maillage économique et culturel des entreprises du secteur des métiers d'art en Languedoc-Roussillon. Sa logique consiste à regrouper celles-ci par thèmes autour de solides points d'ancrages touristiques et culturels, dans un environnement favorable à la création et au développement économique.

L'Archipel des Métiers d'Art constitue donc un réseau de pôles qui rassemblent des artisans d'art et des artistes qui souhaitent participer à une dynamique locale et mettre des moyens en commun pour assurer leur développement.

L'objectif individuel de chaque pôle est de lancer ou de relancer une activité économique, de générer une fréquentation, de créer ou de réactiver une identité propre basée sur les métiers d'art, pour permettre un développement économique basé sur des produits à forte valeur ajoutée et du tourisme haut de gamme.

Les pôles de l'Archipel des Métiers d'Art s'engagent à respecter les dix points constituant la Charte de qualité de L'Archipel des Métiers d'Art :

1. Le pôle doit répondre aux trois critères suivants :

- espace de production de qualité : représentation significative d'artisans, artistes et entreprises
- actions culturelles et pédagogiques : réalisation et accueil régulier de classes scolaires , partenariat avec les lycées professionnels, formation continue pour les professionnels, centre de formation, initiation et perfectionnement pour le grand public...
- services communs, démarches coordonnées sur le plan administratif, commercial et promotionnel.

2. Spécialisation thématique du pôle : une majorité significative d'entreprises implantées sur le site doit relever de la même filière professionnelle.

<sup>51</sup> Entretien avec Marc Puig, , ancien directeur de la Maison du Tourisme, de la Culture et du Patrimoine de Pézenas, dDirecteur du Cinéma, de 1990 à 1996 :

3. Excellence des savoir-faire des entreprises dans la démarche de création et de production (et non revente simple).
4. Pérennisation du fonctionnement du pôle au -delà des périodes touristiques.
5. Conditions d'accueil favorables ou préférentielles à l'implantation d'entreprises : incitations fiscales et infrastructures d'accueil attractives (pépinières, ateliers relais...).
6. Qualité architecturale des bâtiments d'accueil liés à la dynamique de l'Archipel.
7. Mise en place d'une politique culturelle et touristique cohérente avec la logique de développement des métiers d'art : celle-ci devant s'attacher à intégrer l'esprit et la dimension territoriale du projet global.
8. Application de la charte graphique et de la signalétique de l'Archipel.
9. Démarches en concertation entre les pôles dans l'esprit de complémentarité et non de concurrence : montage commun d'actions (expositions, formations,...).
10. Participation aux actions communes proposées par l'Archipel : présence à des salons, dans des manifestations, dans des catalogues... (dans la mesure de leurs moyens financiers).

Les partenaires de l'Archipel des Métiers d'Art (Etat, Région Languedoc-Roussillon, Chambres de Métiers du Languedoc-Roussillon et Société d'Encouragement aux Métiers d'Art) s'engagent, quant à eux, à ce que les pôles de l'Archipel des Métiers d'Art et leurs professionnels des métiers d'art puissent bénéficier :

- . des dispositifs mis en place dans le cadre du programme régional de développement des métiers d'art ;
- . d'un appui technique dans le montage de projets collectifs ;
- . de l'accès aux manifestations et actions organisées dans le cadre de l'Archipel des Métiers d'Art
- . de la promotion collective de l'Archipel des Métiers d'Art.

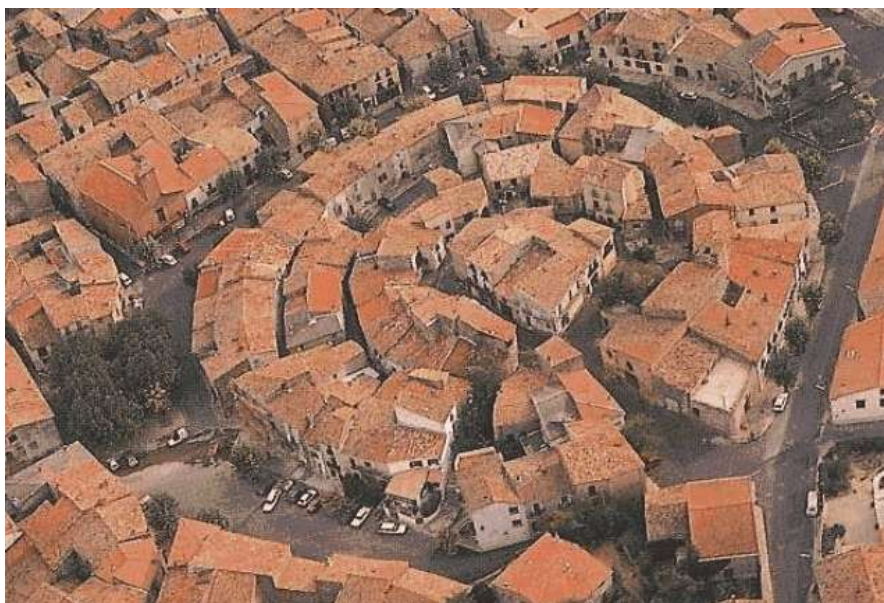
## **Le Pays d'art et d'histoire a une identité certaine**

Le Pays est composé de communes habitées plutôt par une population relativement âgée. La population jeune doit migrer vers Pézenas, Béziers ou Montpellier pour raison soit de travail soit d'études. Cela dit, les gens restent attachés à leur commune, car ceux qui ont dû partir reviennent parfois y vivre quelques années plus tard. Nous pouvons toutefois relever une particularité pour la commune d'Aumes où l'on constate depuis une dizaine d'années une arrivée de nouveaux habitants, étrangers (anglais, hollandais, ou allemands) qui redonnent dynamisme et vie au village. L'association bienvenue au pays organise des visites et des conférences pour les nouveaux arrivants, dont de nombreux européens.

On note aussi une autre particularité, cette fois urbanistique, à savoir les « circulades » : un principe de fortification qui repose sur l'organisation circulaire du village autour d'un noyau central (château ou église), que nous retrouvons dans les

communes de Caux, Nizas et Saint Pons. Soumis au danger des invasions successives, les circulades apparaissent dès le X<sup>ième</sup> siècle proposant une stratégie de défense au coeur des villages. L'utilisation du cercle pouvant être lié également au symbolisme chrétien<sup>52</sup>.

Le village de Caux, perché sur un rocher, déroule sa circulade du 10ème siècle autour de son clocher porche. Il se signale au milieu des vignes et bois, sur le fond bleuté des Monts de l'Espinouse, à 7 Km au Nord de Pézenas. On est sensible au charme des ruelles composant le vieux village, qui conserve son cachet médiéval : portes lombardes, remparts en basalte, arcades moulurées, fenêtres à meneaux, place pentagonale du vieux marché, maison des Consuls, entrée couverte de la rue Coste, portes à bossage, ...<sup>53</sup>



Le village de Paulhan dans l'Hérault

Le pays vote plutôt à droite. D'après quelques entretiens, Pézenas serait particulièrement tiraillée entre des politiques populaires de gauche et des politiques

<sup>52</sup>HELAS Jean-Claude, 1997-98, « Morphogenèse du village médiéval, IXe-XIIe siècles. (Compte rendu) », *Etudes héraultaises*, 28-29, pp. 223-225.

MONTFERRAND A, 1988, « La réhabilitation des bastides de Midi-Pyrénées : l'avènement d'un nouveau produit touristique dans le Sud-Ouest », in *Les Cahiers de la Section française de l'ICOMOS*, 9, (Permanence et actualités des bastides), pp. 115-117.

PAWLOWSKI Krzysztof, 1992, *Circulades languedociennes de l'an Mille. Naissance de l'urbanisme européen*. Montpellier : Presses du Languedoc.

<sup>53</sup> Extrait du site de l'association des villages circulaires [www.circulades.com](http://www.circulades.com)



de droite. (Un ancien « Machou » nous dit que durant le carnaval on pouvait voir une sorte de coupure entre le « peuple », qui suit le Poulain et s’amuse, et les « bourgeois » qui quittent Pézenas pour fuir le vacarme). Ville traditionnellement de gauche, la ville a changé, depuis les deux dernières élections municipales c’est la droite qui l’emporte dans la ville.

La petite commune de Cazouls d’Hérault se démarque en affirmant suivre une politique de gauche. Cette cité a des traces de culture communiste. Les élus des communes d’Adissan et de Nizas n’ont pas souhaité répondre à une telle question. (Le maire de Nizas s’affichant comme étant sans étiquette.)

Il faut savoir toutefois que lors des élections législatives, le Front National a atteint des proportions inhabituelles pour le Pays, particulièrement dans les petites communes. (Généralement deuxième position avant le parti socialiste de Lionel Jospin). La population maghrébine, peu nombreuse, est concentrée sur Montagnac et Pézenas, et est assez peu présente sur les villages alentours<sup>54</sup>. Pourtant un rejet de l’immigration est exprimé ainsi. De plus le thème de l’insécurité a aussi séduit, pourtant on ne peut pas parler d’un taux de criminalité important dans le Pays, ce serait plutôt un territoire bien calme et bien pacifique en comparaison à d’autres villes de la région. Chose étonnante également, de nombreux habitants ont des origines espagnoles suite aux vagues successives d’immigration de fin 19<sup>ème</sup> siècle, de l’après-guerre mondiale, de la période Franco, et celle plus économique des années 1960.

Même si le pays jouit d’une certaine cohérence géographique, il est toutefois amputé d’une commune centre, Lézignan la Cèbe, qui n’avait pas voulu intégrer l’intercommunalité pilotée par Pézenas pour des raisons financières (TPU: taxe professionnelle unique non pas un manque d’intérêt à la notion identitaire).

---

<sup>54</sup> Notons que le 8ème Festival de Pézenas a présenté du 21 au 26 février 2003 un cycle de cinéma contemporain algérien, accompagné d’une programmation pour le jeune public. Annie Piquemal, secrétaire générale de la Fédération des ciné-clubs de la Méditerranée et responsable des Rencontres de Pézenas a été l’initiatrice de ce thème qui a intéressé la population locale, française ou immigrée.

Certaines communes entretenaient et entretiennent toujours des rapports privilégiés avec cette commune. Lézignan n'est pas totalement exclue, elle fait dorénavant partie de la Communauté d'Agglomération (CAHM<sup>55</sup>).

L'Hérault est une barrière à la fois géographique et imaginaire dans les esprits des acteurs sociaux. Une séparation forte existe entre les communes des diverses rives. Nous avons pu constater que Saint Pons de Mauchiens et de Aumes étaient plus en relations avec Montagnac ou de Pézenas alors que les autres communes telles que Adissan, Caux, Cazouls, et Nizas se retournaient plus facilement sur la ville de Pézenas<sup>56</sup>.

Il y a une quasi stabilité de la démographie dans l'arrière-pays de la vallée de l'Hérault. L'influence de Montpellier sur l'ensemble des villes reste toutefois indiscutable. Situé à ¾ d'heure en voiture de la capitale régionale, le pays de Pézenas connaît une relation très liée avec cette ville au travers des trajets domicile /travail. Montpellier détient des zones d'activités du tertiaire plutôt rare dans la région. La tranquillité et le rythme de vie dans le pays attirent beaucoup de gens, notamment ceux qui travaillent dans la capitale régionale. De plus les logements y sont beaucoup moins chers.

Chaque commune a sa propre école (Cazouls depuis seulement la rentrée scolaire 2002-2003) primaire ou maternelle. Le lycée général ou professionnel se trouve à Pézenas. Les jeunes des communes de Nizas et de Caux sont scolarisés à partir de la 6<sup>ième</sup> à Pézenas. Des liens étroits se sont plus facilement construits entre ces trois communes. Les enfants de Saint Pons de Mauchiens et Aumes sont eux à Montagnac. Quant à Adissan et Cazouls, ces villages sont plus facilement tournés vers Paulhan. Nous pouvons déceler des liens associés aux lieux de scolarisation qui scinde en trois le Pays de Pézenas, avec trois pôles attractifs qui sont : Pézenas, Montagnac et Paulhan. Citons aussi l'école occitane qui est installée à Pézenas.

---

<sup>55</sup> Communauté d'agglomérations Hérault Méditerranée

<sup>56</sup> Voir le paragraphe « L'Hérault, un fleuve qui unit et sépare », au chapitre précédent.

Pézenas a été marqué par les flux migratoires de main d'oeuvre au même titre que tout le Languedoc Roussillon. Le premier flux migratoire a été le fait des espagnols qui se sont dispersés dans les différentes communes. Aujourd'hui c'est donc la population maghrébine qui prend progressivement place dans les communes de Pézenas et de Montagnac (les autres villages n'ont pas beaucoup d'arrivée). Il y a donc une préférence pour les plus grandes villes présentant commerces et espoir de travail. Pézenas relate également une forte population gitane sédentarisée

Le catholicisme peu pratiqué, reste présent dans la mémoire collective. La mise en intercommunalité présente aujourd'hui une nouvelle organisation des messes qui se déroulent successivement d'une église à l'autre. C'est le même paroissien qui circule entre les villages. Il existe un calendrier qui indique les dates et lieux de cultes. De la grande communauté juive qui avait habité Pézenas ne reste à notre connaissance qu'une seule personne qui se revendique comme tel. Le cimetière juif est entretenu et visité durant l'été.

Du côté laïque et humaniste, hormis l'existence d'une loge maçonnique La Parfaite amitié, on note une culture de « gauche » marquée par le personnage de Jean Bène. Il est devenu président du Conseil général de l'Hérault en 1945, fonction qu'il exerça pendant trente-quatre ans, jusqu'en 1979. Né à Pézenas (Hérault) le 12 juillet 1901, le premier président du Département était avocat, mais c'est la politique qui occupa le plus clair de son temps.

Cet ancien résistant fut maire de Pézenas de 1945 à 1947 puis de 1953 à 1977, sénateur de l'Hérault de 1946 à 1971, conseiller général de Pézenas et président du Conseil général de 1945 à 1979 - au sein duquel il présida aussi l'Entente interdépartementale pour la démolition du littoral méditerranéen et la Société d'aménagement du Département de l'Hérault. C'est une personnalité qui marque encore de son empreinte la vie locale. Ajoutons aussi l'imprimeur Domens, qui imprima le premier journal socialiste de la région, « Le Devoir Socialiste », puis « Le

socialiste », ses descendant continuent le métier , notamment Charles Domens qui dirige les éditions du même nom à Pézenas. La famille Allières est aussi une grande famille de gauche de la ville. La ville est passée néanmoins à droite depuis 9 ans. Petite anecdote : ceux de gauche appellent la salle des fêtes locale la Maison du peuple, ceux de droite parlent du Foyer des Campagnes.

### **Le Sport, rugby et Poulain**

Les sports collectifs reflètent généralement les liens qui peuvent exister entre les communes et le regard qu'ils ont les uns sur les autres. Pézenas est particulièrement attachée à son équipe de Rugby. Certain proclament même que le rugby est l'essence de la ville et qu'il contribue, grâce à la dynamique des rugbymans piscénois, au retour de traditions telles que le Poulain. Les principaux porteurs du Poulain, les vrais « Machous », ceux qui forment le noyau central du défilé, qui animent la mêlée, sont des joueurs de Rugby.

Nous avons pu constater que le Midi Libre parle régulièrement des événements sportifs de l'équipe du Stade Piscénois. Il existe une association qui se nomme les Amis du Stade. Le football n'a qu'une médiocre place dans les esprits piscénois. Il est très important dans les communes de Montagnac et de Caux. Montagnac est très attaché à son équipe de football l'US de Montagnac. Le journal local, le Midi Libre relate régulièrement les programmes et les exploits de leur équipe dont ils sont de fervents supporters. La ville a également une équipe de Hand-ball mais beaucoup moins attractive que le football.

Caux a également une équipe importante. Il faut savoir que le football est très important dans les relations avec les autres communes. On assiste à des «règlements de comptes » ou à des alliances entre communes en compétition. De plus il existe une certaine rivalité entre le rugby et le football. Les uns dénigrent généralement les autres.

### **Les relations entre les communes**

Nous avons pu constater que de nombreux villages étaient sous la direction de l'évêque d'Agde dans le passé tel que Cazoul, Aumes ou bien encore Saint Pons... Toutefois il semble que les liens ne sont pas explicites entre les communes de différents fronts de l'Hérault. Une recherche a été faite sur Pézenas même pour montrer le sentiment d'appartenance que pouvait éprouver les habitants de la ville et de la région. Plus on est proche de Pézenas et plus on se sent Picénois, mais l'on se rend compte qu'en réalité on se sent d'abord vraiment appartenir à sa commune et ensuite à Pézenas.

L'histoire met la ville en concurrence directe avec Montagnac pour ses marchés et sa notoriété commerciale. Aujourd'hui encore cette concurrence se fait ressentir dans les discours des acteurs sociaux. De plus Pézenas et Montagnac sont toutes les deux des cantons. Une concurrence existe encore entre ces deux pôles, accentuée par des péripéties politiciennes : « le maire de Montagnac a été élu conseiller général, ce qui lui donne un petit avantage sur celui de Pézenas », nous dit un habitant de Montagnac, fier de sa ville. Nous avons constaté que Aumes et Saint Pons étaient plus attachés à la commune de Montagnac pour des raisons de commodité, de nombreux commerces et services s'y trouvent. Lorsque nous demandons aux Montagnaçois dans quelle commune du pays ils préféreraient vivre s'ils avaient à déménager, nous avons deux types de réponses : quand les individus, généralement les jeunes, préfèrent vivre dans de grandes communes, ils répondront Pézenas. Lorsque alors ils recherchent la tranquillité, ils mettront en avant leur préférence pour Aumes.

Montagnac et ses communes alentours a une image de ville fermée aux nouveaux arrivants. Ceci peut donc venir de leur passé protestant, nous dit un érudit local.

Dans les autres communes nous avons constaté que les relations se créaient prioritairement suivant le lieu de scolarisation des enfants. Des liens se créent depuis l'enfance entre individus mais également entre les parents.

La première barrière entre les communes reste en priorité, excepté pour Pézenas, la qualité de la route entre ces communes (nous pouvons retrouver cela dans le discours des jeunes, pour faire valoir leur choix pour aller dans les fêtes de villages). Un village isolé par les vignes, comme Cazouls, n'attire pas l'habitant des autres communes. Il semblerait que le village en lui-même ne détient pas de lien particulier avec les autres communes, il n'est pas bien connu des autres. Toutefois, quand on demande aux habitants vers quelle commune ils préféreraient aller vivre, ils répondent généralement Caux après Pézenas. Les nouveaux arrivants mettent également Aumes dans leur préférence. Adissan semble être plus tourné vers Paulhan ou Fontés ; Nizas plus vers Pézenas ou Caux. Caux met alors en premier Pézenas et connaît des conflits certains avec Fontés, et place sa préférence pour Roujan ou d'autres communes ne faisant pas partie de la communauté des communes. Ces données ont été recueillies suite à un sondage fait lors de nos expéditions dans ces communes. Les questions étaient simples : un peu comme un sociogramme, il s'agissait de demander aux gens dans quelle commune ils préféreraient habiter au sein du périmètre du pays de Pézenas s'ils avaient la nécessité de déménager, ou bien encore dans quelles communes les habitants préfèrent aller pour les fêtes de village.

La création du VPAH pour le Pays de Pézenas a été constituée à partir d'une logique sociétale : ce sont les Amis de Pézenas, avec des figures locales comme Messieurs Alberge, Alliès, Servieres, principaux animateurs de l'association, qui ont initié et fait du lobbying pour avoir une ZPAUP d'abord, une ville d'art, et une ville d'art et d'histoire. Ce qui est assez rare dans le réseau VPAH où généralement ce sont les élus qui font la démarche de candidature. Ce sont eux qui ont rappelé et fait le lien entre Molière et la ville. Ce sont eux également qui ont veillé à protéger leur patrimoine en adhérant à un label national, de peur, nous dit un membre des Amis de Pézenas, des possibles « agissements irresponsables des élus locaux » qui seraient préjudiciables au patrimoine. C'est donc une véritable conscience patrimoniale qui s'exprime ainsi.

. Il fallait ensuite sensibiliser les populations à cette initiative. Ce que l'association fait très bien. L'animatrice du Label œuvre également dans ce sens. Aussi des animations sont-elles mises en place pour faire connaître aux locaux leur pays et pour amener les populations à se connaître entre elles. Nous avons ainsi une série de visites guidées au travers du pays et de randonnées répertoriées dans des fascicules, qui permettent aux habitants de découvrir sous un autre aspect leur patrimoine et leur milieu. Elles permettent également aux locaux de s'ouvrir à des communes voisines méconnues. Toutefois ce genre de dispositif semble ne pas être trop apprécié par les locaux, considérant qu'il est en réalité mis en place pour les touristes. Il y a une sensibilisation de la population locale à son environnement à la faveur notamment de la mise en place d'un centre d'interprétation architecturale et urbaine pour les villes, de conférences, expositions, journées portes ouvertes.. il existe également des initiations du jeune public par des animations et des manifestations culturelles. On invite les écoliers, collégiens, ou lycéens, accompagnés de leurs professeurs à découvrir l'histoire et l'architecture du milieu environnant. Cela permet aux jeunes d'aller vers autrui et de connaître le milieu qui les entoure, son histoire et sa mémoire. Il est important que cette sensibilisation soit faite assez tôt, à l'école, ce qui peut renforcer les liens et les sentiments d'appartenance et d'appropriation du patrimoine.

Les médiathèques à Pézenas et Montagnac participent à cette sensibilisation - aujourd'hui des annexes et un mini bus tournant dans le pays sont mis en place pour amener la culture aux «villageois ». Des événements ou des actions spécifiques (ex: Pézenas avec le festival International de l'image des métiers, F.I.L.M.) à la ville et au Pays sont aussi efficaces dans cette démarche d'articulation d'une mémoire à un territoire.. Cela a un effet secondaire et symbolique pour l'imaginaire des populations, elles se sentent prises en considération, reconnues, elles se sentent dès lors plus concernées. C'est ce que j'ai appelé « l'effet Label », qui est un impact plus palpable que les retombées touristiques ou économiques sur le territoire.

## **Tourisme et animaux totémiques**

Nous avons retrouver dans le Pays (Vpah) de Pézenas divers animaux totems:

- Pézenas a pour animal totem le Poulain

- Montagnac La chèvre jusqu'aux environs de 1900. Chevalet de 1930 à 1966.

Ce dernier venait de la même source que le poulain de Pézenas et créait des conflits et rivalités entre les communes.

- Adissan le poulain également. Les habitants protestent alors le rapt de leur totem à la ville de Pézenas.

- Nizas la loche.

Les animaux totems sont donc très importants pour la population locale car ils sont l'emblème de la ville. Leurs origines ne sont pas toujours précises, il existe ici une différence entre l'histoire de cette tradition et la mémoire actuelle des acteurs sociaux. Cela peut créer des tensions et des concurrences entre villages voisins qui se battent au sujet de la légitimité et de l'origine de leur animal (ex : Le Poulain est réclamé par Pézenas et par Adissan). Ces festivités « totémiques » sont organisées chaque année et révèlent un véritable engouement populaire, c'est le cas du moins de celles auxquelles on a pu assister..

Tête minuscule, grand corps de toile colorée porté par des hommes cachés sous la bête, tel est le signalement de ceux que l'on nomme communément dans l'Hérault, les Animaux Totémiques.





Le Boeuf de Meze

L'appellation « Animal Totémique » ou « totem » ne renvoie à aucune théorie explicative générale qui relierait cette pratique à une religiosité locale ou à des rituels languedociens. D'un point de vue anthropologique, toutes proportions gardées, on pourrait rapprocher le phénomène héraultais de celui des tribus indiennes qui utilisaient un animal pour les représenter. Du moins dans les formes, les investissements symboliques et religieux sont évidemment fort éloignés et fort différents d'une culture à l'autre. Emblème de la cité, le totem est considéré dans quelques cultures traditionnelles comme le fondateur ou le défenseur du clan.

Présentés comme les garants de l'unité villageoise et les protecteurs de la commune, leur présence est attestée sur tout le département de l'Hérault. De Pézenas à Loupian, de Béziers à Mèze, de Roujan à Balaruc-le-Vieux, ce sont autant de villes et villages qui abritent, ont vu mourir ou ont fait renaître ce bestiaire fantastique.

Si ces bêtes de toiles ont en commun le motif de leur sortie (en général, les grands événements qui font la vie de la cité comme la fête votive ou le carnaval), ce cortège animalier revêt pourtant des formes différentes. Si le Poulain de Pézenas a fait de nombreux émules, plus de vingt animaux encore symbolisent leurs communes : Ane, chameau, bœuf, loup, cochon, escargot, chèvre, muge, hérisson, et chien viennent compléter la liste de ces ambassadeurs pour le moins particuliers.

Le plus ancien Animal Totémique serait le Poulain de Pézenas. A ce jour, aucun document ne prouve l'existence du Poulain avant 1622, date à laquelle, il participa aux fêtes organisées en l'honneur du passage de Louis XIII. La légende dit que Louis VIII, en 1226, ordonna que l'on construise un poulain en bois en l'hommage des Piscénois qui avaient guéri sa jument favorite.

Les Animaux Totémiques sont mortels. Ils survivent tant que la jeunesse et les associations les font vivre. Pourtant, depuis le début des années 80, nous avons assisté à une renaissance de cette manifestation populaire. Un brin de désaffection pour les grandes stations balnéaires du département et l'évolution des attentes des touristes y sont sans doute pour beaucoup.

#### Le Poulain de Pézenas



#### Le Poulain

A l'origine c'est un cheval fait de bois et de cerceaux de châtaigniers, recouvert d'un tissu bleu fleurdelisé. Le poulain actuel est fait à partir de bandes d'aluminium et de bois, l'armature est boulonnée et donc facile à démonter et à transporter. La tête de l'animal est reproduite d'une manière un peu plus réaliste que le reste du corps qui

représente grossièrement un cheval. On le sort pour Mardi gras et en août, au son des fifres et des tambourins <sup>57</sup>.

Des lanières latérales permettent aux « Machous », jeunes gens ceux qui portent, en général 8, d'avoir une prise pour transporter la structure et la faire quelque peu chalouper dans les ruelles et le faire danser. Ils se mettent à l'intérieur de la structure qui est recouverte d'une toile bleue ornée d'étoiles dorées ; on ne les voit pas, mais ils peuvent voir par des petits trous faits dans la toile. La tête est simplement rattachée au tronc et reste très souple, elle peut être mue différemment du corps, elle peut atteindre les balcons des premiers étages des immeubles lors des processions. (N'oublions pas que cela se passe généralement le mardi gras, et que cette manifestation quasi païenne est « officiellement » catholique ). On peut parler d'occupation/appropriation de l'espace social<sup>58</sup>.

Imaginons ces corps déambulant durant des heures à travers rues et foules, confettis, serpentins en bombe et rayons de soleil ! L'attitude des corps, leur danse permanente, sont progressivement tannées par la fatigue, modifiant son et expression, mais toujours rivées au contexte dans lequel se déroule la manifestation. La musique jouée à cette occasion est assez répétitive. Cela peut répondre à des fonctions anthropologiques de cohésion sociale par exemple<sup>59</sup>. Et bien entendu à une fonction festive : la répétition créant une habitude mélodique et rythmique proche de la transe, ainsi qu'un sentiment de déjà connu. On le note dans les raves parties des adolescents. A Pézenas on ne sait pas si c'est dû à la bière ou si c'est la musique, toujours est-il qu'à partir d'une certaine heure, une forme de transe collective saisit le groupe proche du des porteurs du Poulain.

---

<sup>57</sup> Les instruments populaires typiques de la région du Languedoc sont : fifre, hautbois, tambour, grosse caisse

<sup>58</sup> D. Fabre, Ch. Camberoque : "La Fête en Languedoc", éd. Privat, Toulouse.

<sup>59</sup> J. During : "Musique et Pouvoir", Cahiers d'Ethnomusicologie, numéro 3, Genève, Georg éd., 1990.



Le Poulain est “sorti” dans les grandes occasions, et aussi le premier dimanche de Juillet, il participe aussi aux autres processions et carnivals de la région (il a même voyagé jusqu’en Inde ! nous dit avec fierté un ancien président des Amis du Poulain). La procession est accompagnée par des musiciens qui jouent nous dit-on une musique spécifique et typiquement locale.



Les processions s’arrêtent devant les bars où les porteurs sont gracieusement et copieusement fournis en victuailles et bières. En majorité ne dépassant pas la trentaine, on a pu voir néanmoins des gens plus âgés participer. L’atmosphère est bon enfant. Famille et gens âgés participent, prudemment certes, à l’événement en

se tenant sur les bords de rues ou sur les balcons. Les jeunes filles sont de plus en plus nombreuses à y tenir un rôle, cependant les « Machous », association des jeunes qui portent le Poulain, ne les acceptent pas dans leur réunions, du moins selon nos informateurs locaux.

Le cortège se déplace le long des rues à un rythme de marche, puis par moments tout s'emballe, le poulain devient « fou » et fonce d'un trottoir à l'autre de la rue, tandis que des porteurs donnent des ruades sur les côtés. Par moment il serpente, puis tourne en rond, puis feint de boire et asperge l'assistance d'eau. De temps en temps la musique change et la bête exécute un "rigodon", danse énergique où l'on saute au rythme de la musique en se bousculant quelque peu<sup>60</sup>.

#### Animaux emblématiques et traditions dans l'Hérault

Le bestiaire de l'Hérault est riche

**Le poulain de Pézenas** : la jument du roi Louis VIII, fort belle tombant malade à Pézenas, le souverain la laissa au gouverneur. À son retour, la jument guillerette l'accueillit avec son poulain. Pour perpétuer la mémoire de cet instant ô combien émouvant, le roi demanda qu'on construise un poulain que l'on sortirait pour toutes les fêtes publiques. C'est un cheval fait de bois et de cerceaux de châtaigniers, recouvert d'un tissu bleu fleurdelisé. On le sort pour Mardi gras et en août, suivi de fifres et de tambourins.

- **Le chameau de Béziers** : Aphrodise, premier évêque de la ville, avait un chameau. L'évêque décapité, le chameau fut donné à des pauvres gens avec quelques terres pour le nourrir. À la mort du chameau, le domaine fut affecté à la charité publique. Le chameau sort en avril pour la fête de Saint-Aphrodise. Une tête en bois, le corps couvert d'oiseaux bariolés, il est mené par un guide nommé Papari.

- **L'âne de Gignac** : il sauva la ville, en pleine nuit, car il se mit à braire, alertant les habitants qui purent ainsi repousser les assaillants sarrasins.

- **Le bœuf de Mèze** : un légionnaire romain du temps de Néron ne possédait qu'un bœuf colossal qui, à lui seul, faisait la besogne de quatre. À sa mort, pour lui rendre hommage, on étendit sa dépouille sur les branches d'un pin. Depuis, une bête en toile est sortie en août et mugit sur son passage.

- **L'âne de Bessan** : jadis se tenait une foire aux ânes sur le chemin des Ânes. Le plus beau, l'*ase désignat*, était promené au son du hautbois. La tradition de sortir un âne en bois couvert d'oiseaux se perpétue, tous les 10 août, et on offre des fleurs au maire et au curé ce jour-là.

- **La procession des escargots de Saint-Guilhem** : la nuit du Jeudi saint, une procession a lieu dans les rues à la lueur de lampes à huile posées sur les façades.

- **Les Pailhasses de Cournonterral** : le Bayle Pailhas eut l'idée au XIV<sup>e</sup> siècle d'habiller les habitants de façon effrayante pour dérouter une armée, en l'occurrence celle constituée par les habitants d'Aumelas, un village voisin. Depuis ce jour, le mercredi des Cendres, de jeunes Pailhasses se roulent dans la lie de vin et poursuivent les autres avec l'intention de les tacher. se réfugièrent chacun sur l'une des collines qui entouraient le village. Elles portent aujourd'hui leurs noms.

<sup>60</sup> Observation participante faite en 2003.



Point d'orgue de la célébration de l'identité communautaire pour les uns, animation relevant du domaine de « l'authentique » pour les autres, cette tradition n'a pas échappé à la mise en tourisme du patrimoine héraultais.

On peut s'interroger sur la « légitimité » et la nature des manifestations actuelles qui mêlent traditions anciennes à des préoccupations touristiques et commerciales du moment. Dans quelles mesures sont-elles la traduction d'une authentique tradition historique ? Sont-elles l'affirmation de l'identité communautaire ou proposent-elles aux touristes une vision édulcorée et « exotiques » de ces traditions ? En d'autres termes, l'industrie touristique présente-t-elle aux touristes un folklore d'exhibition et a-t-elle, par conséquent, contribué à une instrumentalisation de cette tradition en faisant évoluer cette pratique commémorative ?

Dans une récente interview au Midi Libre, Claude Achard, l'historien de Pézenas, souligne que « les municipalités se sont très vite appropriées les Animaux Totémiques pour en faire des sortes d'armoiries mais n'oublions pas qu'à l'origine il s'agissait de bêtes processionnelles »<sup>61</sup>.

<sup>61</sup> Midi Libre, « Poulain, Ane, Loup, les totems exaltent l'esprit de clocher », le 28 juillet 2002.

Un élément de réponse nous est donné par une anecdote racontée par Marc Puig l'ancien directeur de la maison du tourisme de Pézenas. Il a décidé un samedi de sortir le Poulain, sans raison si ce n'est de vérifier si réellement les gens étaient « sincères » dans leur engouement pour cet animal totemique. Au bout de 100 mètres sur le cours Jean Jaurès, une des artères principales de Pézenas, les gens commençaient à ouvrir les fenêtres où on voyait derrière eux la lumière bleutée de la télévision, puis, plus de lumière, les gens descendaient, et au bout d'une heure, plus de 2000 personnes suivaient en dansant la procession du Poulain. Nous avons pu le constater en 2003, l'engouement est réellement populaire.

*Dates de sorties des animaux :*

*Le Poulain de Pézenas : Mardi Gras et pour l'ouverture des scènes d'été*

*Le Chameau de Béziers : pour Saint Aphrodise fin Avril*

*L'âne de Gignac : à l'Ascension*

*Le Boeuf de Mèze : vers le 15 Août*

*Le loup de Loupian : 2<sup>ème</sup> Dimanche d'Août*

*L'Ane de Bessan : En Août*

*Le Hérisson de Roujan : Le 14 juillet et pour la foire d'Avril*

*L'escargot de St Pargoire*

*Danses folkloriques*

*Les Pailhasses de Cournonterral : Le Mercredi des Cendres (Manifestation non accessible au public)*

*Danse du Soufflet : En Avril à Marseillan (Durant la fête locale)*

*Danse du Capelet : Durant la fête locale de Marseillan*

Parler d'appropriation n'est pas un faible mot, les communes et le département de l'Hérault ont redoublé d'ingéniosité pour se remémorer ou s'inventer dans la mesure du plausible un animal emblématique. Chacune faisant fi de l'histoire complexe des Totems, et de l'histoire réelle du territoire, considère les légendes comme véritable sources historiques et exploite cette mémoire orale et locale à des fins de développement touristique. On le retrouve dans de nombreux

projets de développement, notamment lors des réflexions sur la structuration des territoires. La Charte Intercommunale Vignes et Etangs est un exemple probant.

Cette charte couvrait (cette structure a été remplacée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Thau) un territoire de 16 villes ou villages très disparates. On compte donc de grosses machines touristiques comme le Cap d'Agde (60 % de la capacité d'accueil du territoire) et Marseillan, des haltes culturelles comme Sète et des villages riches en produits agroalimentaires comme Bouzigues (Huître), Frontignan (Muscat) et Pinet (Picpoul). En 2002, ce sont plus d'1,5 millions de touristes qui ont foulé cette microrégion. Il s'agit d'un tourisme familial dont la motivation est la plage et le soleil. Cependant les touristes regrettent le manque d'animations et d'authenticité<sup>62</sup>. Pour répondre à ces attentes, la Charte Vigne et Etangs souhaitant faire circuler la clientèle sur tout le territoire, propose une offre diversifiée et de qualité qui met en valeur la culture et l'identité locale. Ainsi, le document de la Charte dresse tout d'abord un état des lieux de la situation du territoire : « la population en Pays de la Vigne et des Etangs a augmenté de 20 % entre 1982 et 1999, le solde migratoire est souvent supérieur au solde naturel. C'est pourquoi, il faut favoriser la diffusion de notre culture auprès de la population pour ne pas perdre notre lien social, nos symboles qui sont en danger ». Le document officiel précise qu' : « *il faut renforcer l'identité culturelle locale afin que la population soit un vecteur de promotion touristique* ».

Préserver l'identité culturelle est devenu un enjeu économique et un outil de communication. Si certains lieux souffrent d'un manque d'animations, les élus de la Charte propose de : « s'appuyer sur les Animaux Totémiques pour développer le tourisme, secteur primordial de l'économie du territoire avec un chiffre d'affaires estimé à 3 milliards de francs ».

On va plus loin et on prône une marchandisation de ce patrimoine : « dans le cadre d'un dossier sur les nouveaux emplois, la Charte mène une étude sur la création d'objets dérivés du patrimoine. En effet, le territoire accueille 1,5 millions de touristes par an, or très peu d'objets font directement référence à notre

---

<sup>62</sup> Sources : Observatoire Régional du Tourisme.



patrimoine. Il serait intéressant de commercialiser des objets artisanaux ayant pour thème les Animaux Totémiques qui ont un caractère authentique ».

Les Animaux Totémiques apparaissent ainsi comme un instrument de promotion plus que comme un lien social voulu à l'origine par la tradition et les autochtones. La dernière proposition faite par la Charte Intercommunale sonne le glas et montre à quel point les discours des institutions sont diamétralement opposés au calendrier de la sortie des Totems et à leur but initial de revendication identitaire : « les défilés des Animaux Totémiques pourraient avoir lieu toutes les semaines durant la période estivale. Les touristes pourraient être friands d'une telle manifestation, notamment en nocturne ».

### **L'utilisation des Animaux Totémiques dans la promotion touristique**

Derrière les brochures rédigées par les autorités touristiques, se dessine la représentation d'une tradition immémoriale. Descriptions émerveillées, hymne à leur ancienneté, inventaire détaillé s'inscrivent dans un même projet : faire des Animaux Totémiques le symbole d'un département en quête d'image.

La construction de cette image vise à montrer que l'Hérault, ce n'est pas des plages surpeuplées comme Palavas-les-Flots et la Grande Motte. L'Hérault, c'est un département festif nanti d'une vieille culture où les traditions sont préservées.

Le Comité Départemental du Tourisme, par le biais d'un dossier de presse faisant abstraction des interrogations sur l'origine de la tradition totémique contribue à diffuser un message promotionnel « riche de traditions et d'histoire » comme les chargés de promotion se plaisent à dire. Ainsi, les journalistes peuvent-ils reprendre les propos suivants : « Les plus anciens Animaux Totémiques remontent à l'antiquité. C'est le cas du Bœuf de Mèze dont l'histoire commença en l'an 59 de l'ère chrétienne et du Chameau de Béziers qui arriva sur la place avec Saint Aphrodise au III<sup>ème</sup> siècle. ».

La presse locale, notamment par le biais du Midi Libre véhicule également cette image « touristique » des Animaux Totémiques. Le Midi Libre promeut les

Animaux Totémiques auprès des autochtones, des habitants mais aussi auprès des touristes par le biais de deux relais.

Le Midi Libre édite pour les mois de juillet et août, une brochure distribuée gratuitement dans tous les offices de tourisme du département. En 2003, les Animaux Totémiques jouissaient d'une double page polychrome très bien illustrée.

On y lit que: « aujourd'hui, l'animal Totémique est inscrit dans la culture populaire et le patrimoine de chacune des communes »<sup>63</sup>, « de mémoires d'anciens, on a toujours vu danser l'âne de Bessan »<sup>64</sup>, « fidèles à leurs racines, les Mèzois seront dans les rues pour rendre hommage au Bœuf »<sup>65</sup>, « la tradition est quelque chose de bien vivant, elle doit sortir du cœur comme le Muge »<sup>66</sup> et à propos du Chevalet « le spectateur ne se lasse pas d'admirer l'élégance d'une danse servie par une musique naturelle à l'oreille languedocienne »<sup>67</sup>.

---

<sup>63</sup> Midi Libre, *Animaux Totémiques, protecteurs et festifs*, 26 mars 2003.

<sup>64</sup> Midi Libre, *Les Animaux Totémiques entrent dans la danse*, 25 août 2003.

<sup>65</sup> Midi Libre, *Mèze : Bœuf et Chevalet de sortie*, 16 août 2003.

<sup>66</sup> Midi Libre, *La marche triomphale d'un Muge frondeur*, 18 juillet 2003.

<sup>67</sup> Midi libre, *Si le Chevalier danse souvent, c'est qu'il ne veut pas être ferré*, 20 août 2003.

### Réflexivité du totem

*« Dans les années à venir, je raconterai à mes enfants et mes petits-enfants les légendes du Poulain de Pézenas, de la Chèvre de Montagnac ou du Chevalet, tout en pensant qu'elles nous en apprennent davantage sur les mentalités et les préoccupations de ceux qui les ont écrites que sur leur point de départ exact. Ces légendes sont vite devenues des certitudes que nous avons du mal à mettre en doute parce qu'elles constituent notre histoire sentimentale. »<sup>68</sup>*

Si les Totems de l'Hérault sont aujourd'hui la traduction d'une tradition historique qui remonterait au XVII<sup>ème</sup> siècle, nous avons vu que leur apparence, leur comportement, la musique et la danse qui les guident ont évolué au fil des siècles. Certains le regrettent. *« Aujourd'hui, le calendrier des sorties n'est guère respecté, les bandoulières servant à porter l'animal ont été troquées par des pneus, les costumes de sarrasins ont été remplacés par des tee-shirts publicitaires. Pourtant, les Totems sont toujours là. Ils suscitent toujours autant d'intérêt et de curiosité chez l'autochtone comme chez le touriste »* nous dit un historien local. Le Totem représente avant tout l'identité communautaire. C'est cette identité locale, qui est aujourd'hui mise en tourisme. Claude Achard considère que *« même si les coutumes sont fragiles et mortelles, le rôle des Animaux Totémiques n'est pas prêt de s'effacer puisque des Totems sont recrées ou naissent chaque année »*.

Ces animaux créent un intérêt pour la culture locale, et la connaissance de l'histoire locale, la diffusion des écrits et les visites commentées créent un attrait pour ces animaux totémiques. C'est une réciprocité des perspectives. Plus globalement, il semble que la diffusion de notions ethnologiques et historiques concernant un territoire agit en retour sur ce territoire : de nombreux lieux redécouvrent leur histoire et leurs traditions oubliées et les réactivent dans des buts divers. En cela le savoir ethnologique participe aussi à la création et à la définition des patrimoines locaux, dans une sorte de réflexivité dont parle le sociologue anglais Anthony Giddens. C'est nous semble-t-il une des dimensions de cet « effet » label dont nous avons parlé plus haut.

---

<sup>68</sup> Propos d'une étudiante faisant un travail sociologique sur les animaux totémiques

### **Des sociabilités par plaisanterie ?**

On analysant les liens entre les communes du Pays d'art et d'histoire (VPAH), on constate de liens que l'on pourrait qualifier, non pas de parenté par plaisanterie<sup>69</sup>, ce qui serait inexact tant ce terme à un sens précis en anthropologie de la parenté, mais plutôt de sociabilités par plaisanterie. Au-delà des rituels de dérision et d'irrespect que l'on constate le jour du Mardi Gras, à la sortie du Poulain, certains informateurs nous disent que des plaisanteries se faisaient autrefois (un peu moins aujourd'hui) en fonction de l'origine géographiques des individus, lors du jour du marché par exemple.

Pour illustrer la vision que chaque commune éprouve aux autres nous avons relevé dans la revue « Les amis de Pézenas », les blasons de chaque commune et surtout petites brimades que les communes se renvoyaient entre elles.

Adissan était alors traité de mangeurs de coquillages et ou d'escargots car le pays de garrigues était favorable au ramassage des escargots. Aumes était associé aux rascasses (poisson plein d'arrêtes) : c'était donc là des ladres, injures dues à une rivalité de village.

Le premier sobriquet connu de Caux était alors : les mangeurs de choux (los manja caulets), il était donné aux caucinards par les fontésols à cause de procès pour des limites de territoires, qui, commencés au XII<sup>e</sup> siècle, ne s'achevèrent qu'à la Révolution. On disait également d'eux qu'ils étaient des canailles (la canalha de Cauç). Epithète donnée à la suite des crimes de Jean Pomarède, grand bandit originaire de ce pays, qui fut guillotiné en 1845 à Pézenas devant plus de 45000 personnes.<sup>70</sup>

---

<sup>69</sup> « Parenté à plaisanterie – Relation à plaisanterie : attitudes codifiées entre deux (types de) parents\* ou affins\*, qui prennent la forme d'une grande liberté de ton et de comportement et impliquent, de la part de l'un, certaines familiarités ou brimades dont l'autre doit s'accommoder de bonne grâce. La relation peut être (ou non) réciproque. » extrait du Glossaire de la parenté, établi par Laurent S. Barry, Pierre Bonte, Salvatore D'Onofrio, Nicolas Govoroff, Jean-Luc Jamard, Nicole Claude Mathieu, Enric Porqueres i Gené, Jérôme Wilgaux, András Zempléni, Françoise Zonabend, Paris, Revue L'Homme.

<sup>70</sup> Claude ACHARD, Les uns et les autres. Dictionnaire satirique pour le département de l'Hérault et quelques contrées d'Occitanie, Pézenas, Ed. Domens, 2003, p. 85.

Cazouls : les boutiolos ; ampoules, pustules sous la peau. Sobriquet à mettre sur le compte d'une épidémie (on dit également que cela viendrait de la proximité des eaux qui attireraient les moustiques).

Les montagnais étaient alors traités de chauves. (Dans une assemblée provinciale trois délégués étaient complètement chauves). Il existe également un sobriquet qui viendrait des aumoises les dénonçant de mangeurs de foie. Nous trouvons également : les protestants de Montagnac qui ont le diable en tête, ceci étant dû à la rivalité entre les catholiques et les protestants. Comme pour Florensac, à Montagnac on préfère le tout à la moitié. Il existe également un dicton récent qui dit: Si tu ne veux pas te marier à Montagnac, va t'en à Aumes.

Nizas : les fainéants. En fait la paresse des Nizassols n'est pas évoquée de façon aussi brutale, ils sont surnommés les locas les loches, du nom d'un petit poisson qui se traîne constamment près du fond. Ce sobriquet leur viendrait de leurs voisins d'Adissan. Le foyer rural a ressuscité le poisson de Nizas, animal totémique du village oublié depuis longtemps.

Pézenas : Lous machous (los machos) : les mulets, grossiers, maladroits. «Lous machous»: les idiots, nom désobligeant qui paraît comparé au rayonnement intellectuel qui a existé dans la localité. Sous l'influence de l'espagnol ce mot a pris un sens de « fort, viril ». Cette définition est encore aujourd'hui d'actualité. Les membres de l'association des Machous, très active avec ses quelques trois cents membres<sup>71</sup>, désignent par ce terme tous les piscénois qui participent au carnaval, puis par extension tous les Piscénois de souche. «Machous » est devenu synonyme de personnes à des caractères bien «trempés », ce qualificatif est une tradition forte et dynamique dans la ville.

Les habitants de Saint Pons de Mauchiens était alors considéré comme des plaideurs. Défaut courant dans l'ancienne France, ce sobriquet pourrait s'appliquer quasiment à toutes les communes citées. On associe également aux habitants de Saint Pons les masques ou les magiciens, les sorcières (las mascas). Même si l'étymologie n'est pas attestée par tous, Mauchiens renverrait par contraction ou

<sup>71</sup> Du moins aux dires de son vice-président, M. Gourou, pharmacien.

abréviation à « mauvais chiens ». A l'occasion des fêtes du Bicentenaire de la Révolution, Saint Pons a créé un animal emblématique : le Chien. En 1991, les fêtes d'été ont été baptisées Malicanes (en référence à Malos Canos : mauvais chiens).

Comme le rappelle Daniel Fabre, ces sobriquets et ces blasons renvoient à l'univers du carnaval. « Tous ces traits composent ...des contrées où l'inversion, la perversion et la démesure carnavalesques règnent en maîtresses dans leur cohérence symbolique »<sup>72</sup>

En traitant ces voisins d'animaux (loups, renards, etc.), le village projette sur eux une sauvagerie ou une niaiserie qu'il connaît bien pour les actualiser chaque année à l'occasion du Carnaval. Blasons et animaux totémiques sont ainsi dans une correspondance symbolique où les sobriquets et l'identité locale se mélangent harmonieusement.

« Aussi comprend-on mieux la correspondance profonde qui, dans l'Hérault, s'établit entre le blason et la bête de toile que la jeunesse promène en période de fête. Elle joue par-là une identité é où les deux versants – historiques et symbolique – se rejoignent, où les deux emblèmes – celui que l'on reçoit et celui que l'on donne – se réconcilient.

Ces sobriquets sont toujours d'actualité et usités nous dit un habitant. Du moins connus par les anciens. Si le périmètre correspondant au Label VPAH dénote une forte personnalité et une identité, on ne peut pas en dire de même du nouveau territoire étendu jusqu'à Agde, comme on le disait au chapitre précédent. Beaucoup d'habitants d'ailleurs regardent plutôt vers Clermont l'Hérault, ou vers Lodève, plutôt que vers Agde. Certains estiment même que Pézenas a fait le mauvais choix en se tournant vers le littoral plutôt que vers l'intérieur. Nous reviendrons en conclusion sur ce point.

---

<sup>72</sup> Daniel Fabre, in Cl. ACHARD, dictionnaire satirique, op. cit., préface.

### ***Conclusion : L'Effet Label.***

Une des fonctions du label VPAH est d'aider les visiteurs à la réduction de l'incertitude quant à la qualité de la prestation patrimoniale proposée. En cela il agit comme agit une marque, il offre aux amateurs de visites guidées un moyen supplémentaire de se repérer dans la multitude des produits touristiques proposés sur un territoire. C'est un label de qualité. On mentionne clairement dans les dépliants que les guides- conférenciers sont agréés par le Ministère de la Culture, une manière de souligner leur compétence.

Il a une fonction d'encouragement des politiques locales, son obtention vaut récompense, avec le risque que cette caution apportée par le ministère peut être vécue comme une invitation à continuer ce qui existe sans innover ni renouveler l'offre culturelle. Certaines collectivités sont tentées de vivre sur leurs lauriers VPAH. Certains programmes changent peu d'une année sur l'autre. L'action patrimoniale risque de devenir caricaturale.

Le Label opère aussi par une sorte de réflexivité en générant un sens du patrimoine là où la patrimonialisation est embryonnaire. La mise en label vaut entrée dans l'histoire pour le petit patrimoine, c'est une reconnaissance, ce qui engendre un regard nouveau sur le territoire ainsi sanctifié par une institution.

Il est aussi un argument de poids utilisé par des habitants pour se protéger des aléas et des péripéties politiciennes qui pourraient détériorer un patrimoine au motif du développement touristique. On le voit un peu dans le débat implicite qui existe entre la politique patrimoniale actuelle qui tendrait plus vers de la valorisation touristique du patrimoine que vers un travail durable sur l'identité culturelle de cette ville chargée d'histoire - l'investissement d'une association « *les Amis de Pézenas* » particulièrement active au sein du développement patrimonial montre l'émergence d'acteurs de la société civile et l'incursion de la dimension sociétale dans le débat sur la mise en patrimoine.

### ***Dimensions socio- anthropologiques de la mise en label***

En cherchant à connaître sur quelles images se base la mémoire patrimoniale des habitants, on a trouvé les images communes reconnues par tous et qui préfigurent l'expression de l'identité collective piscénoise. Cette identité existe mais pas forcément d'une manière unifiée et uniforme, ce qui importe est le fait que la ville « est racontée » (une identité narrative). La référence au conte dans l'identité graphique du la bel VPAH (le slogan : laissez vous conter....) indique bien la dimension narrative de ces identités patrimoniales. La mise en patrimoine serait ainsi comme la littérature que Louis Aragon définit comme l'art de mentir vrai.

### **Identité et mise en tourisme**

La mise en patrimoine serait dans ce cas-là une forme de mise en scène. Avec une réserve néanmoins, le concept des visites théâtralisées, qui suppose une écriture et une recherche historique et donc une dimension de connaissance, tend quelquefois à devenir une simple performance récréative et distractive. L'art dramatique est un métier, l'interprétation du patrimoine en est un autre : le recours aux compagnies théâtrales n'est pas la panacée si une écriture basée sur des données solides en histoire de l'art, en anthropologie et en architecture ne sont pas intégrées dans la performance présentée aux publics.

Cette recherche a permis de connaître le niveau de cohésion d'une identité culturelle collective propre à Pézenas et la mobilisation de ses habitants face au développement patrimonial. Il s'agit de rendre compte de la particularité culturelle piscénoise pour la mettre en perspective au sein d'un espace régional et au sein de la réflexion sur les conditions anthropologiques d'une mise en label réussie.

On a pu saisir les logiques identitaires des habitants face à la mise en valeur du patrimoine de Pézenas. Leur degré d'appartenance, leur implication quant à transmettre et conserver celui-ci. Nous avons tenter d'interroger les images profondes auxquelles chaque habitant se raccroche pour fonder l'identité locale (et donc son identité de « piscénois »). En cela la mise en label a une dimension



presque « intime » : à savoir elle intervient dans le dialogue de soi à soi, et fonde le sentiment d'être « entre-nous », qui caractérise l'identité de Pézenas.

L'approche ethnologique du patrimoine permet de partir des groupes de personnes se reconnaissant une identité commune pour en arriver à l'expression d'une culture originale et qui n'existe qu'en ces lieux. Car il ne suffit pas d'être né à Pézenas pour se sentir imprégné de l'imaginaire patrimonial du lieu. Le temps nous a manqué pour faire la chronologie de ces images, car connaître les caractéristiques du pays piscénois implique non seulement que l'on s'interroge sur le passé le présent et l'avenir de la culture à Pézenas, mais aussi qu'on en fasse une forme « d'archéologie » de l'image de la ville.

L'image du patrimoine piscénois n'est pas aussi statique que nous l'avions pensé, il présente des enjeux, des thèmes de débat, bref, une matière à discussion pour asseoir et définir des politiques culturelles et touristiques locales en constante reformulation.

La connaissance ethnologique d'un territoire peut être ainsi un outil d'aide à la décision pour les acteurs locaux, y compris d'une manière réflexive en déclenchant un retour sur soi anthropologie – on l'a constaté lors de la restitution des premières conclusions de cette investigation, par téléphone à certains interviewés.

On a constaté dans le cas de Pézenas l'existence d'un particularisme culturel, à savoir une identité forte, et un particularisme patrimonial, c'est-à-dire un intérêt, une implication et un haut degré de participation des populations locales quant à la valorisation patrimoniale.

Le réseau national du label des VPAH se développe la région selon le degré d'implication de la population locale, les acteurs locaux quand on leur laisse une place dans les décisions ou qu'ils la prennent sont les meilleurs ambassadeurs et porteurs de la valorisation de leur patrimoine. L'ancien directeur du tourisme de la ville me racontait qu'il avait surpris un boucher de Pézenas en train de conseiller à un client extérieur à la ville de participer aux visites organisées par le label.

Même si l'observation participante nous a montré une faible notoriété du label dans les quatre sites étudiés, force est de constater qu'à Pézenas la population est plus sensible à ce qui est proposé. Signalons un fait important : le patrimoine de Pézenas est en grande partie privé. Ce fait explique partiellement cet intérêt que l'on constate aussi chez des gens qui n'ont aucun bien patrimonial particulier à faire valoir. C'est le cas de beaucoup de membres des Amis de Pézenas.

On a constaté que cet effet de réflexivité s'exprime aussi dans le fait de faire une observation participante : les répondants étaient souvent flattés de parler de leur ville et que l'on s'intéresse ainsi à leur lieu de vie. La période d'investigation sur le terrain nous a permis de voir à l'œuvre les solidarités entre habitants, les sociabilités locales, qui se sont manifestées y compris dans le choix des personnes à rencontrer en nous donnant souvent les numéros de téléphone. Entre deux rendez-vous, les employés des cafés ou des restaurants où on attendait étaient assez intéressés par l'étude et nous parlaient volontiers de la ville.

Nous avons appris beaucoup sur la ville autant dans les entretiens organisés que dans ces rencontres fortuites : nous pensons ici à un artisan d'art rencontré dans un café, à une dame de 83 ans qui nous a parlé de Pézenas des années d'après guerre, d'un vendeur de sandwichs passionné par la ville, à un peintre qui venait d'arriver et à un pharmacien dont on a découvert qu'il était « machou » (porteur du Poulain) et qu'il reste toujours membre des Amis du Poulain, même si nous disait-il, l'âge venant, il ne peut pas festoyer jusqu'à tôt le matin lors du carnaval. Nous avons pu constater la même chose à Nîmes mais chez des notables, on a ainsi rencontré un avocat d'une soixantaine d'années issu d'une vieille famille nîmoise qui nous a parlé des traditions locales. A Perpignan c'est l'aspect catalan qui est mis en valeur, pas la ville elle-même. A Beaucaire on n'a pas constaté le même particularisme, le même sentiment d'appartenance à sa ville, qu'à Pézenas. C'est réellement un cas à part, et un cas d'école pour analyser les interférences entre mise en tourisme du patrimoine et sentiment identitaire.

### **Pézenas et le label**

La municipalité, aidée il est vrai avec des associations et une population assez motivée par la sauvegarde de sa mémoire, a sollicité l'aide de l'Etat et de la Région pour effectuer des restaurations d'urgence, mais ces opérations ont un coût que la collectivité ou les particuliers ne peuvent supporter.

La mise en tourisme de ce patrimoine a été aussi source de problèmes. La ville attire un tourisme estival massif de type « littoral », ces touristes effectuent des visites de quelques heures, alimentant un commerce saisonnier envahissant et peu préoccupé par la transmission des savoir-faire ou la promotion d'un artisanat de qualité ou de l'artisanat d'art. Cette activité touristique génère peu de retombées économiques.

La mise en Label VPAH vient s'intégrer dans une stratégie globale qui vise à l'installation d'une économie à l'année constituée d'artisans d'art au savoir-faire reconnu qui se substitueraient progressivement à l'activité estivale des vendeurs saisonniers.

Sur le plan culturel, la notoriété de Pézenas, liée au séjour de Molière, a suscité un engagement sincère de la ville. Cette orientation est de nature à renforcer l'économie locale, à assurer la cohésion sociale de la ville, à mieux structurer l'offre touristique et à commercialiser de nouveaux produits touristiques.

Sur le plan touristique, le reclassement du syndicat d'initiative en office du tourisme classé trois étoiles est accompagné d'un important effort de création et de diversification des produits touristiques. La recherche d'un élargissement de la clientèle de groupe se traduit par un partenariat avec l'office de tourisme de la ville de Sète et plus récemment avec celui de Agde<sup>73</sup>, dans le cadre de la communauté d'agglomération, et permet l'accueil dans la cité de Molière de plusieurs centaines de touristes américains en croisières en Méditerranée.

A ce propos, il serait juste de dire qu'il existe une réticence de la population piscénoise au tourisme de masse : « *les cours intérieures des hôtels particuliers sont fermées, et on ne peut plus les visiter car des touristes y ont uriné* », nous disait un habitant.

<sup>73</sup> L'Office de tourisme couvre en plus du pays d'art, la communauté de communes de Pézenas (communauté Val d'Hérault), à ma connaissance, à l'été 2004, il n'y a pas encore d'office de tourisme de l'agglomération Hérault Méditerranée.

Ce type de tourisme est peu prisé par la population locale et les commerçants. Certains vont plus loin et en arrivent à remettre en question l'alliance avec Agde estimant que la clientèle du littoral n'est pas du tout celle voulue à Pézenas, elles n'ont pas les mêmes motivations. Aussi, certains estiment-ils plus judicieux de s'associer avec Lodève ou Clermont qui offrent un patrimoine, une dimension démographique plus adaptée à Pézenas. Ce qui aurait de surcroît fait de celle-ci le chef lieu de cette communauté d'agglomération ; le Conseil général aurait poussé dans ce sens, sans succès. Un opposant à la municipalité actuelle estime que cette alliance Agde /Pézenas, qu'il juge peu pertinente du point de vue touristique et patrimonial, a été motivée par des affinités partisans, les deux maires des deux villes sont à l'UMP.

Il est vrai que les touristes venant sur le littoral ne viennent à Pézenas qu'en cas de mauvais temps, le « culturel » n'étant pas leur motivation de vacances. Quand ils viennent, ils restent deux à trois heures, et rapportent peu à la ville, certains estiment qu'ils sont une charge financière supplémentaire car ils génèrent des frais d'entretien de la voirie, des équipements, etc. De plus ils encouragent l'installation d'échoppes de « souvenirs » où on vend aussi bien des statuettes exotiques que des bustes en cire de Molière – un boutiquier s'était enrichi en faisant des portraits de Molière sur des bougies. Ces échoppes sont difficiles à fermer, la loi ne le permet pas, on voit des commerçants s'installer juste pour la période estivale et vendre un peu de tout. Les artisans ont réagi à cela en créant un label local (« je fabrique et conçois dans mon atelier ») pour lutter contre cette industrie du souvenir touristique.

Ajoutons aussi que peu de visiteurs venant du littoral passent la nuit sur place, d'où d'ailleurs le nombre restreint d'hôtels (3) et le peu d'infrastructures en termes d'hébergements. Le parc hôtelier d'Agde est bien entendu très développé et sans aucune comparaison avec celui de Pézenas. Les villages autour de Pézenas se lancent dans les chambres d'hôtes et la petite hôtellerie.

L'autre argument utilisé consiste à dire qu'avec les expositions, notamment celles organisées par la Maison des métiers d'art, la dernière a drainé plus de 40 000 visiteurs hors saison touristique, par les VPAH, par les Amis de Pézenas, le hors saison devient plus rentable que l'été, où la clientèle est nombreuse mais peu consommatrice de culture.

Nuançons un peu le propos ici : il n'existe pas un tourisme strictement et entièrement culturel opposé à un autre qui le serait moins, il n'y a pas une différence de nature, mais une différence de degré d'intérêt pour les aspects culturels. Diverses séquences de comportements relevant de registres différents (sport, plage, gastronomie, musée, etc.) coexistent chez un même touriste motivé par «les visites culturelles», et diverses expériences peuvent être considérées comme culturelles par le même individu ou sa génération alors qu'elles ne participent pas de ce qui est défini comme tel par les institutions et les professionnels de ce secteur. Les randonnées en pleine nature, la découverte de la faune et de la flore apparaissent peu dans les statistiques officielles du tourisme culturel alors qu'elles sont vécues comme hautement culturelles par beaucoup de gens. Inversement, ce qui est défini comme culturel (festivals, événements, traditions locales) peut être vu comme phénomènes ne relevant pas de la culture, mais de la consommation touristique. Tout pousse à penser que le label peut drainer des populations qui sont a priori rétives à ce qu'il propose. Nous avons rencontré à Pézenas, Perpignan, Beaucaire des familles à revenus modestes qui ont découvert les visites du Label et qui en sont devenues très fidèles.

### **Le Label VPAH entre commercialisation et routine**

Dans un contexte de recomposition territoriale intense, avec des publics curieux et exigeants, avec des artistes sensibles à leur rôle social, et dans le cadre d'une décentralisation qui se poursuit, un intérêt de la population pour son passé et son patrimoine, une demande de reconnaissance culturelle émanant de minorités ou de régions, le Label est promis à un avenir certain.

Un constat peut être émis : il n'y a pas de différence marquante entre le public des pays d'art et celui des villes d'art. Qu'il soit rural ou urbain, celui-ci a sensiblement les mêmes besoins et attentes culturels. En outre, les individus sont extrêmement mobiles entre la ville et la campagne et il est difficile de les caractériser : les jeunes ruraux vont au lycée et à l'université en ville, les salariés se déplacent quotidiennement ou sur la semaine, le mode de vie d'une famille est souvent partagé entre les deux types d'espace, un des parents travaillant à la ville, l'autre à la campagne, les valeurs se sont peu à peu confondues. On a pu le constater autant à Perpignan, à Pézenas qu'à Beaucaire ou dans la Vallée de la Têt.

Le public ne fait pas trop de distinction entre les deux types de territoires. C'est plutôt l'offre culturelle qui dans ces cas va déterminer et sélectionner le type de public : circuits patrimoine dans les Pays ou les Villes d'Art et d'Histoire, les festivals, les concerts attirent autant les habitants et voisins que les touristes. Nuançons le propos ici : des organisateurs d'événements m'ont dit que l'on retrouve quand même les mêmes individus intéressés par ce type de produits culturels. Des gens plutôt aisés, dotés d'un capital culturel, habitants la région, et amateurs de vieille pierre<sup>74</sup>. La démocratisation escomptée est toute relative, mais il est vrai qu'on le constate ailleurs également dans le monde des pratiques de la culture en général.

Les attentes exprimées par les populations concernent plutôt une pratique culturelle de proximité, ou l'éducation artistique pour les plus jeunes. Ils relient aussi les pratiques culturelles au fait de se rencontrer. Ces sociabilités, ou ces rencontres, via la culture, sont espérées par les habitants et par les touristes, qui souhaitent « rencontrer » les habitants. L'offre de spectacles n'est pas toujours synonyme de rencontre, ni avec les oeuvres, ni entre les personnes. La rencontre entre l'oeuvre et le public est d'autant plus difficile que ce dernier n'y est pas préparé. Elle doit être

---

<sup>74</sup> Marc Puig cite une étude faite par ses soins dans les années 1996 qui confirment ces faits. Nous n'avons pas pu faire d'étude quantitative, mais l'observation participante, notamment lors des journées du patrimoine confirmant que le public est plutôt éduqué et déjà initié à ce type de pratiques. On ne parle pas ici des scolaires. L'action des VPAH en leur direction est d'autant justifiée et indispensable

facilitée par divers apprentissages, par des occasions, le plus souvent en tâtonnant, en rebondissant sur les réussites, en tenant compte des échecs, en tissant une toile d'éveil artistique de plus en plus drue sur le territoire, contribuant ainsi à l'épanouissement de chacun et au développement culturel collectif.

On voit bien que ce travail de fond est très lié l'esprit qui a commandé au développement du label Ville et pays d'art et d'histoire. De ce point de vue le Label a atteint ses objectifs.

Cependant, il existe un risque de routinisation de l'offre, on voit partout les mêmes visites, les mêmes ateliers, bref, on a l'impression d'une routinisation de l'offre quand on parcourt les dépliants des animations proposées par le Label.

Il peut générer une image « vieillot » même si sa naissance est relativement récente. Des efforts de communication sont indispensables tant le label paraît peu connu et peu intégré dans les sites web et les brochures touristiques, y compris des agences de voyage. Il faudrait oser une mise en marché et une ouverture sur l'environnement économique, la dimension culturelle et de sensibilisation ne devrait pas empêcher une réflexion visant à créer des partenariats entre ce label et d'autres institutions présentes sur l'international, telles Maison de la France par exemple.<sup>75</sup>

On constate également qu'au niveau régional, il serait utile de développer plus de transversalité entre ce réseau et d'autres qui sont présents sur le même territoire.

### **Raconter un territoire**

Dans la réflexion éthique sur le tourisme, notamment sous l'angle d'une certaine critique théorique, il est courant d'opposer l'authentique au factice touristique, le véridique au faux, l'illusion à la profondeur (ou au secret). On pourrait presque reprendre le fameux carré sémantique (A. J. Greimas), ou l'opposition entre l'être et le paraître connue depuis les anciens égyptiens et grecs, pour départager en vain les tenants et les dénonciateurs de l'illusion touristique. Et

---

<sup>75</sup> Il semble que c'est un projet figurant dans les actions du Label (conversation avec une responsable parisienne du réseau)

ce, malgré d'excellents travaux sur le tourisme moderne qui avaient invité à dépasser cette dichotomie simpliste.

Il est reproché au tourisme de falsifier et de dénaturer la vérité des choses et des êtres : pour oser un barbarisme, de « cartepostaliser » le monde de la diversité au profit d'une vision uniforme, standardisée, marchandisée : bref de réduire les subtilités et les nuances des cultures et des sensibilités à des clichés plats dits justement de « carte postale ». J'ai tenté de montrer ailleurs que l'espace (mental) du tourisme se situe ailleurs, dans le « comme si », ni vrai ni faux, ni réel ni illusoire, mais dans l'entre-deux : dans l'imaginaire.

On a tenté ici de décrypter à travers l'analyse de ce label VPAH les usages et le sens que donnent une population receveuse et/ou visiteuse à cette mise en patrimoine – c'est un bon indicateur de l'imaginaire touristique.

L'imaginaire touristique interfère dans la relation de soi à soi (identité et représentation de soi, singularité), de soi à la différence (cultures, origines et traditions autres) et à l'altérité (quête de sens, quête de soi) que nous vivons dans nos déplacements d'agrément.

On a vu qu'il peut exister un certain décalage entre l'identité touristique d'un territoire (telle qu'elle est vécue et ressentie par les habitants par exemple) et l'imagerie, et donc l'imaginaire, qui lui est accolée : cela inclut les images matérielles telles les photographies, les affiches et les cartes postales, mais aussi les images mentales que l'on projette sur une entité touristique donnée : la Bretagne, Venise, Paris, Pézenas, Perpignan, Nîmes, etc.

La mise en label participe de la "mise en image" d'un territoire - à savoir la création ou la confirmation d'images mentales liées à un espace, ce que l'on pourrait appeler un "imaginaire". Elle opère par une sorte de stylisation ou de réduction sémiologique d'un univers complexe : Paris par exemple est réduit à une expression simplifiée, commune et acquise :: l'image de la Tour Eiffel, qui évoque automatiquement Paris. C'est une réduction d'un territoire à un symbole (ou à un



signe : les sigles de New York ou Los Angeles par exemple) facile à déchiffrer et qui en devient pour longtemps le marqueur identitaire. Pézenas c'est Molière.

Une nouvelle de Borgès montre bien que la carte géographique ne peut être le territoire réel, dans le cas du tourisme les choses peuvent s'inverser dans une certaine mesure : c'est souvent l'image, l'imagerie, et l'imaginaire, liés à un paysage, ou à un site de vacances, qui est plus "réelle" que l'existence physique et géographique de ce site.

La mise en tourisme du patrimoine participe ainsi à la création d'un monde touristique qui est souvent loin du monde vécu par les autochtones. On lui reproche souvent de réduire la richesse d'un paysage, d'un relief ou d'une identité territoriale et urbaine. Elle opère une sorte de réduction sémiologique de l'espace qu'elle veut représenter ou raconter.

L'image peut dans certains cas « s'autonomiser » et vivre sa vie loin de la réalité qu'elle est censée représenter (stéréotypes pagnolesques sur la Provence, par exemple, ou l'image mériméenne de la Corse, image sartrienne de St Germain, etc.), elle peut ainsi desservir le territoire ou devenir encombrante pour la population. L'adéquation entre l'image et le territoire revient dès lors, non pas à coller parfaitement à une version « carte postalisée » de l'identité locale (ce qui arrive souvent), ni à trouver la « vérité » ou la « réalité » illusoire d'un lieu (inventer une mythologie locale), mais à le raconter avec une certaine « justesse » de ton : il ne s'agit pas pour l'image d'être véridique, mais vraisemblable. Le Label VPAH participe ainsi à la mise en désir des territoires.

### Remerciements sincères à :

- Claude ACHARD
- Claude ALBERGE
- Paul ALLIES, Pézenas/ Montpellier
- Mme Rosemarie BENOIT, VPAH, Paris
- Laetitia BAUDRY, Beaucaire
- Delphine SOLIER, Vpah, Vallée de la Têt
- Mr. DOMENS, éditeur – imprimeur à Pézenas
- Isabelle DURANY
- Lydia CHAIZE
- Bettina CELIE, VPAH, Nîmes
- Pauline CAMBON, OTSI, Pézenas
- Anne RUELLAN, Paris
- Christian JACQUELIN, Drac, Montpellier
- Francois GAILLARD
- M. GOUROU, pharmacien, Pézenas, Amis du Poulain
- Jean NOUGARET , Conservateur du Patrimoine
- Denis NEPIVODA , guide conférencier
- Christine CATALA , architecte et animatrice du patrimoine de Pézenas
- Marie-Odile VALAISON, VPAH, Drac Languedoc
- Annabelle MAUDE, Métiers d'art, Pézenas
- Mlle BRASSAC, Animatrice du Patrimoine, Perpignan
- Mlle CHARLET, Guide Conférencière agréée,
- Monsieur CASAGRAN, Responsable culturel de l'année Dali 2004,
- Mme DOUYMÉROU, directrice de la direction de l'action culturelle,
- Mme GOMBERT, élue au Tourisme, Perpignan
- M. ROURE, élu et représentant de l'identité catalane.
- Christine PAGNON-MAUDET, adjointe au tourisme, Perpignan.
- Mlle FRANCO, Guide conférencière en Pays de Pézenas
- Henri MICHEL, Association Amis du poulain
- Catherine MUTELLE
- André NOS, Historien, Montagnac
- Christian NOUGUIER,
- Gérard PORTE
- Colas VALAT, Conseil général Hérault
- M. FEHRBACH, DRAC
- Gabrielle LAHEURTE,
- Catherine DUFFOUR,
- M. FAGES, Montagnac
- Melle RUBIO, Cazoul
- M. SABAT, artisan d'art
- M.B. Le Gonidec
- J. LEBARD, Vpah, Paris

- M. RUBIO, élu local
- M. Marc PÜIG, consultant
- Alain VOGEL-SINGER, maire de Pézenas
- M. ALDUY, maire de Pézenas

aux 14 anonymes interviewés à Nîmes – aux habitants de Pézenas pour leur accueil (40 entretiens).

## **Bibliographie sur Pézenas**

(documents disponibles à la DRAC de Montpellier)

- ACHARD, Claude, Les Uns et les autres, ed. Domens, Pézenas, 2003.
- ALBERGE Claude , Guide de Pézenas, ed. Domens
- ALLIES Albert-Paul Une ville d'Etats : Pézenas aux XVIe et XVII siècles, 1908.
- AMIROU, Rachid, Imaginaire du tourisme culturel, Paris, PUF, 2000
- AMIROU, Rachid, Imaginaire touristique et sociabilités du voyage, Paris, PUF, 1995.
- BAILLY Gilles , LAURENT Philippe La France des halles et marchés
- BERGASSE Jean-Denis L'Eldorado du vin : les châteaux de Béziers en Languedoc
- Camberoque Charles Etudes sur l'Hérault : Pezenas. Ed Domens, Pézenas.
- Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon La Ville en pays -anguedocien et catalan de 1789 à nos jours
- Christol Michel , Ferras Robert Terrades Didier, Etudes sur l'Hérault : Pézenas et le Piscénois : une ville et son pays en Bas-Languedoc. Pratique et perception d'un espace géographique
- Clavel-Lévêque Monique Etudes sur l'Hérault : Paysages et cadastres antiques dans le Piscénois
- KHENFOUF Naïma Construire avec l'eau dans le Piscénois : inventaire du petit patrimoine hydraulique dans les cantons de Pézenas et de Montagnac;
- Félix Laurent Etudes héraultaises : Jean-Baptiste Pillement : un peintre de paysage dans l'Hérault à la fin du XVIIIe siècle
- GIGOU Laure Le Musée de Vulliod-Saint-Germain, Pézenas
- Gros Marie-Hélène Etudes héraultaises : Les corps de métier et l'organisation des activités économiques dans la deuxième moitié du XVIIe : panorama languedocien et situation piscénoise
- NOUGARET Jean Le Théâtre de Pézenas (Hérault)
- NOUGARET Jean , JACQUES Jean-Claude. Photogr. Pézenas, Hérault
- Larpin Dominique Monumental : Chantiers : le théâtre de Pezenas
- MAHOUDEAU Jessie Châteaux de l'Hérault
- MERCADIER Jean. Préf Découverte du Haut-Languedoc
- Mauné Stéphane Etudes sur l'Hérault : A propos du septième kardo du cadastre Béziers B. Le site de Balsède 3, Tourbes-Pézenas (Hérault)
- Michel Henri Bulletin Historique de la Ville de Montpellier : Comptes-rendus d'ouvrages
- Ministère de la culture et de l'environnement Direction de l'architecture Centre de recherches sur les monuments historiques Vantaux de portes cochères du XVIe au XIXe siècle - régions diverses
- NOUGARET Jean Molière en Languedoc, Pézenas, Musée de Vulliod-Saint-Germain, 17 février-30 septembre 1973 [Exposition. Pézenas, Musée de Vulliod Saint Germain. 1973]

- NOUGARET Jean Pézenas : évolution urbaine et architecturale du XVIe siècle à la fin du XVIIIe siècle.
- NOUGARET Jean Pézenas, évolution urbaine et architecturale du XVIe siècle à la fin du XVIIIe siècle
- NOUGARET Jean MAZET Michel DECAVELE Jean-Pierre Pézenas : le grand orgue de la collégiale Saint-Jean
- NOUGARET Jean , ODDON Marie , DEMORE Myriam Les Grandes heures d'un petit théâtre
- OLIVE Cécile Quelques exemples d'architecture de loisirs dans l'Hérault entre 1870 et 1914 : cafés, cinémas et théâtres à Montpellier et Béziers (volume 2 : illustrations)
- OLIVE Cécile Quelques exemples d'architecture de loisirs dans l'Hérault entre 1870 et 1914 : cafés, cinémas et théâtres à Montpellier et Béziers (volume 1)
- PIEYRE DE MANDIARGUES Geoffroy Qu'est-ce qu'une église, qu'est-ce qu'un temple?
- PONCET Pierre-Paul Histoire de la ville de Pézenas des origines à 1733
- Peyron Jacques , Robert Annick Etudes sur Pézenas et sa Région : Les plafonds peints médiévaux de la région de Pézenas
- ROBIN Françoise Midi gothique de Béziers à Avignon
- SECONDY Louis De Saint-Pons à Saint-Roch : les petits séminaires et les écoles presbytérales du diocèse de Montpellier de 1750 à 1979
- Secondy Louis Etudes héraultaises : Un collègue universitaire dans la lignée de son passé : Pézenas (1811-1863)
- GINOUEZ Olivier Compléments de documentation concernant le patrimoine majeur avec statut de protection des cantons Ouest de l'Hérault
- Société française d'archéologie Congrès archéologique de France 108e session, Montpellier, 1950.
- Sournia Bernard , Nougaret Jean Vieilles Maisons Françaises : L'architecture civile
- VERGNETTE DE LAMOTTE Hubert de Les Plantavit de la Pause et leurs alliances en Languedoc
- VIDAL Henri , CIRGUE Raymond Le grand orgue de la Collégiale Saint-Jean de Pézenas / Notre cathédrale et l'acoustique face au concept architectural
- VIENNET , CHEVALIER , ALBOIZE DU PUJOL MARY-LAFON L'Histoire illustrée des principales villes de l'Hérault
- A Pézenas, sur les pas de Molière, l'histoire et la légende
- Autour de la collégiale Saint-Jean [Exposition. Pézenas, Musée de Vulliod-Saint-Germain. 1970]
- Carnaval : la fête du désordre
- Exposition de pièces d'archives autour de la maison consulaire, Pézenas, Musée de Vulliod-Saint-Germain, 1969 [Exposition. Pézenas, Musée de Vulliod-Saint-Germain. 1969]

## ***Annexes***

## Annexe 1

**Annexe 2 Beaucaire : Analyse des résultats 2004****VISITES :**

- Le nombre des visites guidées individuelles a été réduit compte tenu des bilans de fréquentation : l'offre de visites guidées programmées classiques a été concentré sur les mois d'avril à août, pendant laquelle le public est davantage demandeur. Paradoxalement, le nombre de visiteurs a été plus important.
- Entre 2003 et 2004, le nombre de groupes a diminué, ce qui peut s'expliquer par l'absence de communication envers les autocaristes et tours opérateurs en 2004 (en 2003, un envoi de programmes à ces professionnels avait été effectué).
- Compte tenu de l'expérience menée en 2002 en faveur d'une ouverture des églises, on constate une réelle demande du public.

**ACTIONS ÉDUCATIVES :**

- L'action éducative a évolué, dans le sens d'une baisse du nombre de visites pour les scolaires et d'une très forte augmentation du nombre d'ateliers pédagogiques du patrimoine (couplant visite thématique et activités pratiques sur une ou plusieurs séances) ;
- L'été des 6-12 ans, action éducative organisée à l'attention des enfants de Beaucaire durant les mercredis de l'été, est toujours méconnue de la population. On reçoit en effet à cette occasion des enfants de nouveaux arrivants sur Beaucaire qui ont fait la démarche de venir directement se renseigner auprès du service de la culture afin de connaître les activités proposées aux enfants pendant les vacances scolaires.
- L'année 2003 a vu une augmentation considérable du nombre de demande des enseignants pour faire participer leur classe (de la maternelle au lycée) à des ateliers pédagogiques du patrimoine, sur deux à dix séances pour chaque classe. Ceci est très positif, mais cet accroissement de la demande est devenu impossible à gérer pour une seule personne. En 2004, le nombre d'ateliers a été volontairement réduit à 2 ou 3 par semaine, afin de pouvoir accueillir les groupes de touristes, les associations culturelles des régions environnantes et surtout de pouvoir développer des actions de communication réelles.

Si en 2003 l'animateur avait pu s'appuyer sur Melle Véronique Martin, guide-conférencier, pour animer ces ateliers, puisqu'elle avait pu être formée pour ce travail spécifique, en revanche en 2004, cette personne employée de l'administration à Tarascon, sera en formation d'octobre à mars 2005. D'où la nécessité de refuser des inscriptions à de nombreux enseignants beaucairois depuis la rentrée scolaire 2004.

- Jusqu'en 2003, les ateliers du patrimoine recevaient essentiellement des enfants du primaire. En 2004, suite à une journée d'information sollicitée par l'Inspection académique auprès des chefs d'établissements et enseignants des collèges et lycées, la demande pour les classes de collège a été très supérieure.

#### **JOURNÉES DU PATRIMOINE :**

- Cette 21<sup>e</sup> édition a été particulièrement réussie : les taux de fréquentation ont atteint des niveaux records. Peut-être l'effet d'une bonne communication (envoi de fax en juillet et début septembre à la presse locale et régionale ; 2 spots d'annonces sur les radios locales et reportage sur FR3 Montpellier le 17.09.04).

#### **ANIMATIONS :**

- L'engouement du public pour les visites nocturnes et théâtralisées encourage à multiplier ce type d'animations, quitte à réduire encore le nombre de visites guidées individuelles classiques. Une sensibilisation au patrimoine du tout public semble devoir passer par la mise en spectacle, l'animation.

Les festivals tels « Printanières » et « Automnales » (musique et patrimoine, théâtre et patrimoine) devraient permettre à la ville de Beaucaire de se situer par rapport aux villes touristiques environnantes, de lui donner une image culturelle valorisante.

### **8- Communication :**

Editions :

- Rédaction : « au fil du pays » (à publier).
- Programme d'animations de mai à octobre (ci-joint).
- Programme d'animations d'octobre à décembre (ci-joint).
- Affiche (à publier).

Signalétique :

Mise en place d'une signalétique d'entrée de ville liée au label « pays d'art et d'histoire ».

### **9- Inventaire du patrimoine :**

Poursuite de l'inventaire et acquisition de matériel photo.

Ps –

Monsieur Amirou,

J'ai bien reçu votre demande de bilan des activités du service d'animation du patrimoine "ville d'art et d'histoire". Le bilan 2004 n'est pas complet, mais vous pourrez avoir une idée de l'évolution de la fréquentation des animations entre l'année 2001 et l'année 2003, en sachant que le label ville d'art et d'histoire a été obtenu en décembre 2000 et que le poste d'animateur du patrimoine que j'occupe a été créé en décembre 2001. Les ateliers du patrimoine ont été ouverts quant à eux dès avril 2002.

Sur la question de la démocratisation, il faut noter que :



- les ateliers du patrimoine sont gratuits pour les scolaires beaucairois;
- les conférences et expositions tout public sont également gratuites;
- le tarif des visites guidées pour individuels étaient cette année de 3,20 € par personne de plus de 10 ans;
- le tarif des visites guidées pour groupes est de 70 € en semaine, 78 € le samedi et le dimanche (durée de la visite : entre 1h30 et 2h);

La population locale, malgré la disponibilité des programmes à l'Office de Tourisme, en mairie, dans la presse locale et régionale, est difficilement mobilisable. Elle ne fait pas la démarche de se renseigner. Cette démarche, seuls les nouveaux arrivants à Beaucaire la font: les familles viennent spontanément dans les services municipaux se la procurer (quelles activités culturelles pour les adultes, pour les enfants).

C'est pour cette raison qu'en octobre et novembre 2004, des sessions d'information ont été organisées à l'attention du personnel municipal, un des relais de l'information.

Pour plus d'information, je vous appelle demain matin et vous enverrez plaquettes et documents dont vous avez besoin.

En attendant, je vous envoie un bilan chiffré pour 2001, 2002, 2003 (2004 étant incomplet).

Vous souhaitant bonne réception,

Salutations,

Marie-Pierre Maurin, animatrice du patrimoine à Beaucaire.

## ANNEXE 3 PAH de la Vallée de la Têt

<p>Cycle de visites conférences été 2003          “Baroque en Têt” : 9 visites tous les mardis du 1<sup>er</sup> juillet au 26 août          “Au Cœur du village” : 9 visites tous les jeudis du 3 juillet au 28 août</p>
---

Éditions brochures

Ouverture églises (10.000 *expl.*) Visites (20.000 *expl.*)

Fréquentations moyenne des entrées

Entrées globales (*plein tarif + tarif réduit + gratuit*)

- Circuit découverte sur l’architecture = 108
- Visite-conférence sur l’art sacré = 241      Total = 349

*Note : Accueil global de 350 personnes sur les 18 visites = plus de 19 pers en moyenne*

Entrées payantes (*plein tarif + tarif réduit*)

- Circuit découverte sur l’architecture = 23
- Visite-conférence sur l’art sacré = 140      Total = 163

Plein tarif

- Circuit découverte sur l’architecture = 85
- Visite-conférence sur l’art sacré = 138      Total = 223

*Note : Les tarifs gratuits des relais locaux du patrimoine a été mis en place et utilisé surtout sur les visites du mardi (art sacré) + visites du 22 juillet dans le cadre de la pastorale du tourisme. Le temps et notamment les orages de mi-août (Taurinya / Vinça / Marquixanes) sont un inconvénient qui est évité sur les visites du mardi (dans l’église)*

Durée moyenne des visites

- Circuit découverte sur l’architecture = 1h25 (déplacement)

## Vallée de la Têt : Bilan des visites été 2004

Document édité à 20.000 exemplaires. Diffusé à partir du 15-06 dans les OTSI, sites touristiques et certains centres de vacances.

### Fréquentation :

Visites-découvertes à heures fixes. Visites guidées été 2004 = 409 personnes pour 25 visites soit une moyenne de 16 personnes par visite.

Alain Sanchez (guide conférencier PAH, fonctionnaire territorial) visites "Art sacré" : 216 personnes pour 12 visites

Dont 106 personnes lors des 2 visites en musique avec C. Monnier (claveciniste et organiste). A. Sanchez visites "Au cœur du village" circuits architecturaux : 38 personnes pour 3 visites

- Marie Vaissières (guide conférencier PAH, reçue à l'examen en 2004, rémunérée à la vacation 25 € bruts de l'heure) "Au cœur du village" : 83 personnes pour 5 visites

Thérèse Caron "Au cœur du village" : 37 personnes pour 5 visites (Baillestavy, Valmanya, Arboussols, Casefabre et Bélesta). Guide de pays, indépendante, rémunérée sur factures 45 € pour deux heures de visite)

- Patricia GERVAUD stagiaire Diplôme de Guide Interprète National

"Balade gourmande" : 35 personnes pour une visite avec dégustation de produits locaux (coques, vin de pêches)

Un groupe sur réservation visite de l'église d'Espira de Conflent par A. Sanchez le 19-08-04 : 24 visiteurs

Ouverture des églises : 27 édifices ouverts en entrée libre du 15 juin au 15 septembre. (+ ouverture des édifices lors des 26 visites d'églises ou de villages)

4 Moments à l'orgue église St Etienne par Cécile Monnier lors de l'ouverture par les Relais Locaux du Patrimoine (gratuit) :

- 19 juillet : 25 personnes

- 26 juillet : 15 personnes

- 2 août : 40 personnes

- 9 août : 80 personnes

**= 160 personnes**

**Journées du Patrimoine** (18 et 19 septembre), 22 édifices ouverts soit plus de 1.500 visiteurs reçus sur l'ensemble du territoire (visites commentées, sites culturels, ouverture des églises).

## Rodès

### Le village dévoile ses secrets



Amateurs d'histoire, venez découvrir ce merveilleux village qui est Rodès, cet après-midi à 17 h 30. Le rendez-vous est fixé devant l'église par Marie Vaissières, guide conférencière du Pays d'art et d'histoire "Vallée de la Têt". Le site fut occupé par l'homme depuis la préhistoire. Autour de l'an mil, quatre petits villages s'étendaient sur le territoire. A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les populations se regroupèrent au pied du château de Rodès, pour faire face aux épidémies de peste et à une insécurité constante.

Comme en témoigne le paysage de terrasses, l'activité agricole fut dominante, grâce à l'irrigation procurée par le canal de Corbère. Dans les années vingt, la carrière de granit fabriqua des pavés utilisés pour recouvrir de nombreuses voies, comme l'avenue de la gare de Perpignan.

Renseignements auprès du Pays d'art et d'histoire "Vallée de la Têt" au 04 68 84 57 95.

Indepd<sup>n</sup> 19/08/04

Indepd<sup>n</sup>

Indepd<sup>n</sup> Tout l'été  
24 10 8 104

PO23A

23

## Bouleternère

### A la découverte de l'église



Aujourd'hui à 17 h 30, venez découvrir l'église de Bouleternère en compagnie d'Alain Sanchez, guide conférencier du Pays d'art et d'histoire "Vallée de la Têt". Cet édifice, juché sur un éperon rocheux, domine le village, à l'entrée de la vallée du Boules. Construite aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, cette église conserve deux retables issus de l'atelier carcassonnais de Jean-Jacques Mélair.

**Visite village.** Jeudi 2 septembre, une visite "au cœur du village" de Bouleternère sera proposée à 15 h (rendez-vous devant l'église).

Tarifs : 3 euros, 2 euros. Bouleternère est à 5 km d'Ille-sur-Têt, sur la RN 116, direction Prades. Rens. au 04 68 84 57 95.

**ANNEXE 4 NIMES**

Actions 2003/2004

- Mise en place de nouvelles visites thématiques à l'intention de la population locale sur Carré d'Art/Maison Carrée et Nîmes au 18e siècle dans le cadre du 10e anniversaire de Carré d'Art et le tricentenaire de l'érudit nîmois Jean-François Séguier
- Edition d'une brochure avec un circuit découverte sur J.F. Séguier pour les Journées du patrimoine à 10000 exemplaires diffusés par l'O.T. et dans les lieux d'exposition (bibliothèque, musées) durant des expositions thématiques autour ce personnage.
- Atelier à l'intention des scolaires sur l'architecture contemporaine et la qualité architecturale à partir de l'exemple de Carré d'Art
- Organisation de deux concerts pour les Journées du patrimoine 2003
- Organisation d'un concert en juin et d'une exposition sur les Jardins de la Fontaine en septembre dans le cadre de la manifestation "Le temps des jardins"
- Réalisation d'une exposition didactique pour les scolaires sur Nîmes au 18e siècle.
- Création d'une visite spectacle.

#### Fréquentation

L'impact du label sur la fréquentation touristique est très difficile à évaluer pour une ville comme Nîmes qui a une très grande notoriété dans ce domaine en raison de son patrimoine antique exceptionnel et sa position géographique.

Le tourisme a d'ailleurs une longue tradition ici, l'O.T. a fêté ses 100 ans en 2003.

La fréquentation des visites découvertes ou thématiques pour individuels organisées dans le cadre de la convention est très variables, entre 3 et 15 personnes. En 2003 les visites pour individuels ont été suivies par 701 personnes.

L'O.T. a créé un tarif spécifique pour les Nîmois pour pouvoir évaluer le nombre d'habitants qui participent à ces visites.

Je n'ai pas les chiffres. L'O.T. a constaté que dans chaque visite-découverte on trouve 2 à 3 Nîmois. Parfois ils accompagnent des amis en visite ici ou ils suivent la visite parce qu'ils veulent s'informer et se former avant de recevoir des amis ou de la famille.

Les visites thématiques sont essentiellement suivies par les Nîmois. Il y a un public d'habituels qui vient à l'O.T. pour chercher le programme et se renseigner sur les nouveaux thèmes.

Les visites spectacles (inscription obligatoire, 40 personnes max.) sont également fréquentées en grande majorité par les Nîmois qui conseillent cette animation à leurs amis et n'hésitent pas à revenir une année sur l'autre avec des amis.

Le service éducatif du patrimoine recoit environ 2000 scolaires de Nîmes par an. Les animations sont gratuits pour les établissements scolaires de la ville.

Informations transmises par Bettina CELIER, animatrice du patrimoine

## **Annexe 5 : Diagnostic géographique de Pézenas**

*Au cœur de l'Hérault, le Pays de Pézenas occupe une situation de carrefour entre le Biterrois, le Montpelliérais, le Clermontois et L'Aghatois, mais c'est également une zone de transition entre le littoral et l'arrière pays.*

### **Géographie**

#### **Elements naturels**

Au cœur de la vallée de l'Hérault, le Piscénois associe les basses terres bordant le fleuve qui s'ouvrent au sud sur le littoral, à un ensemble de collines de faibles altitudes.

Ce fleuve, qui a donné son nom au Département, a vu de part et d'autre de ses rives se développer, des villes comme Pézenas ou Montagnac. Au régime hydrologique méditerranéen, caractérisé par un faible débit tout au long de l'année, et particulièrement l'été, l'Hérault peut connaître un fort volume lié aux pluies automnales, caractéristiques du midi de la France.

Malgré la modestie de sa taille, il relève d'une importance particulière dans le paysage et l'imaginaire des gens. Une prise de conscience de la fragilité de ce milieu s'est faite, car par exemple au niveau de Pézenas la qualité des eaux s'est révélée dans le passé parfois relativement moyenne, notamment pour la baignade.

Ce type de milieu naturel est particulièrement sensible aux prélèvements liés aux besoins agricoles.

La vallée abrite de nombreuses cultures : céréales et vignes, cette dernière constituant un élément prépondérant du paysage.

Les espaces peu anthropisés sont occupés par la garrigue et la pinède.

#### **Positionnement par rapport aux grands axes.**

Sa situation est relativement centrale au cœur du département, à 20Km de Béziers, 48 Km de Montpellier, 34 Km de Sète et 20Km d'Age.

Ce territoire bénéficie d'une bonne accessibilité routière, à proximité de l'autoroute A9 (Lyon-Barcelone) de l'autoroute A75 (Clermont-Béziers) et de la R.N.113 (Arles-Narbonne).

L'A9 constitue déjà un moteur pour le développement languedocien, mais la fin de la réalisation de l'A75 (autoroute gratuite), avec un flux important en provenance de l'Europe du Nord et de la région parisienne, va permettre aux territoires à l'est de Béziers de devenir de véritables carrefours stratégiques en terme d'échanges.

### Les activités

La répartition des activités se fait de la manière suivante :

	Canton Pézenas		canton Montagnac		Total	
	Vo abs	%	Vo abs	%	Vo abs	%
Agriculture	564	13.7	524	23.8	1 088	17.2
Industrie	512	12.4	280	12.7	792	12.5
BTP	500	12.1	280	12.7	780	12.5
Tertiaire	2 548	61.8	1 120	50.8	3 668	57.9
Total	4 124	100	2 204	100	6 328	100

Vo abs: valeur absolue

répartition de l'emploi par secteur en 1990 (source : I.N.S.E.E.)

### L'agriculture

Ce territoire connaît une transformation progressive de son économie, dans le sens d'un développement des activités tertiaires au détriment de **l'activité agricole** et notamment la viticulture.

Cette activité traditionnelle a perdu de nombreux emplois en raison d'une profonde mutation engagée dans les années 80 avec la mécanisation et une politique en faveur de la qualité.

En effet, 279 exploitations ont disparu sur le territoire intercommunal entre 1979 et 1988 (date du dernier recensement agricole). Cependant la viticulture est toujours extrêmement présente dans les paysages. La mutation de cette activité et l'engagement vers la qualité sont importants en terme d'image.

On retrouve donc L'AOC « Clairette du Languedoc », avec seulement 4000 hectolitres de production sur 11 communes du département dont les communes d'Adissan et Nizas. Cette AOC est l'un des plus anciens du Languedoc. Les communes d'appellation AOC « Clairette du Languedoc » peuvent aussi produire des AOC du « Languedoc » rouges ou rosés. Celui-ci est produit sur une superficie de 6200 hectares pour 62000 hectolitres de vins sur une alternance de sols basaltiques, schisteux, graveleux... Et il concerne les communes de Caux, Nizas, Adissan, Pézenas, Cazouls d'Hérault et Montagnac. Cette dernière commune étant également le lieu de



production de l'A.O.C Picoul du Pinet.

**Photo: paysage de vigne à proximité de Pézenas.**



Source personnelle

### **L'industrie.**

le **secteur industriel** est peu développé dans cette zone, à l'image de la région, ce qui limite la dynamique économique.

### **Le bâtiment.**

le secteur du **bâtiment** reste bien présent par rapport à la région, malgré un certain déclin surtout dans le canton de Pézenas. La croissance modérée de la population n'est pas un moteur pour ce secteur, malgré les opérations de l'OPAH ou de l'opération façade.

### **Le tertiaire.**

Pézenas, à l'instar du contexte général de **tertiarisation** de l'économie, connaît un certain développement, créateur d'emplois.

Le commerce et l'artisanat se situent principalement sur les communes de Pézenas et Montagnac, les deux principaux bourgs. Si la densité commerciale se maintient relativement bien sur Pézenas, Montagnac connaît un déclin progressif de ses effectifs dans le commerce de détail. On rappellera l'importance du tertiaire en terme de rayonnement pour la commune de Pézenas dans les parties suivantes.

## Evolution démographique

	75	82	90	99	90/99
Adissan	699	720	706	736	+4%
Aumes	305	286	268	310	+16%
Caux	1 548	1 578	1709	1 968	+15%
Cazouls-d'H.	330	302	283	272	-4%
Montagnac	2 771	2 897	2 953	2 981	+1%
Nizas	391	398	459	525	+14%
Pezenas	7 704	7 519	7 613	7 443	-2%
St-Pons-de-M.	416	411	399	512	+28%
Total	14 164	14 111	14 390	14 747	+2.5%

L'attractivité de ce territoire pour les ménages issus principalement de la France et de l'Europe semble progresser.

La répartition de la population par classe d'âge met en exergue des disparités entre les communes.

- Ainsi la commune de Saint Pons de Mauchiens se caractérise par une proportion importante de jeunes ménages (de 20 à 39 ans) et une faible part de personnes âgées de plus de 75 ans,
- Les communes Cazouls-d'Hérault, Adissan et Aumes présentent une population relativement vieille avec une forte proportion de plus de 60 ans,
- La population de Nizas quant à elle se caractérise par une population légèrement vieillissante avec une proportion importante de personnes de 40 à 59 ans.

### Répartition par âge

Libellé	POP 0A19	POP 20A39	POP 40A59	POP 60A74	POP + 75	POP 99
Adissan	153	151	154	154	120	736
Aumes	62	58	80	61	49	310
Caux	425	457	433	418	243	1968
Cazouls-d'Hérault	53	60	64	59	36	272
Montagnac	640	670	718	593	362	2981
Nizas	112	106	148	100	58	525
Pézenas	1642	1764	1818	1338	902	7443
Saint-Pons-de-	110	137	129	102	35	513

Mauchiens						
TOTAL	3197	3403	3544	2825	1805	14748
répartition des âges	19,80%	21,08%	21,95%	17,50%	11,18%	
Hérault	206680	256259	227154	129187	77629	896909

Source insee.

## **Annexe 6 : Le patrimoine du PAH**

### Pézenas :

Classée Ville d'Art, elle possède un ensemble architectural homogène, restauré et mis en valeur depuis 1965.

La campagne piscénoise est parsemée de domaines agricoles.

A Pézenas on retrouve quelques des éléments patrimoine bâti :

- Hôtel de Lacoste
- Maison des Métiers d'Art
- Hôtel de Peyrat
- Le Château
- Hôtel de Ribes
- Hôtel de Moulceaux
- Le Ghetto
- Le Quay
- Fontaine de la République
- Théâtre
- Couvent des Ursulines
- Collège des Oratoriens
- Collégiale Saint Jean
- Hôtel de Wicque
- Place du Marché des Trois Six
- Hôtellerie des Singes



## Montagnac

:Aujourd'hui **Montagnac** est un village de 3000 habitants avec ses commerces qui jalonnent l'esplanade aux platanes séculaires et la Grand'Rue. La vie économique du village s'organise autour de deux pôles essentiels :

- la viticulture : Montagnac possède la cave coopérative la plus grande d'Europe ;
- le tourisme : avec valorisé par son office de tourisme intercommunal ainsi que par le parc de loisirs de Bessilles avec son village vacances V.V.F.

Dès le IXème siècle, son existence est attestée sur le site actuel. Dominé par la chapelle de Notre Dame de la Peyrière, Montagnac s'organise autour de son église et se protège par son enceinte fortifiée. Il est à noter la présence d'une belle église, issue d'une construction évolutive allant du XIII au XIVème siècle, dont le clocher orgueilleux s'élève à 54,50 m.

- Dans les rues ombragées, on pourra admirer une série de portes et d'hôtels particuliers des XVI et XVIIème siècles, la fontaine du griffe, la porte de la Maison Gilibert, l'imposant portail de l'Hôtel de Thémimes de 1587 et la cour de l'Auberge devenue aujourd'hui la Maison de la Culture et du Patrimoine..

#### **Eléments de patrimoine bâti à Montagnac :**

- Les remparts
- Eglise Saint André
- Maison de Dominique Lagarde
- Hôtel de Brignac
- Hôtel de Rat
- Hôtel dit «des soeurs noires»
- Hôtel de Pégat
- La fontaine du Griffé
- Hôtel de Thémimes
- Ilot de l'auberge
- Maison dite de l'Isle d'Orléans

- Fenêtre trilobée

#### Adissan :

Au milieu des vignes, **Adissan** a toujours été réputé pour sa «Clairette», vin blanc riche et chaleureux, apprécié des amateurs de coquillages. C'était autrefois le vin de base du Vermouth français ; la maison Noilly Prat à Marseillan continue cette élaboration.

Adissan est caractérisé par la chapelle de la Roque, lieu pittoresque qui surplombe le village.

#### Aumes :

**Aumes**, sur son promontoire, le village domine la plaine de l'Hérault. Le site est habité depuis très longtemps puisque des vestiges datant de l'âge du fer ont été mis à jour. Une statue d'Hermès, un lion sculpté dans le tuf, un chapiteau et une stèle funéraire témoignent de ce passé. Au cœur du village, l'église du XIII<sup>ème</sup> siècle est caractérisée par son chevet carré. Depuis le «Pioch du Télégraphe», vous pourrez apercevoir le château de Marennès et le château de Saint Martin.

#### **Eléments de patrimoine bâti:**

- Ancienne église
- Ancien presbytère
- Vieux cimetière (à la sortie du village, prendre l'avenue de Pézenas puis le chemin du cimetière)

#### Caux :

Le Village de **Caux**, perché sur un rocher, déroule sa circulade (X<sup>ème</sup> siècle) autour de son clocher-porche. Il se signale au milieu des vignes et bois sur un fond bleuté des monts de l'Espinouse à 7 km au Nord de Pézenas.

Ses ruelles composant le vieux village conservent un cachet médiéval : portes lombardes, remparts en basalte, arcades moulurées, fenêtre à meneaux, place pentagonale du vieux marché, maison des Consuls, entrée couverte de la rue de la Coste, portes à bossage, etc...

Le joyau du village, c'est l'ensemble "église-clocher-porche" (XII-XIV<sup>ème</sup> siècles) classé Monument Historique en face duquel figure une fenêtre renaissance espagnole également classée, dernier vestige d'un château à l'emplacement duquel a été construite la chapelle des Pénitents.

Espace culturel depuis 1991, accueil des expositions d'art.

Dans les caves et domaines s'élaborent les vins du "Pays de Caux".

Autour de ces vins, des festivités sont organisées : Farandole du Vin, premier week-end d'août, fête du vin nouveau, le dernier week-end d'octobre.

**A voir :**

**Eléments de patrimoine bâti:**

- Echauguette
- Vestiges du rempart
- Maison médiévale
- Maison XVe avec porte à bossages
- Maison Xve
- Ancienne chapelle des Pénitents Blancs
- Eglise Saint Gervais Saint Protais
- Fenêtre Renaissance
- Ancien hospice
- Les différentes enceintes

Caazouls :

Situé à la confluence de l'Hérault et de la Boyne, **Cazouls** est un petit village verdoyant, ceinturé d'une digue, qui le protège des inondations. Il possède un Château des Templiers.

**Eléments de patrimoine bâti:**

- Commanderie des Templiers
- Place de la fontaine



Nizas :

Au cœur du vignoble héraultais et des garrigues de bois de chêne vert, Nizas est un petit village typiquement languedocien.

Un vaste cause basaltique permet des balades ou des pique-niques.

**Eléments de patrimoine bâti:**

- Eglise des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles
- Griffes (Fontaine aux Dauphins)
- Château
- Jardin méditerranéen

Saint-Pons-de-Mauchiens :

Juché sur un piton rocheux, visible à 10 lieux à la ronde, **Saint-Pons-de-Mauchiens** fait partie de cet ensemble de villages à plan circulaire appelés «Circulades» et dont l'origine remonte au Moyen-Age. Peuplé dès la préhistoire (site de Roquemengarde, fin du néolithique), Saint-Pons-de-Mauchiens possède une église du XI<sup>e</sup> siècle, les remparts et le chemin de ronde de son Château ont été construits en 1199, résidence des Evêques d'Agde, ainsi que la façade de la Maison des Emigrés des XVI et XVIII<sup>e</sup> siècles.

A 4 km du village, entre le Château de Lavagnac et le bourg de Bélarga se dresse le Moulin de Roquemengarde, situé au bord de l'Hérault.

Des visites, des promenades, des dégustations de bons vins (rouges, rosés, blancs) sont proposées.

**A voir :**

- le vieux village du Moyen-Age en forme de circulade, avec son église des Xe et XIe siècles, ses remparts, son chemin de ronde et son château du XIIe siècle.

**Eléments de patrimoine bâti:**

- Le portalet
- Maison des Consuls
- Eglise XIe – XIIe
- Portes du XVIIe
- Maison des émigrés
- Porte de la ville

## Les visites guidées et théâtralisées

### AUMES et son sentier botanique

Sur son promontoire, le village domine la plaine de l'Hérault. Idéal pour les randonneurs, Aumes offre le bonheur d'un instant partagé avec la nature.

### ADISSAN & le sentier des cépages

Au milieu des vignes, découvrez les différents cépages qui composent le vignoble local et dégustez la célèbre Clairette, vin blanc riche et chaleureux, apprécié des amateurs de coquillages.

### Visite guidée de Caux

Perché sur un rocher, Caux déroule sa circulade autour de son clocher-porche. On est sensible au charme des ruelles composant le vieux village médiéval : portes lombardes, remparts en basaltes, arcades moulurées, fenêtres à meneaux, Maison des Consuls.

### Découverte de Cazouls d'Hérault

Cazouls est un petit village verdoyant, ceinturé d'une digue qui le protège des inondations. Il possède un château des Templiers que l'on peut louer pour les vacances.

### Visite guidée de Montagnac

Montagnac s'organise autour de son église dont on apprécie le style gothique languedocien. Tout près, dans les rues ombragées, on peut admirer une série d'hôtels particuliers des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. On note la fontaine du Griffon, la porte de la Maison Gilibert, l'imposant portail de l'hôtel de Thémines et la cour de l'auberge.

### Nizas & la découverte de la coulée des Baumes

Au cœur du vignoble héraultais, des garrigues parfumées, de bois de chênes verts, un petit village typiquement languedocien vous attend. Un vaste causse basaltique vous invite à de belles balades dans l'odeur du ciste, du thym et de la lavande.

## Visite guidée de Pézenas

Pézenas conserve de son passé un riche patrimoine. Ville de foires, ville d'Etats, elle fut un lieu de séjour de prédilection pour Molière et son Illustre Théâtre. Ville d'Art, Pézenas possède un ensemble architectural homogène avec de nombreux hôtels particuliers du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> s.

## Pézenas pour les 6-12 ans

Découverte du patrimoine de Pézenas de façon ludique et pédagogique. La visite est suivie d'un goûter et d'une animation contée.

## St-Pons-de-Mauchiens

Juché sur un piton rocheux, ce village présente une remarquable circulade du Moyen-Age, une église du XI<sup>e</sup> s., des remparts et le chemin de ronde de son château du XII<sup>e</sup> siècle.

## Le patrimoine culinaire

### les « petits pâtés de Pézenas »

Une préparation sucré-salé en forme de bobine, apportée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par les cuisiniers indiens de lord Clive, Vice-Roi des Indes, venu prendre quelque repos à Pézenas. Elle se consomme réchauffée en début de repas, et s'accompagne d'un vin blanc sec (type Picpoul de Pinet) ou doux (type Muscat de Saint-Jean de Minervois ou encore Rancio). On la trouve dans toutes les pâtisseries de la ville. Elle peut très facilement se transporter et se conserver quinze jours au réfrigérateur. La Très Noble et Très gourmande Confrérie du Petit Pâté de Pézenas, au 6 rue Four de la Ville, tient son chapitre annuel le jeudi de l'Ascension ; elle veille à la qualité du produit, qui est en instance de classement en Indication Géographique Protégée.

### Le « berlingot de Pézenas »

C'est une autre spécialité locale. On en ignore l'origine. Le sucre est dressé en batonnet et parfumé à diverses essences (anis, menthe, café, citron, etc). Cette friandise peut se conserver de longs mois. Une seule fabrique, l'entreprise Boudet, continue aujourd'hui cette fabrication artisanale, que l'on trouve dans toutes les pâtisseries et épiceries de la ville. Un stand de dégustation est établi place Gambetta et place des 3/6, au coeur de la vieille ville. Fabrication artisanale, visite gratuite sur demande, le matin, sauf le dimanche.



## Sommaire

<b>IMAGE, IMAGERIE, IMAGINAIRE :</b> .....	<b>1</b>
<b>LE LABEL DES VPAH DANS LE LANGUEDOC-ROUSSILLON</b> .....	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>CHAPITRE UN : LE LABEL VPAH ET LA RESTRUCTURATION DE L'IDENTITÉ DES TERRITOIRES</b> .....	<b>9</b>
Patrimoine et décentralisation .....	12
Le label VPAH au sein de la décentralisation.....	28
<b>CHAPITRE DEUX : LE LABEL DANS LE LANGUEDOC ROUSSILLON</b> .....	<b>46</b>
Pézenas dans la Communauté d'agglomération .....	47
La Ville de Perpignan .....	70
Etude comparative des deux cas.....	82
La V.P.A.H. de BEUCAIRE .....	93
<b>CHAPITRE TROIS : MISE EN LABEL ET MARQUEURS IDENTITAIRES</b> .....	<b>99</b>
Pézenas a une tradition d'intérêt pour le patrimoine .....	100
Tourisme et animaux totémiques.....	120
Des sociabilités par plaisanterie ? .....	132
<b>CONCLUSION : L'EFFET LABEL</b> .....	<b>135</b>
Bibliographie sur Pézenas.....	148
<b>ANNEXES</b> .....	<b>150</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>173</b>